

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35.  
Télex 952 114

## la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

# O

## opinion

### Baril en la demeure

La baisse des prix du pétrole risque de précipiter l'économie mondiale dans une crise grave entraînant à terme un troisième choc pétrolier.

Une telle affirmation est une perversion intellectuelle et l'effet de la baisse devrait globalement se révéler positif pour le monde entier.

La vérité se trouve quelque part entre ces deux thèses. Les scénarios possibles dépendront de l'intensité et de la durée de la chute des prix. Que les ministres de l'OPEP en réunion tentent d'enrayer, peut-être leur principal souci étant de préserver leurs parts de marché.

On ne va pas répéter quels sont les risques de déstabilisation financière internationale qui accompagnent la poursuite de la baisse des prix pétroliers, en empêchant les pays les plus fortement endettés et producteurs de pétrole, tirant le principal de leurs ressources de l'or noir, d'assurer ne serait-ce que le service des intérêts de leurs dettes. En face, les importateurs de pétrole, pays en développement ou industrialisés jugent la situation actuelle globalement positive à court terme.

Il n'y aurait donc pas péril en la demeure. Acceptons-en l'augure. Il y a tout de même autre chose.

On oublie souvent dans toute l'affaire la position des grandes compagnies pétrolières. La diminution des prix a été suivie à ses débuts et à leur niveau, d'un net ralentissement de la prospection, de l'exploration: la majorité des nouveaux gisements découverts ou à découvrir se situant dans des zones difficiles, rendant hypothétique une rentabilisation suffisante lorsque le prix du baril atteint certains planchers.

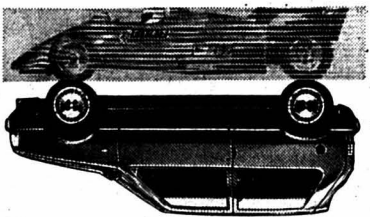
Dans le même temps, les investissements des «majors» des grandes compagnies, se sont déplacés: elles paraissent vouloir élargir leur patrimoine en consacrant de gros capitaux à la promotion et à la rentabilisation de leurs secteurs: raffinage et distribution. Des secteurs qu'elles contrôlaient assez mal puisque la moitié des transactions internationales leur passaient sous le nez.

La signature de plus en plus fréquente de contrats de valorisation producteurs - raffineurs, remet cet entonnoir obligé de la distribution entre les mains des «majors» tandis que les marchés libres s'en trouvent désavantagés.

A tel point qu'on peut se demander à la rigueur si les compagnies les plus musclées ne poussent pas à la baisse afin de reconquérir les parts de marchés perdues...

Roland CARRERA

NOUVEAU: UNO TURBO i.e. LE PETIT MONSTRE.



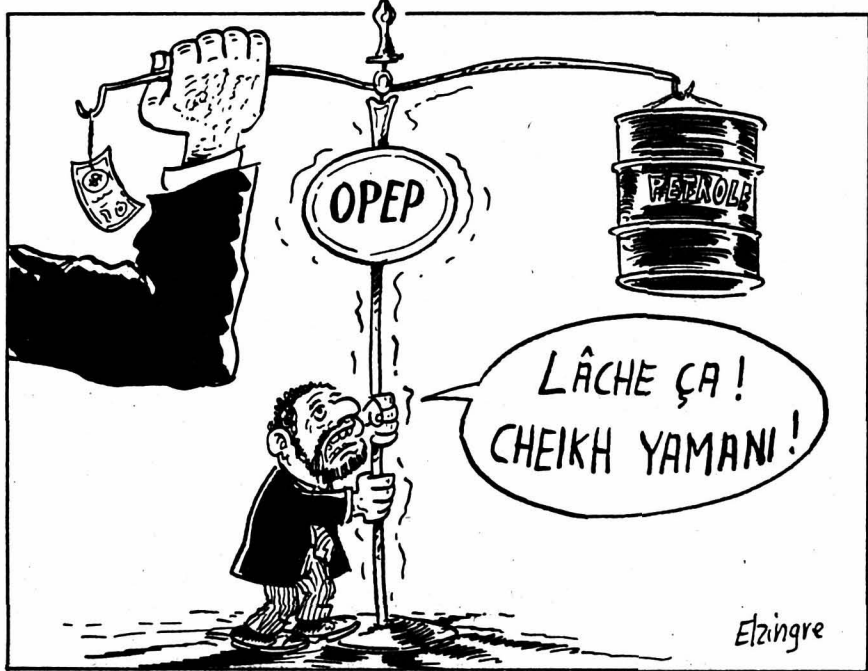
FIAT

## Alors que les prix de l'or noir chutent lourdement L'OPEP dans l'impasse à Vienne

Les prix du pétrole sont retombés au plus bas depuis 1979 hier sur les marchés internationaux, tandis que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) était à Vienne dans l'impasse, à l'issue de la première journée de travail du comité ministériel, en raison des profondes divergences entre ses 13 pays membres.

Les ministres du Pétrole des cinq pays (Indonésie, Irak, Koweït, Venezuela et Emirats Arabes Unis) faisant partie du comité spécial ministériel n'ont pu que

constater ces divisions de l'organisation face à la crise: les riches producteurs du Golfe veulent poursuivre la guerre des prix, beaucoup d'autres voudraient que



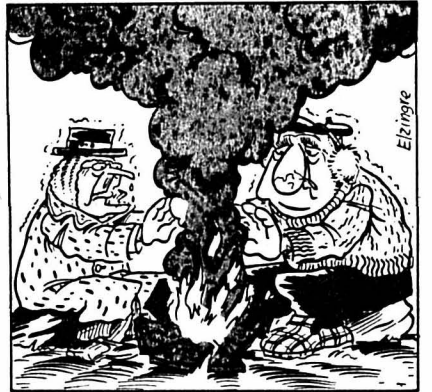
l'OPEP et surtout Ryad, réduise le rythme d'extraction pour faire remonter les cours.

### JUSQU'AUBOUTISME SÉOUDIEN

Fort de la décision de l'organisation, prise à Genève en décembre dernier, d'adopter une nouvelle stratégie - accroître sa part de marché quitte à déclencher une guerre des prix avec les autres pays producteurs, notamment la Grande-Bretagne - l'Arabie séoudite et ses alliés du Golfe sont décidés à aller jusqu'au bout pour faire plier Londres, même si les prix tombent temporairement jusqu'à 10 dollars, même s'il faut se battre six mois, indiquait-on hier dans la délégation koweïtienne.

L'approche des riches producteurs du Golfe, qui peuvent se permettre une guerre des prix, inquiète cependant leurs partenaires, qui ne peuvent compenser une chute des prix par une relance de leur production et qui sont souvent lourdement endettés.

Les «durs» de l'organisation - l'Algérie, la Libye et l'Iran - prônent de leur côté un retour à l'ancienne politique de l'OPEP. Partisans acharnés de la défense des prix, ils appellent l'OPEP à réduire la production, visant notamment l'Arabie séoudite, qui, selon les milieux proches de l'OPEP, produirait actuellement plus de 5,5 millions de barils par jour, contre moins de 2,5 millions l'été dernier. (ats, afp)



# M

## météo

Nord des Alpes, Valais et Grisons: une nappe de stratus recouvrira le Plateau. Son sommet sera situé vers 1400 mètres et il ne se dissipera que très fragmentairement l'après-midi. Ailleurs, le temps sera assez ensoleillé malgré une augmentation de la couverture nuageuse à partir de l'est. Vents modérés du sud-est en montagne. Tendance à la bise sur le Plateau.

Evolution probable pour mercredi et jeudi: le plus souvent du stratus des deux côtés des Alpes et de faibles chutes de neige possibles au nord des Alpes. En partie ensoleillé dans les Alpes. Baisse constante de la température.

### INDICE CHAUFFAGE

Voir en page Service

Mardi 4 février 1986  
6e semaine, 35e jour  
Fête à souhaiter: Véronique

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	7 h. 54	7 h. 52
Coucher du soleil	17 h. 39	17 h. 41
Lever de la lune	4 h. 12	5 h. 29
Coucher de la lune	12 h. 33	13 h. 14
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,89 m.	750,65 m.
Lac de Neuchâtel	429,13 m.	429,04 m.

# S

## sommaire

Franz Blankart devant les officiers

L'ONU vaut bien un Leopard

SUISSE Page 4

Tribunal cantonal neuchâtois: fiduciaire condamnée à plus de 2 millions

ECONOMIE Page 9

# R

## région 2e cahier

La Chaux-de-Fonds Coup d'fil pirate si facile

PAGE 13

## Le Pape rencontre Mère Teresa à Calcutta



Le pape Jean Paul II qui est arrivé hier à Calcutta, en provenance de Ranchi, où il avait célébré une messe en présence de 200.000 personnes, a rendu hommage à Mère Teresa pour son action en faveur des déshérités.

Le souverain pontife, qui s'est rendu au temple des missionnaires de la charité de Mère Teresa, a prié pour la protection de «ceux qui soignent les malades et assistent les mourants».

Le Pape s'était auparavant rendu dans la journée de hier à Ranchi, dans le Bihar, état du nord-est de l'Inde où sévit la pauvreté. Une foule estimée par la police à 200.000 personnes a accueilli le Pape à Ranchi. Plusieurs dizaines d'Hindous ont été arrêtés à Ranchi, pour avoir organisé des manifestations contre la venue du Pape. (ap)

Le Pape lors de son départ de La Nouvelle-Delhi, hier, a été salué par Rajiv Gandhi. (Bélino AP)

## Pour activités d'espionnage Quatre diplomates soviétiques expulsés de France

Quatre diplomates soviétiques ont été expulsés de France pendant le week-end à la suite d'enquêtes judiciaires, a indiqué hier un porte-parole du ministère français des Relations extérieures.

De source française à Paris, on indique que les quatre diplomates soviétiques ont été expulsés à la suite de l'arrestation, le jeudi 23 janvier, d'un ancien sous-officier de l'armée de l'air française qui a été inculpé samedi dernier «d'intelligence avec des puissances étrangères».

L'adjudant-mécanicien Bernard Sourisseau est accusé d'avoir fourni à l'Union soviétique des renseignements sur les mouvements des bâtiments de la marine et sur l'activité des ports militaires français en Bretagne. (ats, reuter, afp)

### SPORT

## Razzia helvétique au super-g de Crans Signé Peter Müller



Peter Müller (au centre) a signé une remarquable performance dans le super-g de Crans-Montana devant Pirmin Zurbriggen (à droite) et Markus Wasmeier (à gauche). Le skieur d'Adliswil s'est aussi imposé dans le combiné et a pris la tête de la Coupe du Monde. (Bélino B+N)

• LIRE EN PAGE 12

# Cucina Italiana

## Quinzaine italienne au bar-tea-room

**printemps**

<b>Spaghetti</b> bolognese ou carbonara	<b>4.50</b>
<b>Spaghetti</b> aux champignons	<b>5.-</b>
<b>Capelletti</b> à la crème	<b>6.50</b>
<b>Gnocchi</b> au Gorgonzola	<b>6.50</b>
<b>Calzone</b>	<b>6.-</b>
<b>Assiette jambon de Parme</b>	<b>8.80</b>
<b>Menu italien</b> variant chaque jour	<b>7.-</b>
Carte de fidélité vous accordant le 16e repas gratuit	
<b>Vin Chianti</b> 1 dl	<b>1.20</b>

Invitation  
Apéro des "intégrales"

Mardi 4 février et  
mercredi 5 février  
de 9 à 19 heures

Présentation de la technique  
ultra-moderne des «intégrales»



quattro



syncro

Essayez

le modèle de votre choix!



**Sporting Garage**  
Carrosserie



J.-F. STICH - Crêtets 90 - La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 44 26

Dépannage nuit et jour - ☎ 080/22 43 84

### Département des travaux publics

En vue de l'ouverture prochaine de nouveaux bâtiments de l'Université Quai Robert-Comtesse 2, à Neuchâtel, un poste de

#### concierge

ainsi que deux postes d'

#### aides-concierges

sont à pourvoir

Ces postes de confiance demandent un esprit d'initiative, un sens développé des relations humaines, un sens pratique ainsi que de l'intérêt pour d'autres tâches que celles de nettoyage et de l'entretien courant des bâtiments.

Obligations et traitements: légaux  
Entrée en fonction: 1er mars 1986 ou date à convenir.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser par téléphone au secrétariat général de l'Université, av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel ☎ 038/25 38 51

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 12 février 1986.

### OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise Beaume & Cie, Génie civil-Bâtiments, filiale de Edouard Bosquet, La Chaux-de-Fonds, cherche pour ses bureaux de Genève

#### une employée de bureau

stable, pour réception, téléphone, dactylographie avec connaissances du traitement de textes, et divers travaux de bureau.

Qualités requises: avoir une bonne présentation et ne pas fumer.

Envoyer offre manuscrite avec curriculum vitae et photo à:  
**Beaume et Cie SA, case postale 28, 1213 Petit-Lancy 1, Genève.**

Menuiserie  
Robert Pellaton Cressier  
cherche tout de suite

#### menuisiers qualifiés chef d'équipe de pose ouvriers d'atelier

Adresser offres ou  
téléphoner au  
**038/47 13 30.**

GARAGE DE LA PLACE cherche

#### mécanicien sur autos diplômé

AVEC CONNAISSANCES D'ÉLECTRICITÉ.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre LR 2519 au bureau de L'Impartial.

#### Mitarbeiten bei uns

Nous cherchons pour travaux à long terme

#### mécaniciens

(de tous genres).

Salaire élevé et frais de déplacement (montage) assuré.

Entrée immédiate ou à convenir.

**Gross AG** Bau- und Industriemontagen

7000 Chur	Goldgasse 3	Tel. 081 22 66 31
7320 Sargans	Grossfeldstr. 31	Tel. 085 2 72 70
8853 Lachen	m. Bahnhofstr. 3	Tel. 055 63 47 66
8640 Rapperswil	Schmiedgasse 32	Tel. 055 27 27 25

La bonne réputation de notre entreprise dans les domaines de la charpente métallique et de la menuiserie métallique dépend largement du respect des délais de montage convenus. A cet effet, l'intervention de nos équipes de montage se déroule selon un schéma bien étudié, tenant compte d'un emploi rationnel du personnel, qui doit être doté d'un outillage et engins de levage appropriés.

Nous souhaitons engager le plus rapidement possible un

#### responsable administratif de montage

disposant d'une formation de base comme serrurier de construction ou de menuiserie métallique, ou de formation commerciale avec de bonnes connaissances techniques.

Vos activités principales seront les suivantes:

- travaux administratifs pour le service de montage
- contrôle des rapports de montage
- travaux de coordination avec les usines de production en Suisse allemande
- approvisionnement et gestion du magasin de montage
- planification du montage de nos tôtes de poinçonnement et de l'intervention du service de réparation

Bonnes connaissances des langues française et allemande indispensables.

Nous vous offrons:

- des conditions d'engagement favorables
- les prestations sociales d'une grande société

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à nous faire parvenir votre dossier de candidature complet, comprenant photo, CV, certificats et diplômes, à l'attention de M. Scheiwiler.

**GEILINGER**

Geilinger SA  
1462 Yvonand, Ch. des Cerisiers  
Tél. 024 32 11 32, Télex 457 171

#### Société Electrique du Châtelard Vallorbe

A la suite de la réorganisation de son service des lignes et câbles, la société met au concours le poste de:

#### responsable des lignes et câbles

Nous demandons:

- Être citoyen suisse ou étranger au bénéfice d'un permis d'établissement C.
- Être en possession d'un certificat fédéral de capacité de monteur de réseau ou titre jugé équivalent.
- Expérience dans la direction des hommes et dans la conduite des chantiers.
- Bénéficiaire d'une bonne réputation.
- Jouir d'une bonne santé.
- Posséder un permis de conduire catégorie B.
- Age entre 35 et 45 ans.

Nous offrons:

- Place stable et intéressante selon statut du personnel.
- Salaire et avantages sociaux d'une grande entreprise.
- Excellentes conditions de travail, variées et indépendantes.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Offres: Les offres avec curriculum vitae seront adressées à la direction de la Société Electrique du Châtelard - Grand-Rue 1 - 1337 Vallorbe - Jusqu'au 15 février 1986.

L'annonce, reflet vivant du marché

Nous engageons tout de suite ou  
pour date à convenir

#### maçons qualifiés mécaniciens monteurs électriciens technico- commercial

personne ayant une base technique pourrait être formée. Langues: français, allemand

**OK PERSONNEL  
SERVICE SA**

Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds

**039/23 04 04**



PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

**Feller**  
Informatique

Entreprise travaillant dans le domaine  
de l'informatique cherche:

#### 1 technicien

Formation: mécanicien-électronicien ou équivalente.  
Le candidat doit avoir des connaissances en micro-processeur et en mécanique.  
L'allemand parlé est indispensable.  
Entrée: tout de suite.

#### 1 secrétaire A/F

Esprit d'initiative. Langue maternelle allemande ou française avec de très bonnes connaissances de l'autre langue. Age idéal: 25-30 ans.

Entrée: 1er avril 1986.

Nous offrons:

- place de travail au sein d'une petite équipe;
- semaine de 41 heures;
- horaire variable.

Faire offre manuscrite à:

**Feller Informatique SA,**  
à l'attention de M. Siegenthaler,  
rue Neuve 1, 2613 Villeret.

# MONDE

## E

### entre autres

#### Botha: de l'eau dans son whisky

En voilà un qui change tout à coup de style de chemise. Pieter Botha, président d'Afrique du Sud de son état.

De blanc immaculé qu'elle était, sa liquette prend de la couleur. Et pas question cette fois-ci de faire donner les enzymes habituels du pouvoir de Pretoria. La lessive qui lave plus blanc que blanc est obsolète. Il va falloir se faire une raison. Accepter les auréoles!

En prononçant un discours pour le moins controversé, vendredi dernier lors de la séance d'ouverture du Parlement au Cap, le numéro un sud-africain est apparu transformé. Intransigeant, convaincu du bien fondé de l'apartheid il y a quelques mois, Botha s'est lancé dans une politique d'ouverture. Au point de déclarer: «L'apartheid est dépassé!». L'auriez-vous cru?

Pierre d'achoppement du dialogue Blancs-Noirs, les «pass» qui limitent la circulation dans les quartiers blancs devraient être abolis. Comme l'ensemble des mesures de «l'influx control» qui régissent le mouvement des Noirs à l'intérieur des frontières sud-africaines.

Ajoutez à cela l'instauration d'un document d'identité commun tous les habitants du plus beau pays du monde et vous réaliserez l'ampleur du lest que Pieter Botha accepte et souhaite larguer.

Ces mesures sont le fait d'un homme qui se rend compte, enfin, que le climat est à l'orage. Au typhon même.

Persuadé de tenir le pays il y a peu, d'être en position de force, le président s'aperçoit que la guerre civile couve. Quelle est imminente.

Si la voix reste assurée, on décèle aisément le désespoir dans le ton. D'ailleurs, les Blancs ne sont pas dupes, Botha les lâche. Leur chef fait mine de quitter la barque. Quant aux Noirs, on ne la leur fait pas. Ils ne vont pas se jeter sur l'appât comme des requins aveugles. Sûrs qu'ils sont de pouvoir obtenir plus, maintenant.

Aussi, quels choix reste-t-il à Pieter Botha? Ce qu'il pourrait éventuellement donner d'un côté, il est obligé de le reprendre de l'autre. C'est un cercle pour le moins vicieux dans lequel il s'est glissé par manque de promptitude!

Proposée il y a un an, cette «ouverture» aurait pu, éventuellement calmer la colère des 25 millions de Noirs. Exagérément craintif de la réaction des 4,8 millions de Blancs, Botha n'a pas osé. Trop tard.

Le président se retrouve dès lors avec un verre de «Black and White» à la main, trop corsé, qu'il coupe avec de l'eau. Jusqu'à ce que ça déborde!

Jacques HOURIET

## Imminence d'un échange d'espions entre l'Est et l'Ouest à Berlin Avec un dissident soviétique en prime

Les informations du «Bild» sur un prochain échange d'espions entre l'Est et l'Ouest ont été confirmées hier à Bonn de sources ouest-allemandes informées.

L'opération sur laquelle ont travaillé Washington, Moscou, Bonn et Berlin-Est pourrait se dérouler dès la semaine prochaine, a-t-on ajouté de même source.

Côté américain à Bonn, on confirme également l'opération en précisant qu'elle était prévue pour le 11 février

mais pourrait être avancée en raison de sa divulgation.

«Bild», citant d'importantes sources



Le pont Glienicker, qui marque la frontière entre l'Allemagne de l'Ouest et Potsdam, à l'Est. Le trait d'union métallique sera prochainement le théâtre d'un troc devenu courant. (Béline APO)

soviétiques», a révélé l'affaire en précisant que le dissident soviétique Anatoli Chtcharantski, convaincu d'espionnage, une douzaine d'espions ouest-allemands emprisonnés à l'Est et plusieurs agents des pays de l'Est incarcérés à l'Ouest allaient être échangés.

Il a ajouté que l'échange se déroulerait dans les prochains jours sur le pont Glienicker entre Berlin-Ouest et Berlin-Est, théâtre de nombreux échanges de ce type dans le passé.

Pour sa part, la Maison Blanche a informé le président du Conseil israélien Shimon Peres et son ministre des Affaires étrangères Yitzhak Shamir que le dissident soviétique Anatoli Chtcharantski serait libéré dans trois jours dans le cadre d'un échange de prisonniers Est-Ouest, a annoncé hier la radio d'Etat israélienne. (ats, reuter, afp)

## Dans l'Arkansas «Tu ne tueras point...»

Un homme a tiré sur un pasteur durant l'office du dimanche à Little Rock dans l'Arkansas, le blessant grièvement avant de s'en prendre à un fidèle qui s'interposait.

Larry King, 35 ans, a tiré à deux reprises sur le pasteur John Phillip, 27 ans, à la fin de l'office. L'agresseur s'est levé au moment où les fidèles quittaient l'église, et a fait feu en brandissant une Bible et en citant les Ecritures. Arrêté, il a déclaré, selon la police, qu'il avait commis cet acte parce qu'il était en désaccord avec la façon de conduire les offices. Il a été inculpé et incarcéré. (ap)

## L'Afrique du Sud et Kenneth Kaunda Le «volcan racial» va entrer en éruption

Des représentants de la CEE et des six pays de la «ligne du front» se sont réunis hier à Lusaka pour discuter des moyens d'obtenir la suppression de l'apartheid en Afrique du Sud où, a dit le président zambien Kenneth Kaunda, le «volcan racial» va entrer en éruption.

A l'ouverture de la conférence, la première du genre entre les deux ensembles, M. Kaunda a déclaré que l'Afrique du Sud devait de toute urgence démanteler le système d'apartheid faute de quoi elle sombrerait dans le chaos.

M. Kaunda, président en exercice de la ligue qu'ont formée en 1975 six Etats d'Afrique australe contre le pouvoir blanc dans la région, a énuméré cinq con-

ditions grâce auxquelles, a-t-il dit, Pretoria pourra éviter un bain de sang.

- Déclarer l'apartheid mort et bon à enterrer.
- Lever l'état d'urgence partout où il est en vigueur.
- Lever l'interdiction du Congrès national africain (ANC) et d'autres organisations politiques.
- Libérer sans conditions Nelson Mandela (chef historique de l'ANC) et les autres prisonniers politiques.
- Instaurer un dialogue entre le gouvernement et les représentants authentiques - y compris ceux actuellement en prison - de la population, et non des pantins, sur l'avenir de l'Afrique du Sud.

«Si l'Afrique du Sud ne prend pas d'elle-même ces mesures, elles doivent lui être imposées par des pressions internationales», sous la forme notamment de sanctions économiques globales», a dit M. Kaunda, estimant que la région était actuellement «en ébullition».

(ats, reuter)

## M. Oscar Arias remporte les présidentielles au Costa-Rica Victoire de la paix et de la neutralité

Le Parti de libération nationale (PLN - social démocrate) s'est maintenu au pouvoir au Costa Rica à l'issue des élections de dimanche avec la victoire d'Oscar Arias qui, à 44 ans, devient le soixantième et le plus jeune président de l'histoire de ce pays.

M. Carlos Arias, s'est auto-proclamé hier président de la République au vu de résultats partiels. A 5 h. HEC, sur 20% de suffrages dépouillés, M. Arias l'emportait par 53,5% contre son adversaire démocrate chrétien Rafael Angel Calderon du parti d'opposition Unité sociale chrétienne (PUSC) qui a de son côté reconnu sa défaite.

Cette victoire, dans une élection extrêmement serrée jusqu'à l'ouverture du scrutin, est aussi celle de l'idée de paix et de neutralité du Costa Rica, thèmes-clés de la campagne de M. Arias.

L'échec du candidat du PUSC, qui avait axé sa campagne sur la lutte contre la corruption, marque aussi un coup d'arrêt à la poussée en Amérique cen-

trale du mouvement démocrate chrétien, qui avait coup sur coup remporté les élections au Salvador, avec Napoleon Duarte, et au Guatemala, avec Vinicio Cerezo.

Oscar Arias, en accédant à la présidence à laquelle il se prépare, affirme-t-il souvent, depuis sa plus tendre enfance, réussit à renverser également la ten-

dance traditionnelle à l'alternance au Costa Rica, qui ne s'était jusqu'alors qu'une seule fois démentie depuis 1948, lors de la transmission de pouvoirs entre Jose Figueres et Daniel Oduber en 1974.

### PAIX ET NEUTRALITÉ

Mal parti dans la campagne électorale après des primaires au sein du Parti libération nationale qui avaient mis en lumière de profondes divisions, Oscar Arias, donné largement battu dans les sondages en août dernier, a commencé à remonter la pente lorsqu'il a fait sien le thème de la paix et de la neutralité.

En se présentant comme le défenseur de la paix au Costa Rica et de la neutralité face à un adversaire qu'il a peint comme un belliciste, le candidat du PLN a assurément touché un point très sensible au cœur des Costariciens, résolument pacifistes depuis la suppression de l'armée en 1948. (ats, afp)

## Explosions toutes latitudes

● ATTENTAT EN ULSTER. - Un soldat du régiment de défense de l'Ulster (UDR), unité auxiliaire de l'armée britannique, a été tué et plusieurs autres blessés, hier après-midi, lors d'un attentat à la bombe à Belcoo (sud-ouest de la province), à la frontière avec la République, a-t-on appris de source policière. L'explosion d'une mine, placée sur une route, s'est produite au moment du passage d'une patrouille de l'UDR.

● NEUF MORTS À BEYROUTH. - Neuf personnes ont été tuées et six blessées, dans une explosion qui s'est produite hier en début d'après-midi dans la région chrétienne de New Jdeide (nord de Beyrouth), selon des témoins. L'explosion a eu lieu dans une rue commerçante du quartier de New Jdeide. Ce lourd bilan s'explique par le fait que l'attentat s'est produit à une heure de pointe.

● QUARANTE BOMBES À LIMA. - Les guérilleros du «Sentier lumineux», de tendance maoïste, ont fait exploser hier à Lima une quarantaine de bombes, qui ont fait trois blessés, d'importants dégâts matériels et causé une panne de courant, a annoncé la police péruvienne. Les attentats ont visé trois locaux du parti gouvernemental APRA, huit succursales bancaires, trois pylônes de haute tension, la prison San Jorge de la capitale péruvienne et un Office gouvernemental de la pêche. (ats, afp)

## Rude collecte des impôts en Chine Le dû des fonctionnaires

Selon la radio des percepteurs des impôts chinois ont été récemment passés à tabac en Mongolie.

La collecte de l'impôt, a dit la radio captée le 26 janvier par la BBC, «est une lourde responsabilité que le peuple doit soutenir».

«Récemment, plusieurs cas malheureux de passage à tabac et de blessures infligées à des agents de l'administration des impôts se sont produits», a indiqué Bu He, chef du gouvernement populaire de la région autonome de Mongolie Intérieure.

Le gouvernement a indiqué que les personnes travaillant à leur compte seront imposées cette année à des taux variant entre 7 et 60 pour cent. Auparavant certaines entreprises privées payaient un impôt, d'autres ne payaient rien.

Le gouvernement a aussi imposé le revenu des paysans riches. (ap)

## Vague de mauvais temps sur tout le sud du continent Le froid s'offre un tour d'Europe

De la Yougoslavie au Pyrénées en passant par Venise et les Alpes, la vague de froid qui sévit depuis quatre jours sur l'Europe du Sud a continué à faire des ravages hier.

Vingt et une nouvelles victimes ont été signalées dont quatorze en Yougoslavie, dans la région de Slovanie. En Italie, un carambolage a fait cinq morts et une trentaine de blessés sur l'autoroute nord-sud près de Florence.

Une autre victime a été signalée en France, dans le massif alpin de la Vanoise, où une avalanche a emporté une cordée de cinq chasseurs alpins, tuant l'un d'entre eux et en blessant quatre autres.

Toujours en France, les autorités ont indiqué que la situation devenait de plus en plus critique: 80.000 foyers sont toujours privés d'électricité dans les départements de l'Ardèche, de l'Ariège, du Gard, de l'Aude, de l'Hérault et de la Lozère.

De source autorisée, on indique que le plateau de l'Ardèche balayé depuis cinq

jours par la neige et le vent reste le département le plus touché. Dix mille personnes y sont toujours isolées et ne peuvent être ravitaillées que par hélicoptère. Des hôpitaux et des maisons de retraite risquent d'être privées de chauffage par épuisement de leur réserves en fuel domestique.

Dans le département de l'Ariège, frontalier avec l'Espagne, 15.000 personnes sont toujours privées d'électricité et 2400 de téléphone. Le plan Orsec devait être maintenu pour au moins deux ou trois jours. Dans l'Aude, plus à l'est, le massif des Corbières est enseveli sous une cou-

che de deux mètres de neige. 12.000 personnes vivent à la bougie. Les autorités vont mettre en place à partir de mardi un «plan fourrage» visant à sauver les troupeaux isolés.

### COUPÉS DU MONDE

En Italie, des dizaines de routes ont été fermées dans les Alpes et de nombreuses vallées sont coupées du monde. La température s'adoucit mais ce phénomène entraîne un nouveau danger, celui d'inondations provoquées par une brutale fonte de la neige. Venise en revanche a été déclarée hors de danger, la montée des eaux ayant reculé en-deça de la cote d'alerte. (ats, reuter)

● ADDIS-ABEBA. - L'ex-président sud-yéménite Ali Nasser Mohamed, renversé fin janvier à Aden, se trouve depuis vendredi à Addis-Abeba.

## prêt comptant

Disref. Simple. Rapide. Dans toutes les BPS.

Vous n'avez pas besoin de nous envoyer de coupon.

Il vous suffit de nous téléphoner si vous désirez obtenir un prêt comptant BPS. Nous vous donnerons volontiers tout renseignement utile et ferons immédiatement le nécessaire. Le numéro de téléphone de la BPS la plus proche figure dans la colonne ci-contre.

Localité	Téléphone	Interne
St-Imier	039 41 44 44	52
La Chaux-de-Fonds	039 23 15 44	14
Saignelégier	039 51 18 32	4
Tavannes	032 91 33 41	15
Trametan	032 97 54 33	16
Moutier	032 93 35 51	18
Bévilard	032 92 25 21	6
Neuchâtel	033 24 77 66	78
Bienne	032 22 56 11	304

BANQUE POPULAIRE SUISSE

La Banque proche de chez vous

C83

20

# SUISSE

## Franz Blankart devant les officiers L'ONU vaut bien un Leopard

«Ne refusez pas aux diplomates les moyens dont les hommes d'affaires suisses bénéficient de longue date (négociations du GATT)», avait lancé, samedi, l'ancien conseiller national Ernst Bieri aux délégués du parti radical, en recommandant le «oui» à l'ONU. Coïncidence, c'est un langage semblable que le délégué aux accords commerciaux, l'ambassadeur Franz Blankart, tenait samedi devant la division mécanisée 1, à Lausanne.

L'armée a besoin de chars pour assurer sa mission de défense militaire. Mais nous, diplomates, avons besoin de l'ONU pour remplir notre mission de défense économique et politique.

De notre rédacteur à Berne:  
Yves PETIGNAT

La Suisse a-t-elle quelque chose à gagner, économiquement, à être présente dans l'arène de New-York? Les retombées économiques seraient négligeables, croyaient pouvoir assurer certains délégués radicaux, samedi. Le banquier ou l'homme d'affaires qui se rend chaque semaine aux Etats-Unis n'a pas besoin de l'ONU pour remplir ses contrats.

Erreur, rétorque l'ambassadeur Blankart. Il n'y a pas un pays aussi vulnérable que la Suisse face aux tendances interventionnistes de certains Etats. En

effet, un franc sur deux gagné en Suisse provient de l'étranger. Or, constate le premier diplomate du Département de l'économie publique, les négociations économiques ne se déroulent plus uniquement au sein d'institutions spécialisées comme le GATT, le Fonds monétaire international. Ni même dans des institutions de l'ONU, mais «elles sont souvent lancées, guidées, reprises et achevées par l'assemblée générale, qui est l'organe suprême dont nous sommes exclus». De ce fait, la Suisse doit appliquer un droit à l'élaboration duquel elle n'a pas participé.

Deux exemples pour étayer le discours de Franz Blankart. La commission pour le droit commercial de l'ONU a élaboré et achevé, en l'absence de la Suisse, la loi type sur l'arbitrage commercial international, qui sera transférée dans les lois internes des pays membres et à laquelle

donc la Suisse devra bien se soumettre lors de litiges. Autre règle internationale en préparation à New York: les directives juridiques pour l'établissement de fournitures et de construction d'ensembles industriels. Et ne croyons pas que la Suisse n'aurait eu aucun poids dans ces négociations, prévient l'ambassadeur, nous sommes tout de même la 5e puissance financière et la 12e puissance commerciale du monde.

«Je ne vous cache pas ma perplexité de voir que l'on essaie de deux camps politiques différents d'empêcher la Confédération à disposer des moyens, militaires d'une part, diplomatiques d'autre part, lui permettant de défendre au mieux ses intérêts nationaux», conclut Franz Blankart.

Et voilà les gauchistes de l'initiative pour la suppression de l'armée et les opposants à l'ONU, libéraux et radicaux en particulier, mis dans le même panier.

Y. P.

## ICHA et agriculture Non et oui

Le Conseil fédéral n'envisage pas de supprimer l'ICHA sur les importations de matériel de guerre, afin de ne pas porter préjudice aux fournisseurs du pays. Dans sa réponse à une interpellation du conseiller national Willi Neuenschwander (udc-ZH) publiée hier, il met en garde contre les distorsions de concurrence que pourrait engendrer cette mesure.

D'autre part, la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner des modifications de la loi sur l'agriculture a critiqué le projet. Hier à Berne, elle a tout de même voté l'entrée en matière par 8 voix contre 3 après explications des représentants de la Confédération. Avec quelques retouches, le Conseil national l'avait approuvé le 25 septembre 1985 par 76 voix contre 6. (ats)

● L'Institut suisse d'armes anciennes sera présent aux fêtes commémorant les sept cents cinquante ans de la ville de Berlin, l'an prochain. En effet, comme l'a expliqué M. Eugène Heer, son directeur, une mise en scène historique lui a été commandée par les autorités de l'ancienne capitale allemande, pour prendre place dans l'ancienne forteresse de Spandau, aux portes de la ville. Il s'agira d'une sorte de maquette avec panneaux et diorama évoquant le passé berlinois du quinzième au dix-septième siècle.

● L'administration des douanes n'a pas réussi l'année dernière à atteindre les recettes inscrites à son budget, comme l'indique la dernière Feuille fédérale. Elle a perçu au total 4748 millions de francs, soit 182 de moins que prévu. Ce manque à gagner est à mettre en relation avec celui - déjà connu - des taxes routières, qu'il rejoint presque.

## Excès de plomb dans la vaisselle Un peu lourd pour la santé

Les laboratoires cantonaux du Nord-Ouest de la Suisse (Argovie, Berne, Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure), ont contrôlé au cours des derniers mois 513 pièces de vaisselle en céramique en provenance de Suisse et de l'étranger. Dix pour cent de la marchandise testée contenait un taux de plomb trop élevé. Comme l'a rappelé hier le chimiste cantonal de Bâle-Ville Martin R. Schüpbach, l'emploi de ce métal lourd peut mettre en danger la santé des consommateurs.

Pour M. Schüpbach, le législateur devrait envisager une interdiction générale de l'emploi du plomb dans la fabrication de la vaisselle. Lors des contrôles de ces derniers mois, il a été constaté une dégradation de la qualité des pièces fabriquées en Suisse.

Pour le chimiste cantonal, il n'y a pas de raison de s'alarmer, la présence de métaux lourds est souvent infime.

La situation peut être par contre plus critique avec la vaisselle de qualité moindre, dont le plomb se dissout plus facilement sous l'effet de mets ou boissons acides.

Lors des derniers contrôles effectués, les chimistes cantonaux ont constaté un taux de plomb trop élevé, en particulier dans des pièces de vaisselle suisses.

Les grandes entreprises suisses et de l'étranger respectent les limites prescrites par le contrôle des denrées alimentaires.

Par contre, la marchandise des petites entreprises recèle des taux de plomb souvent trop élevés.

Des traces de cadmium ont été détectées dans des pièces d'origine suisse. (ats)

## Dernier tirage de la Loterie à numéros Galette substantielle pour le gagnant

L'unique gagnant du dernier tirage de la Loterie suisse à numéros peut commencer à se réjouir: il pourrait bien empocher la coquette somme de 3,5 millions de francs. C'est ce qui ressort du dépouillement de 97 pour cent des quelque 10,5 millions de pronostics déposés la semaine passée, a indiqué hier après-midi à Bâle un porte-parole de la Société suisse de la Loterie à numéros.

Encore provisoire, les résultats du dépouillement indiquent que l'unique gagnant avec les six bons numéros devra compter avec dix personnes ayant trouvé cinq numéros plus le numéro complémentaire. Chacun d'entre eux devrait empocher environ 50.000 francs. Les quelque 255 joueurs avec cinq bons numéros toucheront environ 5500 francs. Ceux qui en ont trouvés quatre - 12.500 environ - gagneront 50 francs tandis que les 215.000 personnes avec trois bons numéros récupéreront six francs.

La lenteur du dépouillement s'explique par le fait qu'un grand nombre de bulletins incorrectement remplis doivent en effet être examinés manuellement et cela prend beaucoup de temps, a précisé le porte-parole.

Si le gagnant devait rester seul, il empocherait la plus importante galette jamais gagnée à la Loterie suisse à numéros, exception faite de la somme-record de 4,38 millions de francs rafalée en juillet dernier par un unique joueur. (ap)

## FAITS DIVERS

### Pour la 1ère fois dans l'administration fédérale Horaire mobile: «pougneur» licencié

Pour la première fois depuis l'introduction de l'horaire mobile dans l'administration fédérale, en mai 1980, un fonctionnaire a été licencié l'an dernier pour avoir triché sur le nombre de ses heures de travail. Un deuxième cas de falsification de carte à timbrer a été découvert mais le fautif a échappé au licenciement parce qu'il était près de la retraite et n'avait, en plus de 40 ans de service, jamais été sanctionné.

Le fonctionnaire licencié a avoué, grâce à des timbrages falsifiés, avoir «gonflé» son temps de travail de plus de 120 heures entre janvier 84 et août 1985.

### ARGOVIE: SUITE DE «CASSES»

Des cambrioleurs ont pénétré dans plus de 30 maisons au cours du week-end dans le canton d'Argovie.

Ils ont récolté un butin valant plusieurs dizaines de milliers de francs. Les deux ou trois malfaiteurs se sont surtout intéressés à l'or et à l'argent liquide se trouvant dans des logements vides, a indiqué la police cantonale argovienne.

La plupart des casses ont eu lieu dans le Seetal et le Wynental. Une série de cambriolages s'était déjà produite à la fin de l'année dernière dans cette région.

### GENÈVE: MÉDECIN AUX ASSISES

Accusé principal de l'affaire dite des fausses factures de l'Hôpital cantonal, le médecin yougoslave Rajko M., 47 ans, sera jugé par la Cour d'assises de Genève pour escroqueries par métier et faux dans les titres. Telle est la décision rendue hier matin par la Chambre d'accusation. Le procès n'aura cependant pas lieu dans l'immédiat. En effet, Rajko M. va recourir contre cette décision auprès de la Cour de cassation. (ats, ap)

## Grosse explosion à Lausanne La toiture d'un immeuble soufflée



Une cuisinière à gaz peut-être en cause. (Bélino AP)

Une explosion dont la cause n'est pas encore connue avec certitude s'est produite hier vers 13 h. 50, rue de la Pontaise, dans un quartier nord de Lausanne, au quatrième étage d'un immeuble locatif. Deux étages et les combles sont endommagés et la toiture a été crevée par la déflagration. Un homme de 66 ans a été hospitalisé, grièvement brûlé.

L'explosion serait due à une défectuosité de la cuisinière à gaz d'un des appartements du quatrième étage, mansardé. C'est dans son appartement soufflé par la déflagration que l'on a retrouvé le

locataire, à l'aide d'un chien d'avalanche. Les murs de l'immeuble sont intacts mais une partie du plafond de l'appartement sinistré, au-dessus de la cuisine, a été percé, ainsi que le toit de l'immeuble au-dessus des combles.

Les dégâts, impossibles à chiffrer pour l'heure, dépasseront sans doute 200.000 francs. Une montagne de gravats et d'objets familiers mêlés s'est formée sur la terrasse, devant l'immeuble et à l'intérieur. Dans les combles, tout est saccagé.

Le juge informateur et la police enquêtent. Les pompiers, intervenus rapidement, ont éteint un début d'incendie. (ats)

## Incendie d'une maison de vacances à Ibiza Deux petites Suissesses périssent

Sept personnes ont perdu la vie dimanche à Ibiza, dans les Baléares, lors de l'incendie d'une maison de vacances. Deux fillettes de nationalité suisse âgées de six ans figurent parmi les victimes. Des étincelles jaillies d'une cheminée sont à l'origine de cet incendie, selon la police espagnole.

Les deux petites Suissesses, habitant Genève, Tayani et Yakin Belsiger, étaient jumelles, a précisé dans un communiqué la police espagnole.

Le propriétaire de la maison de vacances, Johannes van der Moor, ressortissant hollandais de 36 ans, son épouse Marek, 34 ans, leurs enfants, Mark, 7 ans, et Flores, 4 ans, ainsi qu'un Britannique de 34 ans, John Walter Spittle, sont morts dans l'incendie. Les sept victimes ont été découvertes dimanche soir par le père

des jumelles. Theodor Belsiger était aller reprendre ses fillettes qui avaient passé la nuit dans la maison de son ami hollandais.

L'habitation se situait à San José, non loin de l'aéroport d'Ibiza.

La police espagnole a expliqué que des étincelles jaillies de la cheminée où les flammes s'étaient subitement enflées, avaient communiqué le feu aux meubles. Le sinistre s'est ensuite propagé au toit de chaume de la maison. (ap)

## Ressortissant tamoul expulsé

Un ressortissant Tamoul condamné à trois mois de prison et cinq ans d'expulsion sans sursis pour blessures et coups de couteau a été renvoyé récemment au Sri Lanka. Selon Joerg Kistler, porte-

parole du Département fédéral de justice et police (DFJP), cette expulsion ne signifie pourtant pas que des requérants d'asile tamouls dont la demande a été rejetée ont déjà été expulsés en secret.

En avril de l'année dernière, la conseillère fédérale Kopp avait clairement indiqué que l'arrêt temporaire des procédures d'expulsion ne concernait pas les Tamouls impliqués dans un trafic de drogue. Les demandeurs d'asile condamnés pour des crimes et délits graves, en conséquence, devaient être semblablement traités, selon le DFJP. La douzaine de cas d'expulsion rapportés par le quotidien «Blick» remontent, selon le DFJP, à une période antérieure à avril 1984. Pour l'heure, les procédures d'expulsion sont toujours stoppées mais il se pourrait qu'elles soient bientôt à nouveau appliquées. (ap)

## Cochons d'Inde recueillis par la police zurichoise Asile accordé

Quatre cochons d'Inde vraisemblablement abandonnés ont été recueillis vendredi par la police cantonale zurichoise. Les rongeurs, deux femelles blanches, un petit également de couleur blanche ainsi qu'un mâle brun et blanc, ont été découverts vendredi dernier par des passants dans une forêt au-dessus de Meilen (ZH). Ils erraient dans la neige, transis et tout mouillés, a indiqué hier la police cantonale zurichoise.

Les cochons d'Inde ont été facilement capturés par les représentants de la force de l'ordre. Ils pouvaient à peine se mouvoir dans la neige fraîche, a précisé la police.

En parfaite santé, les rongeurs sont actuellement en pension au poste de police de Meilen où ils amusent les gendarmes, précise le communiqué de police. (ap)



Heureuse période de formation, où l'individu découvre les rudiments essentiels de l'existence! (Bélino AP)

Les recrues de l'Ecole d'infanterie de montagne 9 à Airolo ont été appelées sous les drapeaux pour aujourd'hui.

En raison des menaces d'avalanches, elles ont reçu une dispense hier. Le report du début de l'Ecole de recrues à Airolo concerne 350 jeunes gens des cantons d'Uri et du Tessin, des Grisons d'expression italienne, du Valais d'expression allemande.

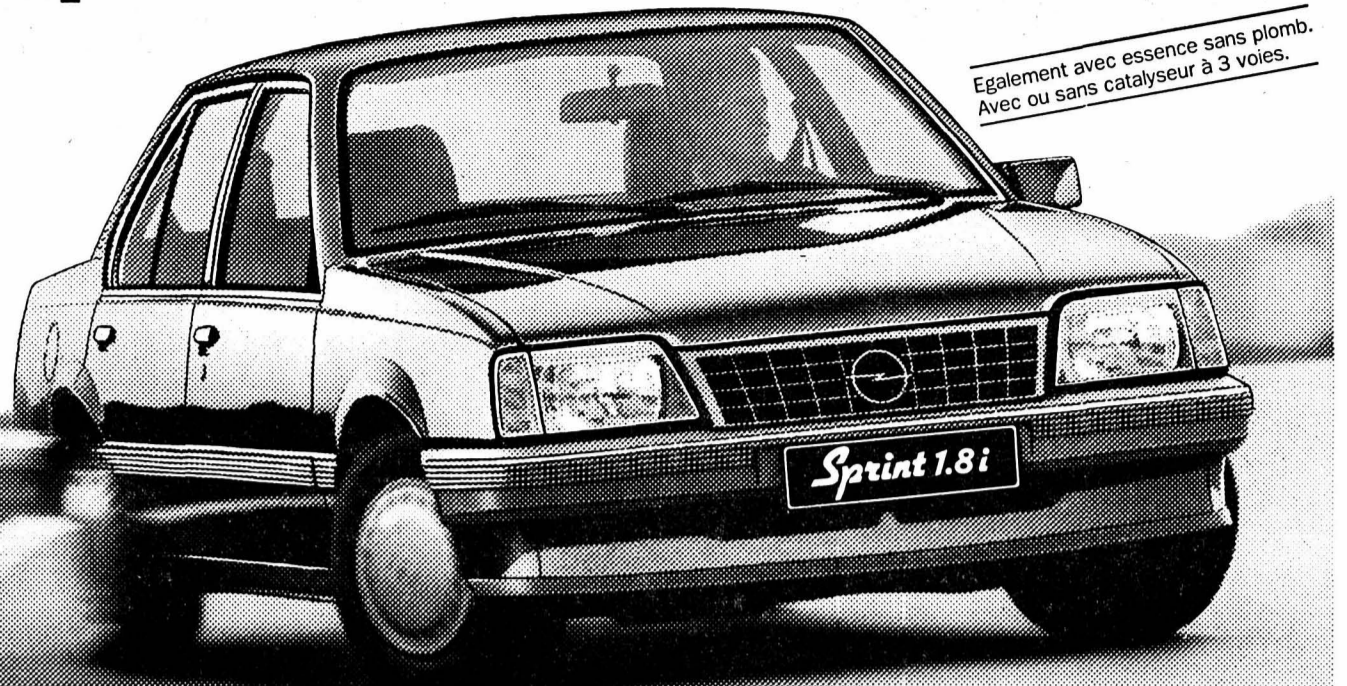
D'autre part, hier, ce sont quelque

16.000 soldats, dont environ 1300 officiers, 400 sergents-majors et fourriers, 3500 caporaux frais émoulus qui ont été appelés. Pour certains, le service commence notamment une semaine plus tard, pour les troupes blindées 21 et 22 à Thoune, les troupes légères 25 à Bure et 27 à Schwyz et matériel 82 et 84 à Thoune. Les membres des troupes sanitaires 66 à Moudon et 67 à Losone commencent le 24 février et pour 14 semaines seulement. (ats)

# Nouveau. Ascona Sprint 1.8i avec 115 ch.

**Fr. 17'200.-**  
**Imbattable sur toute la ligne.**

McCormick ASI 336/86 Hg



Egalement avec essence sans plomb.  
Avec ou sans catalyseur à 3 voies.

Ascona Sprint 1.8i avec coffre conventionnel Fr. 17'200.-. Avec hayon Fr. 17'950.-.

L'Ascona Sprint, c'est un équipement sport complet: moteur 1.8i à injection, boîte 5 vitesses à rapports courts, pneus à section basse, sièges sport, intérieur GT, compte-tours et filet rouge pour habiller

son pourtour. L'Ascona Sprint, c'est aussi toutes les qualités qui ont fait de l'Ascona la voiture la plus prisée de sa catégorie: traction avant, châssis sport, spaciosité (hayon ou coffre conventionnel). L'Ascona

Sprint 1.8i vous attend dès maintenant auprès de votre distributeur Opel. Pour combien de temps encore? Voilà toute la question.

**OPEL**   
**FIABILITÉ ET PROGRÈS**

## La nouvelle génération Opel. Le N° 1 en Suisse

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; Les Verrières: Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit;  
Vos distributeurs locaux: Couvet: Autoservices Currit; Le Noirmont: Garage Walter Salzmänn; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

## OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour date à convenir

### chauffeur

poids lourds.

pour camions de 4 à 15 tonnes. Horaire régulier, semaine de 5 jours. Place stable et bien rétribuée.

Faire offre avec références ou téléphoner chez

**KAUFMANN** Aciers et métaux  
Marché 8 - La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 10 56



**Joliat Intérim S.A.**

58, avenue Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 27 27

mandatés par une multinationale, nous cherchons

**mécanicien faiseur d'étampes**  
**mécanicien de précision**

CFC avec expérience.

**technicien en électronique**  
**pour élaboration de projets.**

emplois fixes, situations d'avenir, salaires élevés

Veillez téléphoner ou vous présenter à nos bureaux.

Publicité intensive, publicité par annonces

10% à 30% moins cher!

**DISCOUNT**  
**MEUBLES**

LE CRÊT-DU-LOCLE



À VENDRE

**immeuble locatif**

près de la Place du Gaz, 12 appartements de 2 et 3 pièces avec confort.

S'adresser à:

**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33


**EXPERT**  
Tout pour vous plaire

Echangez maintenant votre ancien téléviseur

Profitez des nouveaux programmes de Coditel!

Nos formidables offres d'échange sur des appareils de grandes marques avec double garantie!  
Facilités de paiement et location.

Television / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma  
**brugger**  
La Chaux-de-Fonds  
L-Robert 23-25  
(039) 23 12 12

 Le groupement de spécialistes indépendants en radio, TV, HiFi et vidéo.

**VAUDOISE ASSURANCES**

offre un poste de

### secrétaire

pour compléter une équipe jeune et dynamique,

- CFC commercial,
- habile dactylo,
- salaire et prestations sociales exemplaires.

Faire offres écrites à

**Vaudoise Assurances**

M. Jacques Etzensperger,  
agent général

Rue de la Serre 66,  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Economies actives:**



dans tous nos magasins

**Lapin** entier  
importé, surgelé  
pièces de 1-1,2 kg

le kg

~~7.80~~

**7.-**

**Saucisses «Merguez»**  
paquets de 4 pièces, 200 g env.

les 100 g

~~1.35~~

**1.15**

**MIGROS**

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

# Les vitamines: Surtout maintenant car les refroidisse

Le secret du succès à la portée de tous.

La meilleure façon d'éviter un rhume, c'est de le tenir à distance. Seul moyen de défense: la résistance physique.

Pour la maintenir et même l'accroître, le secret du succès s'appelle vitamines. Pour tous. Toujours et partout.

## OFFRES D'EMPLOIS

### Une activité pour vous ?

Pour faire face à notre développement, nous cherchons

### plusieurs conseillères

pour la promotion d'un article exclusif de fabrication suisse.

Etes-vous intéressée par une activité à temps partiel ou à temps complet ?

Votre disponibilité et votre dynamisme nous intéressent et nous serions heureux de faire votre connaissance.

Appelez-nous sans tarder au numéro **021/22 17 07** et demandez **Sylvain Optyker** ou **Paul Perriard**.

A bientôt !

Nous cherchons

**printemps**

### cuisinier

(22 heures par semaine)

Entrée: début février

Nous offrons:

- rabais sur les achats
- plan d'intéressement aux bénéfices
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise

La Chaux-de-Fonds

Se présenter au bureau du personnel ou ☎ **039/23 25 01**

Votre journal:  
**L'IMPARTIAL**

Le Service d'aide-familiale de la Chaux-de-Fonds, cherche pour tout de suite ou date à convenir:

### 1 responsable de placement

à temps partiel.

Formation souhaitée: aide-familiale ou formation équivalente. Faire offre écrite à: **SAF A** l'attention de **Madame Nicolet Marché 4** 2300 La Chaux-de-Fonds

### Bracelets métalliques

Nous sommes mandatés par une importante et dynamique entreprise industrielle du Jura pour rechercher un

### chef de projet

capable de:

- Créer de A à Z une unité de production de bracelets métalliques de montres, niveau moyen à haut de gamme
- Réaliser progressivement une production de séries industrielles, depuis l'étude de faisabilité des produits à la livraison aux clients
- Gérer enfin cette unité en responsable, après s'être doté des moyens de gestion ad hoc

Ce chef de projet pourra compter en permanence sur l'appui logistique de l'entreprise-mère.

Volonté, formation technique et connaissance de la gestion industrielle sont indispensables pour remplir cette très intéressante mission.

Si vous souhaitez répondre à cette offre, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre dossier à:

### Conseilray SA

Bureau d'ingénieur conseil  
**108, avenue Léopold-Robert**  
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous vous garantissons une discrétion absolue et ne transmettrons vos propositions à l'entreprise intéressée qu'avec votre accord préalable.



## GÉNÉRALE OCCIDENTALE

PARIS, FRANCE

### Emprunt 5¾% 1986-1996 de fr.s. 125 000 000

Les instituts financiers ci-dessous offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au **7 février 1986, à midi**

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:

Prix d'émission:	99,75% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Coupons:	coupons annuels au 27 février
Coupsures:	obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000 nominal
Remboursement:	le 27 février 1996
Remboursement anticipé:	à partir du 27 février 1991 avec une prime diminuant de ½% par an commençant avec 2½% pour raisons fiscales avec une prime diminuant de ½% par an jusqu'au pair, commençant avec 2% la première année
Impôts et taxes:	Le paiement du capital, des intérêts et des primes éventuelles est effectué net de tous impôts ou taxes quelconques de la République Française
Cotation:	sera demandée aux bourses de Bâle, Genève et Zurich
Libération:	le 27 février 1986

Le prospectus détaillé paraîtra le 3 février 1986 en français dans le «Journal de Genève» et dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Des exemplaires de ce prospectus d'émission détaillé seront tenus à disposition aux guichets des instituts mentionnés ci-dessous.

Au cas où un investisseur ne pourrait se procurer ces titres par l'intermédiaire de sa relation bancaire habituelle, des attributions de titres peuvent être obtenus directement et sans frais auprès des Instituts suivants dans la limite de leurs possibilités.

#### SODITIC S.A.

AMRO BANK UND FINANZ	BANK HEUSSER & CIE AG
BANQUE GUTZWILLER, KURZ, BUNGENER S.A.	BANQUE INDOSUEZ, SUCCURSALES DE SUISSE
BANQUE PARIBAS (SUISSE) S.A.	CITICORP INVESTMENT BANK (SWITZERLAND)
CRÉDIT DES BERGUES	KREDIETBANK (SUISSE) S.A.
NIPPON KANGYO KAKUMARU (SUISSE) S.A.	SAMUEL MONTAGU (SUISSE) S.A.
UNIGESTION S.A.	
FIRST CHICAGO S.A.	HOTTINGER & CIE
LLOYDS BANK PLC	NORDFINANZ-BANK ZÜRICH
J. HENRY SCHRODER BANK AG	
BANQUE KÜNZLER AG	BANK IN LANGNAU
BANK OPPENHEIM PIERSON (SCHWEIZ) AG	BANKERS TRUST AG
BANQUE BRUXELLES LAMBERT (SUISSE) S.A.	BANQUE KLEINWORT BENSON S.A.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (SUISSE) S.A.	BANQUE DE PARTICIPATIONS
BANQUE PASCHE S.A.	ET DE PLACEMENTS S.A.
BARCLAYS BANK (SUISSE) S.A.	BANQUE SCANDINAVE EN SUISSE
COMPAGNIE DE BANQUE	CHEMICAL BANK (SUISSE)
ET D'INVESTISSEMENTS, CBI	CRÉDIT LYONNAIS FINANZ AG ZÜRICH
DAI-ICHI KANGYO BANK (SCHWEIZ) AG	GREAT PACIFIC CAPITAL
GRINDLAYS BANK PLC	THE ROYAL BANK OF CANADA (SUISSE)
SOGENAL	VOLKSBANK WILLISAU AG
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE	

No. de valeur 478.853

Entreprise de transports de la ville cherche

### chauffeur poids lourds

Entrée immédiate ou à convenir. Faire offre sous chiffre IT 2757 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons un

### menuisier qualifié

pour travaux d'atelier.

S'adresser à la menuiserie **LIENHER SA, 2065 Sava-gnier, ☎ 038/53 23 24.**



### CHANCELLERIE D'ÉTAT

Par suite de promotion de la titulaire, un poste d'

### employé(e) d'administration

éventuellement de

### secrétaire adjoint(e)

est à pourvoir à la Chancellerie d'Etat, à Neuchâtel.

Tâches:

- secondar la personne responsable du service du Grand Conseil, notamment dans les travaux suivants:
  - organisation des travaux du parlement;
  - publication des recueils de la législation cantonale;
  - préparation des travaux des commissions parlementaires et frappe de leurs rapports;
  - transcription des procès-verbaux du Grand Conseil.

Exigences:

- formation commerciale complète et pratique de quelques années;
- connaissance approfondie de la langue française;
- aptitudes à assumer des responsabilités et à travailler de manière indépendante;
- habile dactylographe;
- connaissances en informatique (machines à traitement de textes).

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er juillet 1986 ou date à convenir.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 7 février 1986.

Nous sommes une équipe dynamique et nous cherchons pour la renforcer d'autres collègues de travail.

La Bernoise Assurance pratique toute les branches. Elle offre ainsi à ses collaborateurs externes un programme de vente attrayant, constamment adapté aux besoins nouveaux.

Une activité dans le service externe

### voilà ce qu'il vous faut!

Si vous

- êtes prêt à un travail sortant de l'ordinaire
- aimez le contact
- êtes travailleur et correct
- habitez ou habiterez à Neuchâtel-Est ou au Val-de-Ruz

- avez fait un apprentissage  
- avez entre 25 et 40 ans  
un entretien informatif sans engagement pourrait marquer pour vous le début d'une nouvelle carrière.

N'hésitez pas à nous appeler pour prendre rendez-vous.

Bernoise Assurance  
Agence générale de Neuchâtel  
André Merlotti  
Grand-Rue 1a  
2001 Neuchâtel  
Téléphone 038 24 11 66

**bernoise**  
assurance

# ments vous guettent.

A Migros, il y a des vitamines à consommer à la cuillère ou à sucer. Et à boire, par exemple M-C-Vit et M-Multivit.



**M-C-Vit**

Comprimé effervescent au goût de citron ou d'orange. Se dissout instantanément dans l'eau et donne une limonade rafraîchissante et riche en vitamine C.

**Nouveau:** sans colorants synthétiques.

Tube de 20 tablettes **2.40**

**M-Multivit**

Comprimé effervescent avec 10 vitamines essentielles. Se dissout dans l'eau et donne une boisson à l'orange très désaltérante.

**Nouveau:** sans colorants synthétiques.

Tube de 20 tablettes **2.80**

En vente dans les MM et les MMM.

# MIGROS

## OFFRES D'EMPLOIS

En raison de notre extension, nous engageons toujours:

**SERRURIERS-CONSTRUCTEURS**

**ÉLECTRICIENS-MÉCANICIENS** qui seraient formés comme monteurs d'appareils de manutention en usine et à l'extérieur.

**MANŒUVRES**

Nous offrons un travail très varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Faire offres avec prétentions de salaire à: Sponta SA, Manutention et agencement industriel, Boudry, ☎ 038/42 14 41.

Atelier de polissage cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

**polisseur aviveur**

☎ 039/23 18 08

Ménage de 2 personnes Renan cherche pour quelques heures par semaine, pour tout de suite ou date à convenir

**femme de ménage**

☎ 039/63 12 38 aux heures des repas.

au printemps  
La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour notre kiosque

**vendeuse auxiliaire**

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel, ☎ 039/23 25 01, La Chaux-de-Fonds.

**BESOIN D'ARGENT**

Prêts jusqu'à Fr. 30 000.- dans les 48 h. pour salariés, sans caution. Discretion absolue. ☎ (021) 35 13 28 Tous les jours 24 heures sur 24

**Cercle Egalité, Boveresse, cherche**

**TENANCIER**

pour le 1er novembre 1986.

Patente exigée.

Renseignements: **M. René Blanc, 2113 Boveresse, ☎ 038/61 20 21.**

**DELTA**

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

**un ou une REPRÉSENTANT/E DE COMMERCE**

Age idéal: 28 à 35 ans.

S'adresser à M. Ruetsch **DELTA-INTERIM S.A.** 13, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 23 73 13

**UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL FACULTÉ DES SCIENCES**

En raison de la retraite du titulaire, un poste de

**PROFESSEUR ORDINAIRE D'ÉCOLOGIE VÉGÉTALE**

est mis au concours.

A valeur égale, la préférence sera donnée à un candidat ayant une expérience approfondie en phytosociologie ou (et) en écologie du sol. Le candidat devrait être capable d'assurer un enseignement et de diriger des recherches dans ces domaines, ainsi que d'établir des contacts avec les milieux de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire.

Traitement: légal.  
Obligations: légales.  
Entrée en fonction: octobre 1987.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la faculté des sciences, chemin de Chanterle 20, 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste de publications et références, au Département de l'Instruction publique du Canton de Neuchâtel, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 avril 1986.



**Lancia Y10. Dès Fr. 12 550.-**

**(sans chauffeur)**

Vous connaissez la Lancia Y10? C'est cette nouvelle Lancia. Aussi luxueuse qu'effrontée. Avec ses lignes totalement avant-gardistes, elle s'adresse - en excellent italien - à l'automobiliste aux exigences totalement exceptionnelles. Parce qu'elle sait se faire petite pour offrir autant que celles qui se font grandes! Ses lave-glaces avant et arrière électriques par exemple, son verrouillage central, sa boîte à gants qui fait office de bar, ses sièges arrière rabattables séparément, sa garantie anticorrosion de six ans et bien d'autres choses encore.

Cette petite luxueuse à l'habitacle de première classe comble un vide certain. Et c'est avec une grandeur d'âme peu commune qu'elle offrira à plus grande qu'elle cette grande place de parc pour se contenter d'un tout petit espace entre deux camions. Et ce n'est pas à sa consommation que vous mesurerez son goût du luxe! 4,2 l/100! (Version fire, normes ECE.) Vous pouvez l'obtenir en trois versions, mues par des moteurs de 45, 55 ou 85 ch qui vous conduiront vite, très vite ou turbo-vite à votre rendez-vous.

Vous souhaitez grandement tester cette petite luxueuse? Je vous en prie. Cette miniberline au maxi-confort vous attend chez plus de 180 concessionnaires Lancia. De toutes les couleurs, de tout son luxe. Mais avec sa seule et unique ligne futuriste.

**LANCIA Y10**

Y10 Fire, 45 ch, 999 cm<sup>3</sup>, 145 km/h, Fr. 12 550.-. Y10 Touring, 55 ch, 1049 cm<sup>3</sup>, 155 km/h, Fr. 13 700.-. Y10 Turbo, 85 ch, 1049 cm<sup>3</sup>, 180 km/h, Fr. 15 400.-. Financement et leasing avantageux par: FIAT CREDIT S.A.

**GARAGE DES 3 ROIS SA** La Chaux-de-Fonds Boulevard des Eplatures 8 ☎ 039/ 26 81 81

**Le Locle** Rue de France 51 ☎ 039/31 24 31

**Neuchâtel** Pierre-à-Mazel 11 ☎ 038/25 83 01

## OFFRES D'EMPLOIS



RTN-2001, radio neuchâteloise, cherche des

### collaborateurs pour son service sportif

au Locle, à La Chaux-de-Fonds et sur le Littoral.

Faire offres écrites à RTN-2001, Service de l'information, case postale 1361, 2000 Neuchâtel.

Nous engageons

### technicien ET en électronique

Travaux variés en atelier. Service après-vente extérieur. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre ou se présenter: ROXER S.A., 36, avenue Charles-Naine, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 75 75.

Entreprise horlogère en expansion à La Chaux-de-Fonds, engage au plus vite

### ouvrières qualifiées

pour travaux fins sur bracelets métalliques. Utilisation de petites machines simples. Bonne vue et habileté sont absolument nécessaires.

Les personnes consciencieuses désirant se créer un emploi stable, sont priées d'écrire sous chiffre 91-90 à ASSA Annonces Suisses SA, case postale 950, 2301 La Chaux-de-Fonds

Entreprise de la place de Neuchâtel cherche

### une aide en pharmacie diplômée

ou

### une droguiste

- poste à responsabilités, varié et indépendant;
- semaine de 5 jours;
- avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres sous chiffre H 28-548638 Publicitas, 2001 Neuchâtel.



ÉCOLE D'INGÉNIEURS SAINT-IMIER

Ecole Technique Supérieure de l'Etat de Berne ETS

Suite à la promotion du titulaire au poste de directeur, nous mettons au concours un poste à plein temps de

## professeur d'informatique

dont les tâches seront:

- l'enseignement de l'informatique, des techniques des processeurs, de la logique et des systèmes logiques;
- la conduite de travaux de semestre et de diplôme en informatique;
- la responsabilité du service informatique, qui sera doté prochainement de hard et software ultramodernes;
- le développement de ce service et des techniques de la CAO, FAO, etc.

Titre exigé:

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ EPF en informatique

ou en mathématiques, physique, électronique avec formation postgrade en informatique technique, ou universitaire de formation équivalente.

Entrée en fonction: 1er août 1986.

Le cahier des charges contenant les indications relatives à l'activité et aux conditions d'engagement peut être demandé au secrétariat de l'école, ☎ 039/41 35 01.

Les offres manuscrites, avec photographie, curriculum vitae, références et certificats sont à adresser, jusqu'au 28 février 1986, à la Direction de l'École d'Ingénieurs, Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.



Préci-Coat SA, société spécialisée dans les traitements de surfaces et la technologie des couches minces, utilisant des techniques de fabrication d'avant-garde, met au concours, dans le cadre de ses nouveaux développements, les postes suivants:

### UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

pour le département fabrication. Il s'agit d'un poste à responsabilités en relation avec le chef de production pour la réception, la mise en travail et l'expédition.

### PLUSIEURS OUVRIÈRES ET OUVRIERS

minutieux, ayant travaillé dans l'horlogerie ou la micro-mécanique.

- Nous offrons:**
- formation complémentaire nécessaire;
  - un salaire adapté aux compétences;
  - une place stable;
  - les prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à: Préci-Coat SA, à l'attention du chef du personnel, Louis-Chevrolet 19, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 57 77.

## Portescap

Service du personnel



cherche pour son département Micro-horlogerie une

### ouvrière

qui après une période de formation, effectuera des travaux de contrôle et de visitage de petites pièces au binoculaire.

**Nous demandons**

- bonne vue indispensable
- aptitude à travailler au binoculaire
- âge idéal 25 à 40 ans

**Nous offrons:**

- Avantages sociaux d'une grande entreprise
- Horaire variable

Les personnes intéressées par cette activité voudront bien prendre rendez-vous par téléphone avec M. R. Noverraz - ☎ 039/21 11 41 - interne 425

# XIDEX

MAGNETICS S.A.

XIDEX Magnetics SA filiale d'une entreprise américaine fabriquant des disques magnétiques pour l'informatique

### désire engager pour renforcer son équipe en place des employé(es) de fabrication

pour effectuer différentes opérations d'emballage et de production horaire d'équipes 2x8 h avec rotation hebdomadaire (06h00-14h30-14h30-23h00) ou horaire régulier de nuit

### mécaniciens d'entretien

chargés du réglage et de l'entretien de nos machines automatiques horaire d'équipe 2x8 h

### inspecteur(trice) volant(e)

pour le contrôle de la qualité des produits finis et en cours de fabrication horaire d'équipes 2x8 h

### électronicien (MAET)

chargé de l'installation, de l'entretien, du réglage électronique et de la programmation des commandes de nos équipements. Horaire régulier de nuit. Horaire 2x8 h

Les personnes intéressées sont priées de venir remplir une feuille d'inscription à la réception de XIDEX MAGNETICS SA, rue Girardet 29, 2400 Le Locle, ou de téléphoner au Chef du personnel au ☎ 039/34 11 88

**Toujours frais + toujours avantageux**  
Viande fraîche de 1ère qualité

de bœuf:

**Steaks**

500 g  
~~15.-~~

**12.50**

**Rôti**

500 g  
~~11.-~~

**9.50**

Du café frais  
Café en grains DENNER  
et café Timba  
AUX anciens prix!

Seulement dans nos succursales avec vente de viande fraîche.

Valable dès le 4.2.86

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

FRP-6/4286

# DENNER SUPERDISCOUNT



**Oranges Jaffa Shamouti**

sac portable de 2,5 kg 3.50 per kg

**1.40**

**Oufs suisses ponte au sol**

classe extra 6 pièces ~~2.45~~

**1.95**

**Yogourt Toni**

• Kleie prune/son de blé

• Vital pomme/noix

(100 g - 30) 180 g ~~0.75~~

**0.55**

Dans toutes nos succursales avec produits frais!



# ECONOMIE

## Cour civile du Tribunal cantonal: pour manquements graves Fiduciaire condamnée à plus de 2 millions de dommages-intérêts

L'organe de contrôle d'une société anonyme - l'entreprise de construction P. P. SA à Neuchâtel - répondait hier du dommage causé aux créanciers de ladite société mise en faillite après l'exercice 1975, pour avoir manqué à ses obligations en admettant année après année durant cinq ans, que le capital-social ne soit plus couvert, sans attirer l'attention des administrateurs sur ce fait et sur celui que certains postes de l'actif du bilan étaient surévalués et ne correspondaient pas à la réalité.

L'expérience de la Fiduciaire F., SA de Berne, avec siège central à Zurich n'élargit pas sa responsabilité, mais confirme tout de même l'étendue des défauts de contrôle et de conseils éclairés, étant donné qu'elle agissait en plus en tant que conseiller financier de la société P. SA.

La fiduciaire s'est contentée de faire des réserves lors de l'acceptation des comptes devant l'assemblée générale. Aggravation de la faute encore du fait que les administrateurs ne semblaient pas en mesure de comprendre la gravité de la situation.

Devant un total manque de clarté et surtout de «sincérité» du bilan, la fiduciaire L. de Lausanne avait proposé pour sa part et en tant que précédent contrôleur, le renvoi des comptes devant le Conseil d'administration à cause d'insuffisances notoires de la comptabilité, de l'état précaire de la fortune de la société, qui ne correspondait pas à la nature du bilan où les amortissements ne couvraient que partiellement la dépréciation générale du matériel, où les actifs, travaux en cours, créances à récupérer etc. restaient surévalués. En refusant de donner sa caution aux comptes, au bilan et au compte de pertes et profits, la fiduciaire L., déclinait une réélection en tant que contrôleur.

Compte rendu:  
Roland CARRERA

C'est donc la Fiduciaire F., SA, succursale de Berne qui a été chargée de remplacer ses collègues lausannois.

F. aurait dû être d'emblée très ferme, dès le contrôle du premier exercice qu'elle avait à effectuer. La position de ses collègues étant un sérieux indice. Dès 1971, il fallait faire un bilan intermédiaire qui aurait vraisemblablement entraîné un dépôt de bilan.

Passons sur le cent et un détails examinés par le tribunal: tout le monde est d'accord pour déclarer que la défenderesse a failli à ses devoirs de contrôleur aux comptes et conseilère. Sa responsabilité est appréciée avec une certaine sévérité par les juges.

La seule question qui se posait finalement était d'apprécier en dates et en chiffres à quel moment cette responsabilité entraînait vraiment en ligne de compte

et à partir de là, de combien. Car entre le moment où le dépôt de bilan aurait dû être effectué et la date réelle de la faillite, la masse en faillite s'est accrue de trois à cinq millions au moins...

Après la fiduciaire L. c'était une thérapie de choc qui aurait dû être appliquée et non pas des paroles lenifiantes. Mais aujourd'hui, dix ans après les faits, estimer quelle aurait été la situation si la fiduciaire F. avait fait son travail - en période de conjoncture favorable, correspond à une série de reconstitution et d'hypothèses qui doivent déboucher sur des vraisemblances et d'éléments permettant de cerner la réalité le plus près possible.

En déposant le bilan à temps, les conditions du marché de la construction aurait permis d'épargner deux millions sur les pertes de 1976. L'aggravation de la société sur cinq ans, part de l'hypothèse d'une faillite de trois millions en 1971 et constituera la base du calcul.

A la majorité, et après s'être retrouvé avec plusieurs propositions, le dispositif suivant est adopté par le tribunal: F., SA est condamnée à des dommages-intérêts de 2 millions de francs portant intérêts 5% dès le 28 mars 1980. La défenderesse supportera en outre neuf dixièmes des frais et dépens. Un dixième restant à la charge de la demanderesse, la masse en faillite P. P. SA.

### CONTRAT AVEC LUI-MÊME

Un directeur, alors qu'il avait le contrôle de deux entreprises, avait vendu un parc de machines de la première, à la seconde, et à prix favorable, avant que cette dernière ne soit déclarée bien plus tard en faillite. Cela laissait supposer une intention dolosive aux yeux de la

masse en faillite de l'ex-fabrique de boîtes V. S. A. aux Geneveys-sur-Coffrane, qui actionne en justice la société U. de La Chaux-de-Fonds, en vue de récupérer les machines vendues et délivrer au patron M. C. M., en lieu et place de l'argent versé, la reconnaissance des mêmes droits que les autres créanciers.

Le tribunal rappellera qu'à l'époque de la transaction V. S. A. était solvable. L'opération devait faciliter la restructuration de V. S. A. dont M. venait de prendre le contrôle.

Ce qui fait le poids finalement c'est qu'il se trouve qu'au moment de la faillite, des offres pour le rachat global du solde des installations pour trois cent mille francs et des «poussières» étaient repoussées par les administrateurs de la faillite, alors qu'il faudra plus tard réaliser ces machines pour cinquante mille francs seulement. Soit à peu près le montant de la première transaction. Ce qui fera dire à l'un des juges qu'en définitive la première opération avait été menée à bon prix... Retenons au-delà des considérations juridiques détaillées exposées par le tribunal que celui-ci rejettera les prétentions de la demanderesse.

### LE BLUES DU DENTISTE DANS LE NOIR

C'est l'avocat du demandeur qui rappelle cette chanson d'Henri Salvador en relevant que son client ayant vécu la même histoire n'a même pas eu la satisfaction d'entendre que son dentiste était un plombier...

Dans la présente affaire le dentiste prévenu de traitement de soins et de conseils inappropriés avait déjà été condamné à plus de 10.000 francs de dommages-intérêts, plus intérêts de retard, frais et dépens. Le jugement sera le même après que le Tribunal fédéral ait renvoyé l'affaire devant la Cour civile, pour des considérations de détails techniques qui ne changera pas l'essentiel de la cause.

### Composition du tribunal

Président: M. Pierre-André Rognoz. Juges: MM. Yves de Rognon, Philippe Aubert et Jacques Ruedin, avec Mme Geneviève Fiala. Greffier: M. Michel Guenet.

## Jacobs Suchard s'attend à des résultats réjouissants pour 1985

Le groupe Jacobs Suchard exerçant des activités internationales dans le domaine du café et du chocolat attend une augmentation du profit de plus de 20% pour l'année 1985 par rapport à l'année précédente - c'est-à-dire de 120 millions de francs suisses à 150 millions de francs suisses. Le chiffre d'affaires se trouve légèrement au-dessus du niveau de l'année précédente.

Afin de pouvoir se concentrer plus efficacement sur certains domaines d'activités d'entreprise, le conseil d'administration a décidé lors de sa dernière session de diviser les anciennes activités dans trois secteurs d'affaires.

informé qu'il envisage de désapprouver la demande de participation de Jacobs Suchard dans la maison Bernhard Rothfos formulée le 8 novembre 1985.

Jacobs Suchard et la maison Bernhard Rothfos ont pris connaissance de cette information et d'un commun accord renoncent à réaliser cette participation envisagée. (comm)

### PUBLICITÉ



«La prévoyance, c'est la vie qui continue. A mesure que la vie avance, ma femme et moi, nous nous habituons à pas mal de choses. Pourquoi faudrait-il y renoncer plus tard.» Monsieur K. Wong, scientifique médical. La police de prévoyance est un nouveau service de votre assureur sur la vie. Elle vous offre de nouveaux avantages fiscaux, car désormais la prévoyance individuelle est davantage favorisée. En outre, ce type de police de prévoyance est idéal pour votre troisième pilier. Car elle allie formation de capital pour la retraite, protection des survivants et sécurité en cas de perte de gain. Même le paiement des primes est couvert. Parlez-en à votre agent d'assurance. L'assurance sur la vie: la prévoyance adaptée aux besoins.

# BOURSE

HORS BOURSE		W'thur p.		Inco ltd		BILLETS (CHANGE)		Schering		Litton		75 1/2		Fuji Bank	
A	B	A	B	A	B	Achat	Vente	A	B	A	B	A	B	A	B
Roche b/jce	130000.-	132250.-	3150.-	3225.-	303.-	307.-	1 \$ US	1.97	2.05	484.-	488.-	57.-	57.-	1510.-	1500.-
Roche 1/10	13000.-	13200.-	5775.-	5840.-	151.-	149.50	1 \$ canadien	1.37	1.47	678.-	679.-	31.-	31.-	1970.-	1980.-
SMH p.(ASUAG)	116.-	125.-	3175.-	3200.-	180.-	184.-	1 \$ sterling	2.68	2.93	144.-	145.-	42.-	42.-	916.-	918.-
SMH n.(ASUAG)	540.-	548.-	1700.-	1730.-	58.50	59.50	100 fr. français	26.50	28.50	429.-	431.-	44.-	44.-	1070.-	1080.-
Crossair p.	1620.-	1620.-	3750.-	3950.-	85.25	87.25	100 DM	83.75	85.75	11.25	11.25	71.-	71.-	775.-	775.-
Kuoni	23100.-	23000.-	1880.-	1910.-	142.50	143.50	100 lire	0.1140	0.1290	12.-	12.25	48.-	48.-	1150.-	1150.-
SGS	6450.-	6500.-	2940.-	3010.-	96.50	98.75	100 pesetas	1.22	1.47	13.75	13.50	97.-	97.-	461.-	470.-
			3150.-	3325.-	193.-	194.50	100 schilling autr.	11.90	12.20	4.10	4.05	107.-	107.-	1980.-	2050.-
			8300.-	8500.-	21.50	22.-	100 escudos	1.05	1.55	9.60	9.50	67.-	67.-	484.-	487.-
			4490.-	4620.-	129.50	134.50				41.25	40.50	36.-	36.-	985.-	980.-
			1565.-	1595.-	69.50	72.50				37.50	37.50	40.-	40.-	1630.-	1640.-
			10850.-	11100.-	64.25	67.-				58.-	59.-	80.-	80.-	1330.-	1310.-
			4675.-	4700.-	79.-	80.-						49 1/2	49 1/2	858.-	871.-
			1670.-	1720.-	156.-	158.-						82.-	82.-	335.-	339.-
			693.-	705.-	96.50	98.-						27.-	27.-	341.-	345.-
			1990.-	2000.-	163.-	163.-						48.-	48.-	365.-	366.-
			2500.-	2550.-	92.25	95.-						27.-	27.-	410.-	411.-
					55.75	57.-						81.-	81.-	819.-	814.-
					95.50	95.50						54.-	54.-	560.-	558.-
					123.-	126.50						23.-	23.-	1080.-	1110.-
					127.-	131.-						49.-	49.-	1000.-	1030.-
					37.75	39.-						47.-	47.-	1110.-	1110.-
					28.75	28.75						65.-	65.-	1110.-	1140.-
					153.-	153.-						64.-	64.-	390.-	390.-
					12.25	12.25						18.-	18.-	1310.-	1350.-
					19.50	19.50						24.-	24.-	3930.-	3830.-
					83.50	84.50						27.-	27.-	991.-	998.-
					118.50	123.-						13.-	13.-	850.-	870.-
					430.-	435.-						39.-	39.-	376.-	369.-
					81.25	82.50						50.-	50.-	1250.-	1230.-
					45.25	46.25						85.-	85.-	3130.-	3070.-
					62.50	63.50						43.-	43.-		
					56.-	55.50						42.-	42.-		
					125.50	127.-						65.-	65.-		
					285.-	289.-						51.-	51.-		
					225.-	225.-						15.-	15.-		
					241.-	239.-						70.-	70.-		
					496.-	502.-						72.-	72.-		
					264.-	260.-						76.-	76.-		
					1125.-	1125.-						24.-	24.-		
					397.-	400.-						24.-	24.-		
					665.-	660.-						24.-	24.-		
					343.-	343.-						76.-	76.-		
					233.-	233.-						14.-	14.-		
					233.-	233.50						154.-	154.-		
					975.-	965.-						39.-	39.-		

Achat 100 DM 84.30	Devise	Achat 100 FF 27.30	Devise	Achat 1 \$ US 1.9950	Devise	LINGOT D'OR 22.300 - 22.550	INVEST DIAMANT Janvier 1986: 218
-----------------------	--------	-----------------------	--------	-------------------------	--------	--------------------------------	-------------------------------------

(A = cours du 31.1.86)  
(B = cours du 3.2.86)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: — — Nouveau: 1594.61

# SPORTS

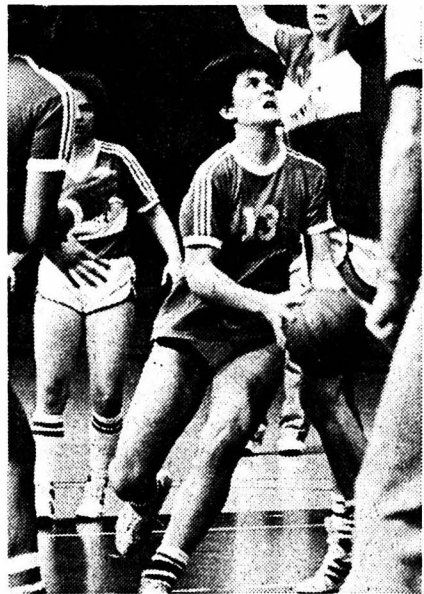
## Championnat de ligue nationale B féminine Un goût d'inachevé et d'amertume

### WINTERTHOUR - LA CHAUX-DE-FONDS 66-64 (36-35)

Contre un adversaire qu'elles avaient battu de trois points au match aller, les Chaux-de-Fonnières ont concédé la défaite pour un petit panier au match retour, après avoir disputé un excellent match.

Privées de P. Barbetti et C. Krebs, ainsi que de L. Frascotti, malades ou en camp de ski, les joueuses locales ont dû composer pour ce déplacement. Afin de compléter l'effectif, G. Chatelard, encore en âge scolaire, a subi le baptême du feu dans ce match.

Lors des premières minutes, on assista à un chassé-croisé constant. Winterthour creusa l'écart entre la 10e et la 11e minute (22-17). Puis ce furent les Neuchâteloises entre la 13e et la 14e minute



Les 18 points réussis par Sandra Rodriguez n'ont pas suffi aux Chaux-de-Fonnières pour s'imposer à Winterthour (Photo Schneider)

qui renversèrent la vapeur (26-27). A nouveau les Zurichoises reprirent l'avantage à la 19e minute (34-29). Ne s'en laissant pas compter, les locales recollèrent au score dans la 20e minute.

Jouant de façon moins crispée qu'à l'ordinaire, les Chaux-de-Fonnières ont su répliquer à leur manque de taille évidente cette saison par une mobilité inhabituelle. Dominées d'une tête au rebond par Mlle Langhard (18 points en première mi-temps) elles ont su jouer simplement et faire tourner le ballon pour trouver la faille en défense.

### RÉPLIQUES

La seconde période fut la réplique de la première. Chaque équipe mena à tour de rôle. Mais l'écart concédé n'excédait pas les 7 points. Dans cette phase, le pivot de Winterthour se fit discret, mais il fut aussi mieux gardé à distance par la défense. Ce qui explique mieux que les Chaux-de-Fonnières répliquèrent du tac au tac aux attaques adverses (57-56 à la 13e minute). Mais à la 14e, puis à la 17e, elles marquèrent le pas. L'adversaire en profita pour reprendre chaque fois 6 points d'avance. Il était dit que les visiteuses ne se laisseraient pas distancer comme ça. Les trois dernières minutes furent plaisantes et palpitantes à la fois. Le tableau affichait 66 à 60 en faveur des Zurichoises. Agressives en défense, les

Chaux-de-Fonnières prirent des risques. Ce ne sont pas moins de quatre fautes qui leur furent sifflées.

### FOL ESPOIR

Dans un premier temps, le coach zurichois fit tirer les lancers francs, que les joueuses manquèrent. Il décida alors de faire valoir son droit d'option (possession de la balle au milieu du terrain, afin de la conserver le plus longtemps possible). Pratiquant l'interception, les Neuchâteloises récupérèrent la balle les deux fois et inscrivirent autant de paniers. Le score était de 66-64 à la fin de la 19e minute. Tous les espoirs étaient permis car l'indicateur manuel des minutes donnait encore une minute à jouer. Quelle ne fut la déception des Neuchâteloises quant 9 secondes après le signal de fin de match retentissait. Le préposé, dans l'effolement avait oublié de tourner son panneau. Ce n'est pas là que le match s'est perdu, mais surtout dans les minutes improductives que connaissent les Chaux-de-Fonnières lors de chaque match. Il manque également un pivot capable de contrer de grandes joueuses, comme Mlle Langhard, 183 cm. et de surcroît très adroite.

Ne voulant prêter aucune joueuse, il faut associer toute l'équipe aux félicitations d'usage pour cet excellent match au goût d'inachevé. Avec un tel allant, Reussbühl n'a qu'à bien se tenir samedi prochain lorsqu'il recevra ces Chaux-de-Fonnières. (Sch)

**La Chaux-de-Fonds:** G. Chatelard (2), L. Asticher (10), Di Campli, F. Schmid (2), I. Persot (6), R. Favre (4), Norkiewicz (16) Rodriguez (18), C. Longo (6).  
**Winterthour:** Schalch (2), Molnar (2), Gasser (4), Benvenuti (4), Schmitz (4), Modric (2), Spoerri (10), Langhard (26), Munz (12).

**Ligue nationale B:** Femina Lausanne - Meyrin 93-54 (53-27). Pratteln - Sion 79-37 (44-15). Lausanne-Ville - SAL Lugano 56-51 (20-19). Winterthour - La Chaux-de-Fonds 66-64 (36-35).

**Le classement:** 1. Femina Lausanne 2; 2. Pratteln 20; 3. Reussbühl et La Chaux-de-Fonds 14; 5. Meyrin et SAL Lugano 10; 7. Winterthour 8; 8. Lausanne-Ville 6; 9. Sion 4, 10. Wetzikon 2.

## Chez les «sans-grade» neuchâtelois Peseux confirme son ascension

Dans son match contre Corcelles, Peseux I a réussi un petit exploit d'autant plus qu'ils ont fini le match à 4 joueurs. Meilleurs aux rebonds, les joueurs de Peseux ont su garder les mains froides dans les moments critiques.

La Chaux-de-Fonds II signe son troisième succès contre Auvernier II. Ils se rapprochent du 7e, signe de sauvetage. Il est certain que les Frascotti, Willen et autre Benoit ou Perret ont de quoi pour se tirer d'affaire.

On se demande qui arrêtera la marche royale de La Chaux-de-Fonds I, pourvu qu'elle aboutisse en première ligue l'an prochain.

### RÉSULTATS

Chx-de-Fds I - Chx-de-Fds II .... 77-61  
Corcelles - Peseux I ..... 87-93  
Auvernier II - Chx-de-Fds II ..... 70-75

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pts	Paniers
1. Chx-de-Fds I	10	9	1	0	19	932-601
2. Université	11	7	0	4	14	566-562
3. Fleurier I	11	6	0	5	12	790-793
4. Corcelles	12	5	2	5	12	937-893
5. Val-de-Ruz I	11	5	0	6	10	785-746
6. Peseux I	9	5	0	4	10	629-635
7. Marin I	9	3	1	5	7	555-665
8. Chx-de-Fds II	12	3	0	9	6	727-879
9. Auvernier II	11	2	0	9	4	692-939

## 3e ligue Drôle de championnat

Condamnés à jouer les seconds rôles, les professeurs de la 2e garniture de Saint-Imier ont accroché le leader à son palmarès, Val-de-Ruz II, lui qui venait de battre Union II. Fiechter (16), Ozen (12), Finazzi (13) et Walter (23) ont été les principaux artisans de la victoire.

A Union II, Bücher a joué son troisième match en LNB. Il ne pourra par conséquent plus descendre, c'est-à-dire ne plus jouer cette saison en 3e ligue.

Le championnat devrait prendre un nouveau tournant et, dès lors, Saint-Imier peut encore espérer réintégrer la deuxième ligue. Il est actuellement le mieux placé.

Marin II gagne malgré son inexpérience son match contre les anciens de Fleurier II.

Neuchâtel 50 doit rappeler son arrière garde, dont Roland Cornu qui jouait déjà à Fleurier en 1948 lors de la fondation, afin d'aligner un cinq de base dans une équipe diminuée par la grippe.

### RÉSULTATS

Marin II - Fleurier II ..... 50-44  
Val-de-Ruz II - Union II ..... 73-59  
Val-de-Ruz II - Saint-Imier II ... 67-70

Auvernier III - Neuchâtel 50 ..... 70-60  
Saint-Imier II - Union II ..... 49-70

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pts	Paniers
1. Val-de-R. II	11	9	0	2	18	813-560
2. Union II	11	9	0	2	18	787-492
3. St-Imier I	10	7	0	3	14	608-465
4. Neuchâtel 50	11	6	0	5	12	687-676
5. Cortaillod	10	5	0	5	10	571-514
6. St-Imier II	11	5	0	6	10	680-755
7. Auvernier III	12	4	1	7	9	597-762
8. Marin II	10	4	1	5	9	487-646
9. Peseux II	10	3	0	7	6	573-594
10. Fleurier II	10	0	0	10	0	450-651

### JUNIORS B

Attitude peu sportive de Union Neuchâtel B au moment où tout est mis en œuvre pour rendre crédible le basketball neuchâtelois.

Le club propose, les joueurs disposent en ne répondant pas présent au rendez-vous fixé par leurs dirigeants. Seuls finalement quatre joueurs se présenteront au départ pour Epalinges. Espérons une réaction du club. Un forfait qui aurait pu être évité.

### JUNIORS A

● Vernier - Union Neuchâtel A 125-75 (53-35)

Deux matchs, deux résultats différents pour Union Neuchâtel A cette semaine. Tout d'abord une défaite concédée à Vernier où l'on oublia le basket au vestiaire. Errance due au déplacement paraît-il. La Suisse est-elle si grande? Guglielmoni (4), Ducrest, Cramer D. (2), Forrer (9), Boedts (6), Monsuetti (2), Wavre (24), Siviero (26), Bongard.

● Union Neuchâtel - SF Lausanne 103-80

Puis reprise générale contre SF Lausanne, avant-dernier du classement. Mais pas du tout disposé à se laisser faire. La victoire se dessina enfin. Point positif, les viennent-ensuite ont pu montrer que l'on pouvait aussi compter sur eux.

Par ce nouveau succès, Union se sauve et recolle au peloton de tête.

Son prochain adversaire: Sam Massagno au Tessin. Ce voyage devrait être synonyme de deux points mais un excès de confiance serait malheureux!

Lambert (21), Ducrest (2), Cramer D. (6), Errassas (7), Forrer (17), Cramer V. (20), Wavre (8), Siviero (12), Sheikhadé (8), Bongard (2). (Sch.)

● BOXE. - Le Haut-Savoyard Antoine Montero a remporté une demi-finale mondiale chez les coq (version IBF) aux points face au Colombien Francisco Alvarez.

## En championnat masculin de LNB Union merveilleux !

### UNION NEUCHÂTEL - MEYRIN 104-70 (51-35)

Grâce à un J. P. Bücher qui sonna la charge d'entrée (trois réussites sur trois tentatives, ceci après deux minutes), Union s'est mise sur la même orbite que samedi passé. Alternant habilement la défense individuelle et la zone 3-2, Mc Cormick posa de gros problèmes aux Meyrinois qui eurent de la peine à armer leurs tirs.

Du côté neuchâtelois, on assista par contre à une fête de tirs à laquelle participèrent tous les joueurs avec Lambelet comme porte-drapeau! Ce que fit ce junior samedi fut à nouveau excellent: bon travail défensif, interception, intelligence de la passe, adresse, toute la panoplie du basketteur.

Fort d'une avance de 16 points à la pause, les Neuchâtelois se contentèrent de gérer leur avantage face à un Meyrin complètement dépassé. Beaucoup plus au service de la collectivité en première mi-temps, Kuyper sortit comme un diable de sa boîte en seconde période, réalisant 23 points.

Puisse-t-il en faire de même samedi prochain contre Berne dans la capitale. **Union:** Forrer (8), Lambelet (15), Zini (1), Wavre (16), Gnaegi, Siviero (10), Rudy (5), Bücher (8), Berger (8), Kuyper (33).

**Meyrin:** Grin (8), Schwab (6), A. Porta, Young (26), Trifiletti (3), Van Rooij (8), Ratzemberger (11), Paredes (8).

**Arbitres:** MM. Schrameck et Honnegger.

**Notes:** 200 spectateurs. - Sortis pour 5 fautes: Grin, Schwab et Paredes. Sch.

### Autres résultats

**Ligue nationale B:** Chêne - Sion Vissigen 110-94 (63-60), Martigny - STV Lucerne 83-85 (43-43), Vernier - Bellinzona 120-77 (57-38), Cossonay - Beauregard 92-100 (45-51), Birsfelden - ST Berne 106-98 après prolongations (51-43, 93-93).

### Le classement (quinze matchs):

1. Vernier 30 (+308); 2. Beauregard 24 (+149); 3. Chêne 20 (+113); 4. Bellinzona 16 (-71); 5. Lucerne 14 (-110); 6. Birsfelden 12 (-51 6 pts +3); 7. Meyrin 12 (-82 6 pts -3); 8. Cossonay 12 (-9 4 pts); 9. Martigny 12 (+4 2 pts); 10. Union Neuchâtel 10 (+26 +12); 11. Sion Vissigen 10 (-187, -12); 12. ST Berne 8 (-90). Ce classement tient compte des confrontations directes.

### Ligue nationale A, quinzième journée: SAM Massagno - Fribourg

Olympic 77-96 (34-39), Lugano - Nyon 88-100 (46-40), Champel - Monthey 108-92 (50-50), SF Lausanne - Viganello 123-91 (70-33), Vevey - Pully 94-92 (47-49).

**Le classement:** 1. Pully 28 (+262); 2. Vevey 26 (+219); 3. Fribourg Olympic 20 (+139); 4. Nyon 18 (+36); 5. Champel 14 (-33 6 pts); 6. Monthey 14 (-127 2 pts +7); 7. SF Lausanne 14 (-20 2 pts -7);

8. SAM Massagno 8 (-164 +1); 9. Lugano 8 (-107 -1); 10. Viganello 0 (-295). Ce classement tient compte des confrontations directes.

**Première ligue régionale, groupe Ouest:** Bulle - Epalinges 60-101, Villars - Sierre 78-73, Rolle - La Tour-de-Peilz 68-72, Bernex - Auvernier 73-72, Versoix - Blonay 108-95.

**Le classement:** 1. Versoix 12-24; 2. Villars 13-20; 3. La Tour-de-Peilz 12-16; 4. Rolle 13-16; 5. Epalinges 13-14; 6. Alterswil 12-10; 7. Blonay 13-10 (+11); 8. Auvernier 13-10 (+5); 9. Sierre 13-10 (-16); 10. Bernex 13-6; 11. Bulle 13-4. Ce classement tient compte des confrontations directes.

### CHEZ LES DAMES

**Ligue nationale A:** Muraltese - Vevey 95-83 (48-32), Birsfelden - Espérance Pully 81-72 (43-44), Stade français - Lucerne 78-68 (37-39), City Fribourg - Nyon 71-74 (32-36), Femina Berne - Versoix 91-73 (40-32), Baden - Künsnacht 69-52 (30-31).

**Le classement:** 1. Pully et Nyon 22; 3. Femina Berne 20; 4. Birsfelden et Versoix 18; 6. Stade français 16; 7. Baden 14; 8. City Fribourg 12; 9. Muraltese 10; 10. Lucerne 8; 11. Vevey 6; 12. Künsnacht 2. (si)

## En championnat de hockey sur glace de LNA Les Seelandais au bout du rouleau

### BIENNE - DAVOS 1-7 (0-3 1-1 0-3)

Le match avancé en raison de la participation des Davosiens mercredi et jeudi en Coupe d'Europe, n'aura pas attiré plus de monde au Stade de glace, mais au contraire, après la sévère défaite des Biennois subie mardi à Kloten, aura encore retenu bon nombre de curieux.

Avant la rencontre, selon son entraîneur, Bienne gardait ses chances intactes pour la poule finale. Davos qui semblait aussi vivre une semaine difficile, n'en a pas eu la moindre impression.

Il n'a pas eu à forcer son talent face à une équipe seelandaise très empruntée.

Diminuée certes par des blessures touchant des pièces maîtresses, l'équipe biennoise fut complètement au bout du rouleau.

Bienne a essayé d'emblée de porter le danger devant la cage de Bucher, mais sans pouvoir le battre. En face par contre, en 24 secondes, le score passa à 2 à 0. D'une pierre deux coups, ce fut le troisième peu de temps après. A la mi-match enfin, le quatrième but était du même coup significatif. Jusque-là, chaque défenseur biennois avait commis une boulette! En plus de la fatigue, la motivation semblait sérieusement absente chez les gens de la cité bilingue.

La dernière période allait se révéler

être un bon galop d'entraînement pour les Grisons. Finalement, l'étroussée du contingent de Jean Helfer aura désormais pesé lourd dans les débâcles successives de ses protégés.

Les bobos plus ou moins sérieux de Willy Koller, Leuenberger, Wist et Poulin, ainsi que les maladies de Cattaruzza et Zigerli ne sont pas étrangers à ces défaites. Excuse peut-être, mais on retiendra qu'il aurait fallu battre Zurich au moins une fois durant la saison, pour éventuellement participer aux prochains play-offs.

**Bienne:** Anken; Poulin, Koller; Cattaruzza, Zigerli; Lautenschlager, Niederer, Wist; W. Kohler, Dupont, Leuenberger, Aeschlimann, Dubois, Egli.

**Davos:** Bucher; Wilson, M. Muller; Mazzoleni, C. Soguel; Jost, Jäger, Paganini, Nethery, J. Soguel; Batt, T. Muller, S. Soguel; R. Muller, Gross.

**Arbitres:** MM. Götte, Brügger, Clémenton.

**Buts:** 8' Batt (T. Muller) 0-1; 8' Gross (R. Muller) 0-2; 12' R. Muller 0-3; 34' Koller 1-3; 39' T. Muller (Batt) 1-4; 45' Wollmer (Nethery) 1-5; 46' T. Muller (Gross) 1-6; 48' Nethery (J. Soguel) 1-7.

**Pénalités:** 2 x 2' contre Davos.

**Notes:** Stade de glace, 150e match de Zigerli à Bienne. Bienne joue au complet malgré quelques blessures internes. Davos également.

René Perret

### Pour Ajoie en LNB

## Condamné à vaincre

Ce soir, il n'y a pas d'alternative pour Trottier car deux points sont indispensables: Nous préparons ce match contre Lausanne avec sérieux. Nous nous entraînerons encore aujourd'hui à midi, puis nous nous retrouvons ensemble pour un lunch.

Nous sommes actuellement en forme, mais désormais nous ne devons plus répondre à de telles provocations. A commencer dès ce soir

contre Lausanne, où les nerfs seront mis à rude épreuve. Je disposerai de tout mon contingent, y compris Niederhauser, mais un doute subsiste quant à la participation de Stuedler blessé. La victoire dépendra de notre engagement et de notre discipline.

Une défaite n'arrangerait rien avant le déplacement des Jurassiens à Coire samedi prochain. Ce soir, ils sont réellement condamnés à vaincre... et Lausanne aussi, ça promet! (bv)

### Ce soir au Communal La dernière carte

Renvoyée en raison des intempéries il y a une dizaine de jours, la rencontre opposant Le Locle au leader Young Sprinters aura lieu ce soir à 20 heures à la patinoire du Communal. (Imp)

### Pour le plaisir Les Joux-Derrière - Les Ponts-de-Martel

Alors que tout semble dit dans ce groupe de 2e ligue, la rencontre de ce soir dès 20 h. 30 aux Mélézes sera placée sous le signe de la liquidation.

2<sup>e</sup> EXPOSITION NATIONALE  
DU CYCLE ET DU MOTOCYCLE  
5-10 février 1986  
PALEXPO-GENÈVE

# SPORTS

## Championnat neuchâtelois d'hiver de natation aux Arêtes Une première pour le CN La Chaux-de-Fonds

Disputé dans le magnifique complexe de la piscine des Arêtes, ce 3e championnat neuchâtelois d'hiver a permis aux représentants du CNFC de s'y distinguer. Parfaitement organisé par le président P.-A. Benoît et son équipe, ce concours s'est déroulé dans une excellente ambiance tout au long de la journée et a donné lieu à de passionnants duels triplés et obtenant de nombreuses places d'honneurs, s'adjudgeant pour la première fois le challenge Coop, devant le RFN et le LLN.



Simon Passet (à gauche) et Yves Gerber (à droite) ont glané des titres cantonaux, dimanche à la piscine des Arêtes. (Photos Schneider)

Chez les dames, les favorites se sont imposées. Cilgia Benoit a parfaitement rempli son contrat en s'adjudgeant 4 titres cantonaux, Anne-Valérie Wyss a obtenu son premier titre sur 100 m. brasse, Claudine Schiess celui sur 200 m. dos, quant aux outsiders, Magalie Chopard, Nicole Cacciola, Natalie Matthey toutes du CNCF, Andréa Bakaric, Laurence Gremaud et Katja Haunreiter du RFN elles ont tenues leur rôle en s'attribuant les places d'honneurs.

Les relais 4 x 50 m. 4 nages ont été l'apothéose de ce championnat. Sous les applaudissements nourris du public, le CNFC I formé de Claudine Schiess - Magalie Chopard - Natalie Matthey et Cilgia Benoit s'est imposé non sans avoir dû lutter jusque dans les derniers mètres devant le CNCF II formé de Véronique Blaser - Anne-Valérie Wyss - Nicole Cacciola et Céline Andrey.

### POINT DE MIRE: LES MESSIEURS

Du côté des messieurs, Simon Passet est le plus titré avec 4 titres et une 3e place, une performance remarquable. Titre également pour Yves Gerber sur 100 m. libre dans l'excellent chrono de 0'58"1, 5e place pour Olivier Guyaz en 1'00"1 et 6e rang de Jacques Bernet dans le temps de 1'01"9 d'ailleurs ex-aequo avec son camarade de club Joël Perret qui a réalisé durant ce championnat une progression qui devrait lui permettre prochainement de venir cotoyer ses adversaires et amis du CNCF cités ci-dessus qui ont été à la base des succès enregistrés. Là également, un entraînement intensif et une rage de vaincre font de ces nageurs de sérieux candidats à la victoire pour les prochains concours.

Une très belle lutte lors du relais 4 x 50 m. 4 nages remporté par le RFN I composé de Philippe Meyer - Marc Schindelholz - Daniel Gumi et Frank Gerhard devant le CNCF I formé de Oli-

vier Guyaz - Simon Passet - Joël Perret et Yves Gerber. Au 3e rang, nous trouvons avec plaisir le LLN composé de G. Favre - J.-L. Cattin - D. Haldimann et P. Matthey.

Notons encore chez les messieurs le titre en 100 m. dauphin de Daniel Gumi devant Philippe Meyer et, les places d'honneurs des outsiders Frank Gerhard - Marc Schindelholz, tous membres du RFN.

Au classement final pour l'attribution du challenge Coop, le CNCF l'emporte assez nettement avec 328 points devant le RFN 155 points et le LLN 24 points. (jpb)

### Les résultats

#### DAMES

200 mètres dos: 1. Claudine Schiess, CNCF, 2'53"0; 2. Natalie Matthey, CNCF, 2'57"5; 3. Véronique Blaser, CNCF, 3'05"9. Puis (du CNCF), 5. Carine Erard, 3'12"6; 13. Sylvia Schiess 3'26"0; 14. Natacha Pellaton, 3'33"2.

100 mètres dauphin: 1. Cilgia Benoit, CNCF 1'09"1; 2. Magalie Chopard, CNCF, 1'13"4; 3. Natalie Matthey, CNCF, 1'18"6. Puis (du CNCF), 5. Nicole Cacciola, 1'27"7; 6. Stéphanie Maier, 1'28"2.

100 mètres dos: 1. Cilgia Benoit, CNCF, 1'14"4; 2. Magalie Chopard, CNCF, 1'20"7; 3. Claudine Schiess, CNCF, 1'21"7. Puis (du CNCF), 4. Véronique Blaser, 1'23"6; 10. Anne Gillardin, 1'29"6.

200 mètres quatre nages: 1. Cilgia Benoit, CNCF, 2'36"3; 2. Magalie Chopard, CNCF, 2'42"2; 3. Andréa Bakaric, RFN, 2'53"0.

100 mètres brasse: 1. Anne-Valérie Wyss, CNCF, 1'26"0; 2. Magalie Chopard, CNCF, 1'26"2; 3. Nicole Cacciola, CNCF, 1'31"9. Puis (du CNCF), 4. Stéphanie Maier, 1'32"2; 5. Mélanie Lanz, 1'32"7; 9. Céline Andrey, 1'38"0; 12. Fanny Gaiffe, 1'40"3; 14. Véronique Robert, 1'43"3; 19. Lorine Evard, 1'42"9; 20. Valérie Matthey, 1'43"7; 21. Claire Wiget, 1'44"6; 22. Charlotte Andrey, 1'44"9; 23. Joëlle Meyer, 1'46"6; 24. Marlène Rufenacht, 1'46"8; 27. Karine Liechti, 1'48"1; 30. Christine Schneider, 1'50"0; 32. Nathalie Zosso, 1'57"0.

100 mètres libre: 1. Cilgia Benoit, CNCF, 1'00"6; 2. Magalie Chopard, CNCF, 1'06"4; 3. Andréa Bakaric, RFN, 1'08"4. Puis (du CNCF), 7. Céline Andrey, 1'14"0; 14. Sabine Schwab, 1'18"7; 47. Sahra Froidevaux, 1'41"5; 48. Virginie Mauerhofer, 1'41"6; 50. Lydia Roosli, 1'45"1; 51. Manon Wenger, 1'46"3; 56. Aline Biéri, 2'00"6.

Relais 4 x 50 mètres 4 nages: 1. CNCF I, 2'24"0; 2. CNCF II, 2'27"7; 3. RFN I, 2'30"2. Puis, 4. CNCF III, 2'36"3; 8. CNCF IV, 2'51"9 (au total neuf équipes de relais).

#### MESSIEURS

200 mètres dos: 1. Simon Passet, CNCF, 2'26"7; 2. Daniel Gumi, RFN, 2'27"9; 3. Philippe Meyer, RFN, 2'30"7. Puis (du CNCF), 9. Basile Schwab, 2'48"3; 14. Laurent Biéri, 3'41"0.

100 m. dauphin: 1. Daniel Gumi, RFN, 1'05"8; 2. Philippe Meyer, RFN, 1'07"6; 3. Jacques Bernet, CNCF, 1'09"2. Puis (du CNCF), 5. Joël Perret, 1'11"2; 9. Olivier Racine, 1'19"8; 14. Frédéric Schmidt, 1'29"8; 15. Hervé Guyaz, 1'32"9.

100 mètres dos: 1. Simon Passet, CNCF, 1'06"8; 2. Daniel Gumi, RFN, 1'08"1; 3. Yves Gerber, CNCF, 1'10"1. Puis (du CNCF), 5. Olivier Guyaz, 1'13"0; 15. Fabian Mouglin, 1'22"7; 23. Alexandre Aubry, 1'27"6; 26. Daniel Chenux, 1'34"4; 27. Cédric Evard, 1'34"8; 34. Frédéric Matthey, 1'48"0; 35. Julien Schmidt, 1'51"4; 36. Philippe Schiess, 1'52"6.

200 mètres 4 nages: 1. Simon Passet, CNCF, 2'23"6; 2. Daniel Gumi, RFN, 2'31"4; 3. Yves Gerber, CNCF, 2'33"7. Puis (du CNCF), 12. Stéphane Zuccoloto, 2'52"3; 16. Stéphane Schneider, 3'00"6.

100 mètres brasse: 1. Simon Passet, CNCF, 1'13"2; 2. Daniel Gumi, RFN, 1'14"7; 3. Marc Schindelholz, RFN, 1'16"7. Puis (du CNCF), 22. Philippe Tobler, 1'46"4; 24. Denis Gerber, 1'54"0.

100 mètres libre: 1. Yves Gerber, CNCF, 58"1; 2. Frank Gerhard, RFN, 59"1; 3. Daniel Gumi, RFN, 59"2, et Simon Passet, CNCF, 59"2. Puis (du CNCF), 5. Olivier Guyaz, 1'00"1; 6. Jacques Bernet, et Joël Perret, 1'01"9; 17. José-Manuel Gonzales, 1'09"4.

Relais 4 x 50 mètres 4 nages: 1. RFN I, 2'02"4; 2. CNCF I, 2'05"5; 3. LLN I, 2'11"8. Puis, 5. CNCF II, 2'17"6; 7. CNCF III, 2'31"8; 9. CNCF IV, 2'53"4 (au total neuf équipes de relais).

## Association neuchâteloise de volleyball Résultats et classements

Semaine du 27 janvier  
au 1er février 1986

### Messieurs

#### 3e LIGUE, GROUPE A

Le Locle II - Marin III ..... 3-1  
Uni NE - Colombier III ..... 3-2  
Sporeta - GS Marin II ..... 1-3

Classement	J	G	P	Pt
1. GS Marin II	4	4	0	14
2. GS Marin III	4	2	2	10
3. VBC Le Locle II	4	2	2	8
4. VBC Uni NE	4	2	2	8
5. SFG Bevaix II	3	3	0	6
6. SFG Colombier III	4	1	3	4
7. VBC Sporeta	4	1	3	4
8. VBC Chx-de-Fds II	3	0	3	0

#### JUNIORS A

VBC Le Locle - SFG St-Aubin .. 3-0  
SFG Colombier - NE Sports .... 3-2  
St-Aubin - Le Locle ..... 0-3

Classement	J	G	P	Pt
1. VBC Le Locle	9	9	0	18
2. Chaux-de-Fonds	8	6	2	12
3. VBC NE Sports	9	4	5	8
4. SFG Colombier	9	3	6	6
5. SFG St-Aubin	9	0	9	0

### Dames

#### DEUXIÈME LIGUE

Le Locle I - NE Sports II ..... 3-2  
Chx-de-Fds - Colombier II ..... 1-3  
Savagnier - Marin I ..... 3-1

Classement	J	G	P	Pts
1. VBC ANEPS	10	9	1	18
2. SFG Bevaix	10	8	2	16
3. VBC Le Locle I	11	8	3	16
4. VBC NE Sports II	11	6	5	12
5. SFG Colombier II	11	5	6	10
6. Chaux-de-Fonds I	11	4	7	8
7. SFG Savagnier	11	2	9	4
8. GS Marin I	11	1	10	2

#### TROISIÈME LIGUE

Corcelles-C. I - Val-de-Ruz ..... 3-1  
Cerisiers-G. - Pts-de-Martel .... 0-3  
Uni NE II - Cressier-L. I ..... 3-0  
Chx-de-Fds II - NE Sports III .. 1-3

Classement	J	G	P	Pt
1. VBC NE Sports III	10	9	1	18
2. Pts-de-Martel	10	9	1	18
3. VBC Uni NE II	10	7	3	14

4. VBC Chx-de-Fds II	10	5	5	10
5. VBC Corcelles-C. I	10	4	6	8
6. VBC Cressier-L.	10	4	6	8
7. VBC Cerisiers-G. I	10	2	8	4
8. VBC Val-de-Ruz	10	0	10	0

#### QUATRIÈME LIGUE

Colombier III - Cortaillod ..... 3-2  
Ancienne - Bellevue ..... 3-2  
Peseux - Cressier-L. II ..... 3-0  
Saint-Aubin - Val-de-Travers ... 3-0

Classement	J	G	P	Pt
1. SFG Ancienne	11	10	1	20
2. EPF Peseux	11	8	3	16
3. VBC Bellevue	11	8	3	16
4. SFG Colombier III	11	5	6	10
5. VBC Val-de-Travers	11	5	6	10
6. CEP Cortaillod	11	3	8	6
7. SFG Saint-Aubin	11	3	8	6
8. VBC Cressier-L. II	11	2	9	4

#### CINQUIÈME LIGUE

La Sagne - Le Locle II ..... 3-0  
Marin II - Boudry ..... 3-1  
Cressier-L. III - St-Blaise ..... 0-3

Classement	J	G	P	Pt
1. GD Saint-Blaise	10	10	0	20
2. VBC La Sagne	10	7	3	14
3. GS Marin II	10	7	3	14
4. VBC Corcelles-C. II	10	5	5	10
5. VBC Geneveys/C.	10	5	5	10
6. VBC Cressier-L. III	10	3	7	6
7. SFG Boudry	10	2	8	4
8. VBC Le Locle II	10	1	9	2

#### JUNIORS A, GROUPE I

NE Sports - Bevaix ..... 2-3  
Chx-de-Fds - Uni NE .. renv. 7 mars

#### JUNIORS A, GROUPE II

Cerisier G. - Colombier II ..... 3-0  
Pts-de-Martel - Savagnier ..... 3-1

Classement	J	G	P	Pt
1. VBC Pts-de-Martel	3	3	0	6
2. VBC Cerisiers G.	3	2	1	4
3. SFG Savagnier	3	2	1	4
4. GS Marin	3	1	2	2
5. SFG Boudry	3	1	2	2
6. SFG Colombier II	3	0	3	0

#### COUPE NEUCHÂTELOISE

Colombier - Savagnier JFA ..... 3-1  
(comm)

### PATRONAGE L'IMPARTIAL



D'agréables surprises ont été enregistrées avec Véronique Blaser médaille de bronze sur 200 m. dos et une 4e place sur 100 m. dos, Céline Andrey réalise un époustouflant 100 m. crawl dans le temps de 1'14"0 et obtient le 7e rang, Sabine Schwab qui en 1'18"7 dans la même discipline obtient son meilleur chrono.

Chez les jeunes également des satisfactions avec Lorine Evard, Charlotte Andrey et Mélanie Lanz qui confirment leur ascension. Une fois de plus, cela démontre qu'en suivant régulièrement l'entraînement et en se donnant à fond, l'on parvient à obtenir de très bons résultats.

## Athlétisme en salle à Macolin Nathalie Ganguillet explosive

Vendredi dernier le LAC Bienne organisait son traditionnel meeting de préparation pour les athlètes régionaux et quelques nationaux. Le jet du poids a une nouvelle fois tenu la vedette puisque Werner Gunthör s'alignait dans sa spécialité, mais avec un engin de 8 kg. qu'il expédia à 19 m. 85.

La Bâloise Ursula Stäheli remportait l'épreuve féminine avec 16 m. 77, alors que la Chaux-de-Fonnière Nathalie Ganguillet faisait sensation en battant son record personnel avec 15 m. 08.

Avec un tel trio, l'entraîneur national Jean-Pierre Egger ne cachait pas sa satisfaction: Pour Werner Gunthör j'avais prévu un test avec un engin plus lourd et je suis assez satisfait.

Quant à Nathalie Ganguillet, je suis content de la voir déjà à son meilleur niveau, mais il faudra - comme Ursula et Werner - qu'elle s'applique à appuyer plus vite son pied gauche au sol. La jeune athlète de l'Olympic a réalisé une excellente série à part son jet record qui fait d'elle la troisième athlète suisse de tous les temps au jet du poids.

Sur 60 m. haies, Jean-Marc Muster (LAC Bienne) a remporté l'épreuve sans convaincre puisqu'il se contenta de 8"07 en négociant mal son premier obstacle.

### MARC-ANDRÉ LEUTHOLD CONFIRME

En sprint, Marc-André Leuthold a été une autre satisfaction pour l'Olympic puisqu'il a confirmé en 7"37 son excellent temps de la semaine précédente. Il en alla autrement pour Douglas Gaillard et Frédéric Jeanbourquin, crédités de 7"43. Sur 200 mètres, Frédéric Jeanbourquin a connu une mise en action difficile face à des adversaires d'un bon niveau national, mais son chrono de 23"45 est intéressant, alors que le junior Gaillard se contentait de 23"64, sans connaître son efficacité habituelle.

Progression de Marc Botter avec 8"92 sur 60 m. haies. Performances intéressantes de Barbara Kullmann sur 60 m. avec 8"62 et de Myriam Fleury sur 200 mètres avec 27"72.

### Cross de Vidy Steiner deuxième

Samedi le Bernois Kay Jenkel s'est imposé dans le cross de Vidy, organisé par le Stade-Lausanne. Le Chaux-de-Fonnier Blaise Steiner s'est mis en évidence en prenant la deuxième place, devant Raphaël Rolli, le sociétaire du CA Courtelary. L'athlète de l'Olympic a semblé retrouver de bonnes sensations qu'il devrait confirmer dans ses prochaines sorties. Jr.

### En première ligue nationale

## Néo-promu en difficulté

### ● GV LE NOIRMONT - VBC PLATEAU DE DIESE 3-0 (15-5, 15-10, 15-13)

Après Köniz, l'avant-dernier du classement, le GV Le Noirmont a affronté samedi la lanterne rouge, Plateau de Diesse. Deux confrontations qui n'ont pas constitué la meilleure des préparations pour les Noirmontains avant leur déplacement de samedi prochain dans la halle du leader, Münsingen. Ces deux rencontres auront au moins permis à l'entraîneur Xavier Froidevaux de donner l'occasion à tous ses joueurs d'entrer en jeu.

Se battant avec beaucoup de volonté et de générosité, les sympathiques néo-promus de Plateau ont vendu chèrement leur peau. Toutefois, en début de rencontre notamment, ils ont manqué de confiance en leurs moyens. Ils ont tenté de tromper les locaux en multipliant les feintes qui n'ont que rarement abouti. C'est quand ils se sont décidés à attaquer franchement, réussissant d'ailleurs quelques forts jolis points, que les visiteurs ont tenu la dragée haute à leurs adversaires.

### MATURITÉ

Après un premier set rapidement enlevé, les Francs-Montagnards se sont quelque peu déconcentrés si bien qu'ils ont fourni une prestation assez quelconque. Dans les deux dernières manches, les visiteurs ont constamment mené à la marque, mais au moment de conclure, les Noirmontains ont chaque fois su passer l'épaule faisant preuve d'une plus grande maturité.

Poursuivant son laborieux apprentissage en première ligue, le néo-promu a fait des progrès certains mais qui ne seront malheureusement pas suffisants pour lui permettre d'éviter la relégation.

GV Le Noirmont: X. Froidevaux, T. Egger, F.-X. Boillat, F. Bénon, F. Weber, Y. Leuzinger, D. Stornetta, P.-A. Diacon, M. Gigandet, Y. Willemin, O. Aubry.

VBC Plateau: A. Wenger, J.-F. Guillaume, S. Rohr, P. Hochulli, J.-P. Gagnebin, A. Sunier, V. Bernasconi, F. Delley, C. Gauchat, J.-M. Kuyper.

Arbitres: F. Arzenton et M. F. Faendrich.

VBC Delémont - Satus Nidau ..... 3-0
Uni Berne - SFG Tramelan ..... 0-3
VBC Aeschi - VBC Münsingen ..... 1-3
VBC Sursee - VBC Köniz ..... 3-0

#### CLASSEMENT

1. Münsingen	13	26	39-10
2. Sursee	13	20	33-14
3. Le Noirmont	13	18	34-16
4. Tramelan	13	18	34-17
5. Uni Berne	13	14	26-23
6. Aeschi	13	12	25-27
7. Delémont	13	12	19-24
8. Satus Nidau	13	6	13-32
9. Köniz	13	4	7-36
10. Plateau Diesse	13	0	8-39

### Dames

VBC Bienne - Uni Neuchâtel ..... 0-3  
VBC Echo St-Imier - VBC Köniz ... 3-2  
VBC Uttligen - VBC Soleure ..... 3-0  
VBC Thoune - VBC Berne ..... 3-1

#### CLASSEMENT

1. Thoune	13	24	38-11
2. Colombier	11	18	30-10
3. Berne	13	16	27-19
4. Uttligen	13	16	31-21
5. Uni Neuchâtel	13	16	27-23
6. Echo St-Imier	12	14	27-22
7. Köniz	13	10	21-30
8. Lyss	12	6	12-6
9. Soleure	13	6	14-30
10. Bienne	13	0	1-39

### Pâte-mêlée

● CYCLISME. - Laurent Fignon a mis une condition à sa participation au Tour d'Espagne; le concours financier d'un commanditaire ibérique.

● CYCLISME. - C

# SPORTS

## Grâce à sa victoire dans le super-g de Crans-Montana Le coup de chapeau de Peter Müller

Coup de chapeau pour le Suisse Peter Müller, à l'occasion du premier super-g de Crans-Montana, qui était également le tout premier de la Coupe du monde masculine 1985-86. Peter Müller a remporté le super-g, 40 centièmes devant son coéquipier Pirmin Zurbriggen, et 63 devant le champion du monde de slalom géant, l'Allemand Markus Wasmeier.

Mais le Zurichois a également remporté le combiné, constitué par cette épreuve et la descente de Val-d'Isère (qui remonte au 7 décembre, soit à près de deux mois!). Dans la station française, Peter Müller avait pris la 4e place de la descente. Au combiné, il devance le vainqueur de celle-ci, l'Italien Michael Mair, 6e à Crans, et un autre descendeur suisse, Karl Alpiger, 12e seulement à Val-d'Isère, mais excellent 5e à Crans. Le favori très net du combiné avait été Marc Girardelli. Le Luxembourgeois, 2e de la descente française, a, cependant, une nouvelle fois confirmé ses problèmes de réadaptation au domaine technique, en ne finissant que 20e du super-g de Crans, et, par conséquent, 6e du combiné.

Le triplé de Peter Müller, c'est qu'en accumulant 2 fois 25 points, il ravi également la première place au classement de la Coupe du monde à Girardelli! «Ce, alors qu'excepté 20 secondes du slalom de Wengen, je n'ai plus eu de course à me mettre sous la dent depuis la descente de Schladming», s'exclamait Müller. Schladming, souvenez-vous, cette descente remonte au 31 décembre.

### 13e AVEC LE 104!

Archibattus les Autrichiens (Stock 8e, Strolz 11e) et les Italiens. Hormis Mair (6e), nous ne retrouvons que Ghidoni (27e). Les Autrichiens auront prouvé au moins l'excellence de la piste: Gerhard Pfaffenbichler, parti en 104e position (!) a terminé 13e, et le jeune Konrad Walk 17e avec le 109. D'authentiques exploits.

Sur un parcours et par un temps magnifiques, la Suisse a réussi une performance d'ensemble extraordinaire, classant quatre des siens parmi les cinq premiers. Les Allemands ont confirmé qu'ils étaient les seuls véritables spécialistes du super-g. Alors que la performance de Markus Wasmeier, le troisième polyvalent absolu après Zurbriggen et Girardelli, n'est pas vraiment pour surprendre.

Spécialistes du super-g, mais pas de la distribution des dossards. L'entraîneur allemand s'est en effet, trompé dans la distribution des numéros. Il a remis le numéro 26 à Eder et le 27 à Stuffer, alors

que la liste de départ portait l'ordre inverse. Le règlement est impitoyable et les deux malheureux ont été disqualifiés, comme c'était arrivé, avant eux, à de vrais jumeaux, Phil et Steve Mahre, à Parpan, voici deux ans, et les sœurs Tlalka, devenues les sœurs Mogore et Françaises depuis.

### LES RÉSULTATS

Super-g masculin de Crans-Montana, comptant pour la Coupe du monde: 1. Peter Müller (S) 1'39"32; 2. Pirmin Zurbriggen (S) à 0"40; 3. Markus Wasmeier (RFA) à 0"63; 4. Franz Heinzer (S) à 0"70; 5. Karl Alpiger (S) à 0"80; 6. Michael Mair (It) à 1"05; 7. Leonhard Stock (Aut) à 1"30; 8. Josef Schick (RFA); 9. Hubert Strolz (Aut) à 1"42; 10. Martin Hangl (S) 1"57; 11. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) à 1"66; 12. Sepp Wildgruber (RFA) à 1"67; 13. Stefan Niederseer (Aut) et Franck Piccard (Fr) à 1"71; 15. Konrad Walk (Aut) à 1"83; 16. Hans Enn (Aut) à 1"98. Puis: 32. Daniel Mahrer (S) à 2"82; 34. Silvano Meli (S) à 2"84; 42. Bruno Kern (S) à 3"10; 44. Richard Pramotton (It) à 3"26; 47. Luc Genolet (S) à 3"34; 52. Gustav Oehrli (S) à 3"50; 60. Rok Petrovic (You) à 3"85; 62. Joel Gaspoz (S) à 3"90; 70. Lorenz Aregger (S) à 4"23; 72. Robert Erlacher (It) à 4"28; 79. Max Julen (S) à 4"63; 83. Frédéric Bourban (S) à 4"86; 86. Martin Inniger (S) à 4"98; 96. Ingemar Stenmark (EU) à 5"71. 114 coureurs au départ, 106 classés.



En s'imposant dans le super-g de Crans-Montana, Peter Müller a réussi un splendide coup de chapeau. (Bélino B+N)

Combiné descente Val-d'Isère - super-g Crans, comptant pour la Coupe du monde: 1. Peter Müller (S) 8,07 points; 2. Michael Mair (It) 9,94; 3. Karl Alpiger (S) 22,16; 4. Markus Wasmeier (RFA) 23,66; 5. Franz Heinzer (S) 23,75; 6. Marc Girardelli (Lux) 23,85; 7. Leonhard Stock (Aut) 25,43; 8. Stefan Niederseer (Aut) 25,91; 9. Peter Wirnsberger (Aut) 26,49; 10. Sepp Wildgruber (RFA) 31,37; 11. Frank Piccard (Fr) 31,94; 12. Anton Steiner (Aut) 33,00; 13. Helmut Höflehner (Aut) 37,47; 14. Philippe Verret (Fr) 41,71; 15. Bruno Kern (S) 45,19. Puis: 17. Daniel Mahrer (S) 48,28; 18. Silvano Meli (S) 51,39; 20. Martin Hangl (RFA) 55,61; 24. Gustav Oehrli (S) 66,01.

### LES POSITIONS EN COUPE DU MONDE

Messieurs, général: 1. Peter Müller 149 points; 2. Marc Girardelli (Lux) 142; 3. Peter Wirnsberger (Aut) 137; 4. Ingemar Stenmark (Su) 127; 5. Rok Petrovic (You) 125; 6. Pirmin Zurbriggen (S) 119; 7. Markus Wasmeier (RFA) 99; 8. Michael Mair (It) 94; 9. Bojan Križaj (You) 90; 10. Hubert Strolz (Aut) 86.

Par nations: 1. Suisse 1753 points (messieurs 734 + dames 1119); 2. Autriche 1317 (731 + 586); 3. RFA 669 (193 + 476); 4. Italie 611 (462 + 149); 5. Yougoslavie (254 + 91) et France (162 + 183) 345.

(si)

## G gains

### SPORT-TOTO

Concours No 5:  
0 x 13, jackpot ..... Fr. 37.284,55  
14 x 12 ..... Fr. 2.663,20  
426 x 11 ..... Fr. 87,50  
4.047 x 10 ..... Fr. 9,20

Somme approximative du premier rang du prochain concours: Fr. 90.000.-

### TOTO-X

Concours No 5:  
0 x 6, jackpot ..... Fr. 136.969,15  
1 x 5 + cpl ..... Fr. 11.855,70  
25 x 5 ..... Fr. 1.896,90  
1.567 x 4 ..... Fr. 22,70  
26.628 x 3 ..... Fr. 2,65

Somme approximative du premier rang du prochain concours: Fr. 220.000.-

### LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

Tirage No 5:  
1 x 6 ..... Fr. 3.635.234,90  
10 x 5 + cpl ..... Fr. 51.722,70  
274 x 5 ..... Fr. 4.909,85  
12.787 x 4 ..... Fr. 50.-  
220.850 x 3 ..... Fr. 6.-

### PARI MUTUEL ROMAND

#### Rapports

#### Course française de Vincennes:

Trio  
Ordre ..... Fr. 3.836.-  
Ordre différent ..... Fr. 252,40

#### Quarto

Ordre, cagnotte ..... Fr. 142.409,30  
Ordre différent ..... Fr. 2.159,90

#### Loto

7 points, cagnotte ..... Fr. 1.061,85  
6 points, cagnotte ..... Fr. 104,80  
5 points ..... Fr. 26,20  
Quinto, cagnotte ..... Fr. 5.556,50

(si)

## Bilan des championnats suisses juniors de badminton Pluie de lauriers pour les Chaux-de-Fonniers

Des jeunes généreux dans l'effort et respectueux de l'étiquette sportive ont donné à ces championnats suisses une dimension réjouissante de l'avenir du badminton.

L'organisation rondement menée par l'équipe d'Eric Monnier et un Pavillon des Sports se prêtant de façon idéale à la pratique de ce sport ont poussé les joueurs à se surpasser.

Ils ont offert aux spectateurs venus tout au long de ces deux jours des performances de qualité. L'entraîneur national Rob van der Pot mesurait les progrès réalisés en quelques années et affirmait que le déroulement du tournoi de La Chaux-de-Fonds avait donné une nouvelle impulsion au badminton suisse dans sa progression dans le sport de pointe.

L'intérêt de ce tournoi qui réunissait les écoliers, les adolescents et les juniors s'est plus particulièrement focalisé sur les deux classes des plus âgés dans les-

quelles étaient mêlées les espoirs chaux-de-fonniers.

### FIGURE MARQUANTE

Le Fribourgeois Stéphane Dietrich fut sans aucun doute la figure marquante de ces joutes. Ses sauts, sa puissance et sa vitesse ont impressionné tous ses rivaux. L'éloge décerné par l'entraîneur national ne les contredira point: Ce garçon est doué. C'est un talent à l'état pur doté d'une volonté et d'une abnégation hors du commun.

La Lausannoise Francine Carrel a également confirmé tous les pronostics. Sa

victoire dans le simple n'a pourtant pas été acquise avec le même panache. La forte résistance de Franz Hofli (BC Zoug) en finale a abouti à des prolongations (12-10) lors du premier set. La seconde manche fut encore équilibrée (11-7).

### NOMBREUSES SATISFACTIONS

Si les juniors chaux-de-fonniers n'ont pas gravi la plus haute marche du podium des aînés, ils ont par contre obtenu de nombreuses places d'honneur. Céline Jeannet fut à deux doigts de l'or dans le double dames aux côtés de Francine Carrel.

### PATRONAGE

FIMPARTIAL



Catherine Claude, qui avait minutieusement préparé cette échéance, s'illustra en simple et en double (avec Myriam Amstutz) avec deux médailles de bronze.

Nicolas de Torrenté terminera également son parcours avec deux troisièmes rangs. Il se montra cependant déçu à la fois des résultats de sa demi-finale face à Stéphane Dietrich (15-2 15-1) et de celle du double messieurs (avec David Cossa). Le duo chaux-de-fonnier espérait une place de finaliste.

### UN AVENIR PROMETTEUR

Si Marcel Amstutz, président du club de La Chaux-de-Fonds, est heureux du résultat d'ensemble de ses juniors, il peut regarder l'avenir avec optimisme.

En enlevant deux titres nationaux dans la catégorie des adolescents, Gladys Monnier apportera vraisemblablement encore de nombreuses surprises en junior et sa sélection dans le cadre national en est déjà le présage.

L'entraîneur de l'équipe suisse apportait de l'eau au moulin. Vous possédez dans votre club de nombreux talents et dans l'immédiat Catherine Claude et Céline Jeannet m'ont fortement impressionné. Elles sont certaine-

ment, en Suisse, les deux joueuses de leur âge qui montrent les plus grandes prédispositions. Avec leur force de caractère, elles ont de réelles chances d'intégrer le cadre national B l'année prochaine.

Une vision des plus réjouissantes qui doit non seulement motiver les joueuses concernées mais encore tous les jeunes Chaux-de-Fonniers qui participèrent à ces championnats suisses.

### Résultats

#### JUNIORS

Simple messieurs: 1. Stéphane Dietrich (Tafers); 2. Christian Ankli (Biel-Benken); 3. Nicolas de Torrenté (La Chaux-de-Fonds).

Double messieurs: 1. Dietrich - Von Rotz (Tafers-Zoug); 3. Cossa - de Torrenté (La Chaux-de-Fonds).

Simple dames: 1. Francine Carrel (Olympic Lausanne); 2. Franz Hofli (Zoug); 3. Catherine Claude (La Chaux-de-Fonds).

Double dames: 1. Berner - Etzensberger (Sporting Pratteln); 2. Carrel - Jeannet (Olympic Lausanne - La Chaux-de-Fonds); 3. Claude - Amstutz (La Chaux-de-Fonds).

### Triathlon

#### Tir groupé des Suisses

Disputé dans des conditions exécrables, le triathlon de L'Alpe-d'Huez a permis au Français Bailly-Salin de prendre largement la mesure de tous ses adversaires directs.

Victime d'une chute lors du slalom géant, le Suisse Jean-Louis Burnier a néanmoins réussi l'exploit de terminer l'épreuve au seizième rang (40 concurrents classés).

#### CLASSEMENT

1. Bailly-Salin (Fra) 5,24 points; 2. Klinger (Aut) 26; 3. Werlen (Suff) 34; 4. Mühlebacher (Aut) 38; 5. Rassat (Fra) 68; 6. Gfeller (Sui) 87; 10. Peter (Sui) 122; 11. Vuagniaux (Sui) 144; 16. Jordan (Sui) 163; 16. Burnier (Sui) 169. (sp)

(si)

### ADOLESCENTS

Simple messieurs: 1. Michael Buchart (Genève).

Simple dames: 1. Silvia Albrecht (Schwarz-Weiss).

Double dames: 1. Haring - Monnier (Vital - La Chaux-de-Fonds).

Double mixte: 1. Buchart - Monnier (Genève - La Chaux-de-Fonds).

Double messieurs: 1. Hegar - Müller (Smash Pratteln). (ge)

### Ski nordique

#### En RFA Hallenbarter brillant

Le Haut-Valaisain Konrad Hallenbarter, deuxième dimanche dernier de la Marcialonga, en Italie, a remporté la course populaire d'Oberammergau, en Bavière. Au terme des 50 km. de l'épreuve, il a devancé au sprint les deux frères suédois Anders et Oerkan Blomquist, battus d'une seconde seulement. Chez les dames, Monika Germann a pris la deuxième palce avec sept minutes de retard sur la Finlandaise Sisko Kainulainen. (si)

### Football

#### Pour Real Madrid Des problèmes

Le Real Madrid, prochain adversaire de Neuchâtel Xamax, devra pour sa part payer une amende de 2500 francs, des fusées ayant été allumées lors du match-retour des 8es de finale contre Borussia Mönchengladbach (récidive). Expulsé à l'aller en Allemagne, le milieu de terrain international Rafael Gordillo s'est vu infliger trois matchs de suspension, dont l'un a déjà été purgé. Même s'il était remis d'ici là de sa blessure au pied, il ne pourrait donc en aucun cas jouer contre Xamax. (si)



Associée à la championne suisse juniors Francine Carrel de Lausanne, la Chaux-de-Fonnière Céline Jeannet (à gauche) a décroché la médaille d'argent. (Photo Schneider)

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72  
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)  
Tramelan (032) 97 54 47  
Saignelégier (039) 51 24 58

# la voix d'une région

## R

### regard

#### Congé forcé

Une cinquantaine de personnes, hier soir, subissaient - de bon gré - un congé forcé. Une situation tout à fait exceptionnelle. De mémoire de fonctionnaire, on ne peut retrouver la date de la dernière fois... M. Valentin Borghini, chancelier, n'était pas encore en place.

L'huissier, M. Pierre Erismann, a souvenir que pareil congé forcé a existé au temps de M. Jean-Pierre Baillod, précédent chancelier... Connaitre la date exacte eut demandé une heure de compilation - au moins - à une secrétaire pour retrouver le mois, l'année... C'eût été injuste de lui faire payer le congé de ses autorités.

Le Conseil général de Neuchâtel a supprimé la séance ordinaire du mois de février. Elle aurait dû avoir lieu hier, mais le Conseil communal n'avait aucun rapport à communiquer. Les motions, interpellations et autres questions, à l'ordre du jour de janvier, ont toutes été réglées. Ainsi, faute de matière, la séance a été ajournée.

41 conseillers généraux (et conseillères générales), les cinq membres du Conseil communal, chancelier, vice-chancelier, huissiers... journalistes bien sûr, ont donc profité d'une soirée «exceptionnellement» libre. Elle n'en est que plus appréciée.

Lors de la dernière séance du Conseil général de Neuchâtel, en janvier - elle avait été reculée à cause des fêtes, d'où aussi le manque de sujets à traiter ce mois - M. Jacques Meyrat, écologie et liberté, avait posé trois questions. Il y a sera répondu soit par écrit, soit oralement, au plus tard lors de la séance de mars.

M. Jacques Meyrat demandait au Conseil communal d'intervenir auprès des autorités de Peseux concernant la construction d'une centrale de distribution de béton à la limite ouest du territoire communal de la ville de Neuchâtel (rue des Noyers, à Peseux). Ce projet, s'il était concrétisé, entraînerait des nuisances importantes (bruit, pollution...) pour les habitants de la ville de Neuchâtel aussi - mais c'est Peseux qui encaisserait les impôts. M. Meyrat demande si le chemin de la Recorbe, plus en pente encore que la ruelle Vaucher, ne pourrait être muni d'une main-courante - comme la ruelle Vaucher - pour faciliter les déplacements des usagers lorsque les conditions atmosphériques sont difficiles. Enfin, le conseiller général souhaite que deux passages piétons soient peints sur la chaussée, route des Saars 60 et 127, endroits dangereux pour les piétons et écoliers.

Anouk ORTLIEB

Canton de Berne  
**Affaire Hafner:**  
ça continue...  
● LIRE EN PAGE 20



## Affaire juteuse à La Chaux-de-Fonds aussi Coup d'fil pirate si facile



Arsenal pour conversations interdites. (Photo Impar-Gerber)

Le téléphone pirate, ça existe et ça se vend bien. Merci pour lui. Les catalogues des fêtes le présentaient largement, offert dès 15 francs pièce. Ce sont des appareils «made in Extrême-Orient», qui n'ont pas reçu la bénédiction des PTT. Leur utilisation est par conséquent interdite sur territoire helvétique. Mais pas leur vente! A condition qu'ils soient destinés à l'exportation. Personne n'est dupe. L'exportation est un alibi de circonstance, dont la portée dépasse rarement les frontières nationales.

A La Chaux-de-Fonds comme ailleurs, le marché est juteux. Des milliers d'appareils vendus. Avec ou sans fil. Les sans-fil existent depuis plusieurs années, satisfaisant un besoin non couvert par les PTT. La région a même reporté un offre. Les premiers appareils fabriqués en Suisse et homologués seront disponibles mi-86. La chasse contre les coups de fil interdits est ouverte. Surtout le téléphone sans fil, susceptible de brouiller les émissions radio et TV et de mettre la facturation sur le dos d'une tierce personne.

● Le point à La Chaux-de-Fonds en page 15

## Proposition étonnante dans le canton du Jura Fontenais va-t-il changer de nom?

Par le seul truchement de la modification d'un règlement, une commune ajolote pourrait changer de nom. C'est du moins ce qui pourrait se passer si, le 14 février, l'assemblée communale de Fontenais adoptait le texte du nouveau règlement d'élection qui prévoit que la commune deviendrait celle de «Fontenais-Villars». Une proposition étonnante qui suscite des remous et des casse-têtes juridiques.

L'assemblée communale du 14 février promet d'être animée à Fontenais. L'ordre du jour prévoit en effet l'adoption du nouveau règlement d'élection de la commune. Dans le nouveau texte proposé, la commission ad hoc chargée de préparer le projet a prévu de modifier l'appellation de la commune et de faire de Fontenais la commune de «Fontenais-Villars». Chargé d'examiner le nouveau règlement, le service des communes n'a pas remarqué ce changement, dans son premier examen. Mais à la suite de remous au sein du Conseil communal, il a été prié de donner son avis à ce sujet, un avis qui n'est pas encore parvenu à Fontenais.

### «FONTENAIS-VILLARS...»

Il est vrai que M. Jean-Louis Sangsue, chef du service des communes, est plutôt partagé quant à la position à prendre. En effet, le décret sur l'administration des communes qui énumère celles-ci mentionne la commune de «Fontenais-Villars». Simultanément, l'ordonnance concernant l'orthographe officielle des noms des communes mentionne elle la commune de Fontenais. Pas question de Villars. Dans la réalité, c'est bien la commune de Fontenais qui existe, Villars en faisant partie mais n'étant pas une commune officielle.

Pourtant, l'an dernier, l'assemblée communale de Fontenais a adopté un nouveau règlement de défense contre le feu qui mentionne expressément «Fontenais-Villars». Les citoyens n'y ont vu... que du feu.

Il s'agit plus que d'une question

d'appellation. Au sein de la commission du nouveau règlement et au sein du Conseil communal, c'est bel et bien un conseiller habitant à Villars qui voudrait voir le nom de la commune changer. Cela provoque une levée de bouclier parmi les vieux habitants de Fontenais, de sorte que l'assemblée communale promet d'être animée. S'y ajoute une sorte de rivalité entre les anciens socialistes, qui administreraient la commune depuis des années et les démocrates-chrétiens qui ont acquis la majorité, avec l'appui radical, lors des dernières élections en 1984.

### ASPECT JURIDIQUE

La question comporte encore un aspect juridique qui n'est pas négligeable.

Peut-on admettre en effet que le règlement d'élection, dont discutera l'assemblée communale du 14 février, fasse mention de la commune de «Fontenais-Villars», sans modifier le règlement d'organisation qui mentionne toujours simplement «Fontenais»? Vu ce fait, il n'est pas exclu que des citoyens demandent tout simplement le renvoi de ce point de l'ordre du jour, afin de laisser à chacun le temps de se faire une idée sur la question.

Quant aux autorités cantonales et à l'administration, elles seraient bien inspirées de proposer au Parlement une adaptation de la législation héritée de Berne, de telle manière que décret et ordonnance mentionne pour la même commune une seule appellation, celle qui sera en définitive adoptée par les citoyens de Fontenais... ou de Fontenais-Villars... (vg)

## billet

Le matraquage. Bien adapté aux temps modernes où de plus en plus de gens ont de moins en moins d'espace libre entre les deux oreilles et où il est par conséquent de plus en plus nécessaire de frapper fort pour faire entrer de moins en moins de choses dans leur comprenette, cette technique est très répandue. On la sait pratiquée d'abondance par les forces de l'ordre, les publicitaires, les commerçants véreux, les politiciens, les disc-jockeys, les animateurs...

La technique du matraquage fait florès aussi dans l'écriture. Celle des auteurs de chansons surtout, pour l'instant. Et même pas seulement les faiseurs de catégorie inférieure.

Une trouvaille verbale, une idée-force, une phrase un tant soit peu bien balancée, une image qui frappe, et tourne la manivelle: trois fois, six fois, douze fois qu'ils nous la répètent. En cris, en chuchotements, en psalmodie, en litanie, en hoquets, en sanglots: la-même-phrase, la-même-phrase, la-même-phrase...

Le truc, apparemment inusable, cumule les avantages. Mnémotechniquement, c'est tout bon, bien plus facile à retenir que des alexandrins. La promotion de la chanson s'en trouve facilitée. On a quelque chance qu'à la fin, l'auditeur sache à peu près où l'on voulait en venir. Et surtout,

à ce régime, on se fatigue quand même beaucoup moins à remplir les trois minutes de plage de disquette. Après le vers libre et la rime pauvre, c'est un nouveau progrès dans la simplification de ce produit de grande consommation. Vous verrez qu'on y viendra dans d'autres genres littéraires. Le journalisme, par exemple, où le joisonnement verbal ne fait plus guère recette, et d'ailleurs ne nourrit pas son homme davantage que le dépouillement, quoi qu'on en pense. J'en connais déjà pas mal, allez, des journaux et des journalistes tout contents d'avoir trouvé une idée par papier, mais qui s'évertuent encore à la démultiplier, à l'enrober, à la redonder, pour faire croire qu'il y en a plus. Vains efforts. Suffira de s'inspirer de la chanson pour remplir les espaces graphiques d'un nouvel air de la communication: la rengaine.

Je vous en fiche mon billet  
Je vous en fiche mon billet.  
Je vous en fiche mon billet.  
(ad libitum).

JHK

## Q

### quidam

Sébastien Baume est né en 1972 aux Breuleux. Depuis deux ans environ, il s'adonne au ski de fond. Il faut croire qu'il est doué et qu'il s'entraîne sérieusement puisqu'il vient de remporter le titre de champion jurassien catégorie OJ 2 lors du dernier concours qui vient de se dérouler à La Côte-aux-Fées. Avec son copain José Boillat, deuxième de la même course, il poursuit son entraînement quatre fois par semaine. Adversaires sur les pistes les samedis et dimanches, ils sont tous deux les meilleurs amis du monde le restant de la semaine.

L'été, Sébastien pratique le football avec les juniors C du FC Les Bois où il occupe le poste de libero. Sa joie est grande lorsque son équipe a remporté la victoire. «C'était un tout beau match» a-t-il coutume de dire. Si l'on peut apercevoir Sébastien Baume pédalant avec ardeur sur son vélo de course à travers les Franches-Montagnes, le cyclisme n'est toutefois pas son sport favori.

Lorsqu'il rentre après une partie de foot ou après un tour à ski, ce sympathique garçon écoute de la musique. Pas n'importe quelle musique. Le «Hard» étant plus beau que le «Disco» il fait marcher sa sono pour tout le quartier. C'est de son âge. (Texte et photo ac)



## B

### bonne nouvelle

#### Vente de mimosa à Saint-Imier

Une fois de plus, la population de Saint-Imier et environs a accueilli avec enthousiasme la branche de mimosa dite du bonheur.

Plus de 2400 francs ont été récoltés et cette somme sera redistribuée en grande partie à des familles, des enfants ou des personnes de condition modeste de Saint-Imier.

Les organisatrices de la vente remercient tout spécialement les enfants de l'Ecole secondaire, les élèves de la classe de perfectionnement ainsi que le Conseil municipal qui a mis les bancs gratuitement à disposition. (comm)

## S

### sommaire

SAINT-IMIER. - Le nouveau-né est arrivé.

PAGE 20

CHASSERON - BUTTES. - Le record a tenu le coup.

PAGE 19

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

MIH: 20 h, «Merveilles de la Bretagne», conf. Connaissance du Monde.  
 Biblioth. ville: 20 h 15, «Restauration d'un film ancien», conf. et film par Jean-Blaise Junod.  
 Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-17 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.  
 Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h me, 10-12 h, 14-20 h expo Pajak.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h Expo collection d'œufs de Louis Nicoud.  
 Musée d'histoire et médaillier: ma-je-ve, 14-17 h, sa-di, 10-12 h, 14-17 h, expo «Les Juifs en Suisse». Visites synagogue di 10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h.  
 Galerie Club 44: expo Peter Freudenthal, 18-20 h 30.  
 Galerie du Manoir: expo dessins de Philippe Wyser, 15-19 h, me, 15-22 h.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.  
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h, 13 h 45-20 h. Expo «Séquences d'hiver dans le Haut».  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h 30-18 h.  
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h, je, 16-18 h.  
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.  
 Patinoire des Mélézes: tous les jours, 9-11 h 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h 45; me, 14-16 h 45; sa, 14-16 h 30; di, 15-17 h; ve-sa, 20 h 30-22 h.  
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h, me-je-ve, 10-21 h, di, 9-18 h.  
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h, 19 h 30-22 h, me, 17-22 h, sa, 14-22 h, di, 14-20 h.  
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h, me, 15-18 h.  
 Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h, ☎ 28 47 16.  
**Informations touristiques:** ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.  
 Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu, 12-18 h, ma, 15-18 h, me, 15-19 h, ve, 15-18 h.  
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.  
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, 8-12 h, 14-16 h.  
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95.  
 Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.  
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46.  
 Information allaitement: ☎ 26 06 30 ou (038) 36 17 68.  
 Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.  
 Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu-me-ve, 13 h 30-17 h 30, ma-je-sa, 9-11 h 30.  
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30.  
 Soins à domicile et consultations pour stomisés, Serre 12: ☎ 28 41 26.  
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.  
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.  
 Pro Infirmités: Marché 4, ☎ 28 83 28.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h 30, je, 14-18 h.  
 Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.  
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa, 9-11 h 30.  
 Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.  
 Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin.  
 Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.  
 AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, je, fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h, ☎ 28 52 42.  
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.  
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.  
 La Main-tendue: ☎ 143. 20' d'attente.

## Le Locle

Cinéma Casino: relâche.  
 Musée d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.  
 Bibliothèque Ville: lu-ve, 14 h 30-18 h 30, me, 16-20 h, sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.  
 Ludothèque: réouv. 3.3.86, Crêt-Vaillant 28.  
 Patinoire: me, ve, 9-17 h, 20-22 h, lu-ma-je-sa, 9-17 h, di, 9 h 30-17 h.  
**Pharmacie d'office:** du Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu, ve, ☎ 31 20 19. Ma, me, je, ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.  
 La Main-Tendue: ☎ No 143.  
 AVIVO: ☎ 31 51 90.  
 Pro Senectute: gym, ma, 9-10 h, Café de la Place.  
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: ☎ 28 56 56.  
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.  
 Assoc. familles mono-parentales: ☎ 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ 28 70 08.  
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18. Garderie ve, 14-17 h.  
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h 30.  
**Montagnes neuchâteloises**  
 Service d'aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 28, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.**  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils):** Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous,** ☎ (032) 93 32 21.  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous,** ☎ (032) 91 21 20.  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**  
 La Main-tendue: No 143.  
**Saint-Imier**  
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16 h 30-18 h 30, je, 15 h 30-19 h 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h, ve, 16-18 h.  
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.  
**Bureau renseignements: rue du Marché 6,** ☎ 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.  
**Service du feu: ☎ 118.**  
**Police cantonale: ☎ 41 25 66.**  
**Police municipale: ☎ 41 20 47.**  
**Ambulance: ☎ 42 11 22.**  
**Pharmacie de service: Liechti,** ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111.  
**Hôpital: ☎ 42 11 22.** Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.  
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.  
**Courtelary**  
 Préfecture: expo Jean Thiébaud, 14-17 h.  
**Service du feu: No 118.**  
**Police cantonale: ☎ 44 10 90.**  
 Administration district: ☎ 44 11 53.  
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.  
**Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.**  
**Tramelan**  
 Cinéma Cosmos: relâche.  
 Ludothèque: ma, je, 15-17 h.  
**Bureau de renseignements: Grand-Rue,** ☎ (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.  
**Feu: ☎ 118.**  
**Police cantonale: ☎ 97 40 69.**  
**Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.**  
**Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.**  
**Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.**  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.  
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.  
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.  
 Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, ☎ 97 62 45.  
**Tavannes**  
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.  
**Bévillard**  
 Cinéma Palace: relâche.  
**Moutier**  
 Cinéma Rex: relâche.  
**Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.**  
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors heures de bureau ☎ 93 12 53.  
**Service du feu: ☎ 93 18 18.**  
**Police cantonale: ☎ 93 38 31.**  
**Police municipale: ☎ 93 33 03.**  
**Hôpital: ☎ 93 61 11.**  
**Ambulance: ☎ 93 40 40.**  
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.  
 Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.  
**Pharmacie d'office: Liengme, ☎ 93 15 34 ou 93 17 70.**

## Bienne

Photoforum Pasquart: expo Rolf Neeser et Guy Perrenoud, 15-19 h.  
 Soc. beaux-arts: expo Ferruccio Ascari, 16-18 h, 20-21 h 30.  
 Musée Neuhaus, Suze 26: Bienne au 19e siècle, 14-18 h.  
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.  
 Musée Schwab: préhistoire et archéologie, 10-12 h, 14-17 h.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h, 20 h 15, Tanner le noir. Capitot: relâche.  
 Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15, 20 h 50, Touch in the morning.  
 Lido 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Le dédicé.  
 Lido 2: 15 h, 20 h 30, Les super-dingues de la classe spéciale; 17 h 45, Une nuit de réflexion.  
 Metro: 19 h 50, Das Geisterschiff; Mama mia nur keine Panik.  
 Palace: 15 h, 17 h 15, 20 h 15, Silverado.  
 Rex: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Chorus Line.  
 Studio: 15 h, 17 h 15, 20 h 15, Hold-Up.

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.**  
**Transport handicapés, service «Kangourou»:** ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 62 (Delémont).  
 La Main Tendue: ☎ 143.  
**Les Bois**  
 Ludothèque: lu 3 mars, 15-17 h, salle école ménagère.  
**Le Noirmont**  
 Cinéma: relâche.  
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.  
**Les Breuleux**  
 Cinéma Lux: relâche.  
 Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.  
**Saignelégier**  
 Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h 30.  
**Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements** ☎ 51 21 51.  
**Préfecture: ☎ 51 11 81.**  
**Police cantonale: ☎ 51 11 07.**  
**Service du feu: No 118.**  
**Service ambulance: ☎ 51 22 44.**  
**Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.**  
**Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blou-danis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.**  
**Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.**  
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

## Delémont

Cinéma Lido: relâche.  
 Cinéma La Grange: 20 h 30, La France interdite.  
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h, me, 16-20 h 30, ve, 14-18 h, sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h 30.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h 30, ve, 15 h 30-20 h, sa, 9-11 h.  
 Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.  
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.  
 Maison des jeunes: me, sa, 14-18 h, ve, 15 h 30-18 h.  
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h, ma, 11-21 h, sa, 9-19 h, di, 9-18 h.  
**Bureau renseignements: ☎ 22 66 86.**  
**Services industriels: ☎ 22 17 31.**  
**Service du feu: ☎ 118.**  
**Police cantonale: ☎ 21 53 53.**  
**Police municipale: ☎ 22 44 22.**  
**Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.**  
**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, du Tilleul, ☎ 22 11 34.**  
 Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.  
 Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.

## Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h 30, Nom de code: oies sauvages.  
 Cinéma Colisée: 20 h 30, La cage aux folles 3.  
 Musée (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h, dernier di du mois, 15-18 h.  
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h, me, je, ve, 16-18 h, sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h, me, 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, je, 14-16 h, ve, 16-18 h.  
 Jardin botanique: 8-17 h, collection serre: 8-12 h, 14-17 h.  
**Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.**  
**Service du feu: ☎ 118.**  
**Police cantonale: ☎ 66 29 22.**  
**Police municipale: ☎ 66 10 18.**  
**Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.**  
**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Des-boeufs, ☎ 66 25 64.**  
 Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

## Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé.  
**Hôpital et maternité: Landeyeux,** ☎ 53 34 44.  
**Ambulance: ☎ 117.**  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.  
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
 Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

## Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Silverado.  
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h 30, me, 14-16 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h, je, 15-18 h.  
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.  
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.  
**Informations touristiques: gare Fleurier,** ☎ 61 10 78.  
**Police cantonale: ☎ 61 14 23**  
**Police (cas urgents): ☎ 117.**  
**Police du feu: ☎ 118.**  
**Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.**  
**Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.**  
**Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.**  
**Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.**  
**Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.**  
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

## Neuchâtel

Aula Uni: 20 h 15, «Nous étions les rois du monde», film de Henry Brandt.  
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me, sa, 14-17 h. Expo anciennes cartes neuchâteloises, 8-20 h.  
 Plateau Libre: 22 h, Seydina Insa Wade, musique du Sénégal.  
 Musée d'ethnographie: 10-12 h, 14-17 h.  
 Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 h.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
 Galerie Ditesheim: expo sculptures d'André Ramseyer, 10-12 h, 14-18 h 30.  
 Galerie de la Cité: expo Jorge Vilaca.  
 Fondation Clos-Brochet: expo Pécud, 14-18 h.  
 Gymnase cantonal: expo «20 années de feuilles archéologiques suisses à Eritrie», photos, 8-18 h.  
**Pharmacie d'office: Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite ☎ 25 10 17.**  
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ (039) 28 70 08.  
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Parents-info: lu, 18-22 h, ma, 9-11 h, je, 14-18 h, ☎ 25 56 46.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, Chorus Line.  
 Arcades: 14 h 30, 16 h 30, 20 h, 22 h, Pizaiolo et mozzarel.  
 Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Trois hommes et un couffin.  
 Palace: 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 22 h, Opération commando.  
 Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 30, Rocky IV.  
 Studio: 14 h 30, 16 h 30, 20 h, 22 h, L'effrontée; 18 h 15, Quatre garçons dans le vent.  
**Hauterive**  
 Galerie 2016: expo And Maris; me-di, 15-19 h, je aussi 20-22 h.  
**Saint-Blaise**  
 Galerie Bakya: expo pastels de Jules Gers-ter, me-je 17-19 h, ve 17-20 h, sa-di 14-18 h.  
**Cortailod**  
 Galerie Jonas: expo peintures de Joselyne Gelot et peintures et gravures de Serge Brignoni; me-di, 14 h 30-18 h 30.

## entraide

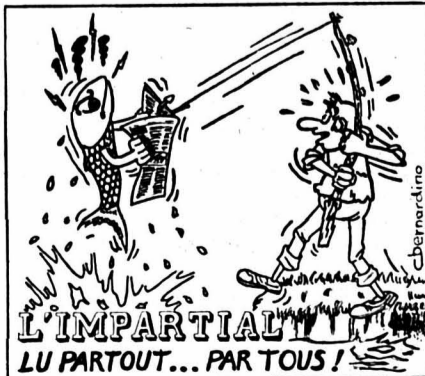
### Collecte nationale de l'Association suisse des invalides

L'Association suisse des invalides, forte de quelque 21.000 membres lutte de toutes ses forces pour le bien des handicapés.  
 Chaque jour, elle est confrontée sur le plan social ou juridique, à des problèmes très importants.  
 Parmi ceux-ci il convient de retenir celui des barrières architecturales. Pour les valides, le fait d'accéder à la gare, à la poste, à l'église ou à tout autre bâtiment public ou privé, d'utiliser un ascenseur trop étroit, ne pose pas de problème mais pour un invalide se déplaçant en fauteuil roulant, il n'en va pas de même.  
 C'est pourquoi l'Association suisse des invalides a entrepris une campagne déjà couronnée de succès puisque la Confédération a légiféré en matière de constructions d'édifices officiels en tenant compte de ces impératifs.  
 Les offices cantonaux ainsi que les bureaux d'architectes sont alertés dans l'espoir que les normes facilitant le déplacement et la vie quotidienne des invalides dans les immeubles locatifs, seront appliquées.  
 ● La Collecte que l'Association suisse des invalides organise dans toute la Suisse, du 1er au 7 février, doit lui permettre de poursuivre son œuvre.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

## INDICE CHAUFFAGE

(exprimé en degrés-heures hebdomadaires)  
 Rens: Service cantonal de l'énergie ☎ 038/22.35.55  
**La Chaux-de-Fonds**  
 relevé du 27.01.86 ..... 3550 DH  
 (rens: CRIEE, ☎ 039/21.11.15)  
**Le Locle**  
 relevé du 27.01.86 ..... 3423 DH  
 (rens: SI, ☎ 039/31.63.63)  
**Neuchâtel et Littoral**  
 relevé du 27.01.86 ..... 2710 DH  
 (rens: SI, ☎ 038/22.35.55)



# LA CHAUX-DE-FONDS

## la voix d'une région

### Une affaire juteuse

## Coup d'fil pirate si facile

En ville comme ailleurs, le coup d'fil pirate est facile. Allo! J'te téléphone sans fil. Ou l'oreille collée à un appareil acheté 15 francs dans une grande surface. Dans le dos des PTT...



Le téléphone sans fil, c'est la bonne humeur. A noter que celui-ci est conforme! (Photo Impar-Gerber)

Difficile d'évaluer le nombre de téléphones illégaux utilisés à La Chaux-de-Fonds. Ils seraient entre 50.000 et 100.000 en Suisse. Les PTT nous renvoient auprès des revendeurs. Certains commerçants de la place avouent en avoir vendu «passablement», «considérablement», voire «énormément». Traduit en chiffres, cela donne «des milliers», ou «près de mille par an». Tous appareils confondus. Avec et sans fil.

L'utilisation de ces téléphones made-in-très-loin-d'ici - Extrême-Orient - est interdite sur sol helvétique. La vente est autorisée, à condition que l'objet soit muni d'un «pour l'exportation seulement».

### PAR ÉCRIT

Commentaires recueillis auprès de revendeurs chaux-de-fonniers. «Avec la liberté de commerce totale qui règne en Suisse, on ne peut rien interdire de vendre, si ce n'est les détecteurs radar. Mais nous vendons peu de ces téléphones par rapport à Genève. Nous n'aimons pas trop narguer les PTT». Remarque moins affirmative chez un autre commerçant: «Il ne suffit pas d'indiquer que le produit est destiné à l'exportation pour que le vendeur soit protégé de poursuites judiciaires. Aussi avons-nous retiré ces appareils des rayons. Nous ne les vendons que sur présentation d'une déclaration écrite

attestant que le client utilisera son téléphone à l'étranger. Depuis, 60 pour cent des acheteurs renoncent. Mais ça reste un commerce juteux».

Quels sont ces appareils non homologués par les PTT? D'abord les téléphones souvenir que l'on ramène de l'étranger où ils sont vendus comme n'importe quel appareil ménager. Ensuite les gadgets, offerts dès 15 francs, ou davantage s'ils sont intégrés au radio réveil. Il y a aussi les téléphones sans fil, disponibles sur le marché depuis plusieurs années, bien avant que les PTT proposent le leur (c'est-à-dire le lot importé du Japon!

### POUR ÉPATER LES COPAINS

S'ils sont très faciles à installer, leur qualité peut laisser à désirer. La DAT (Direction d'arrondissement des télécommunications) de Neuchâtel estime, se basant sur des essais effectués avec des modèles de moins de 50 francs, que «3 appareils sur 5 ont des défauts». Elle considère que ces gadgets «ne sont pas nécessairement utilisés longtemps, une fois l'effet de nouveauté passé». Bref, on épate ses copains. Puis, on remet son vieux téléphone. Ceci d'autant plus qu'il faut s'en procurer un pour avoir la ligne.

Autre chose est le téléphone sans fil, dont le prix varie entre 100 et 400 francs, selon un vendeur, et entre 250 et 2000 francs d'après les PTT. Certains sont fort performants, avec un rayon d'action de 4 km., alors que les appareils homologués ne vont pas au delà de 200 m.

### CONVERSATIONS DANS LES HAUT-PARLEURS

Les perturbations qu'ils engendrent sont source de soucis pour les PTT. Ils utilisent des fréquences qui échappent au contrôle de la Régie fédérale. «Les PTT doivent gérer les ondes et les fréquences, et ils ont les moyens de le faire», dit un concessionnaire.

Ce désordre a plusieurs conséquences. D'abord, il peut perturber la perception d'émissions radio et TV et permettre d'écouter des conversations de tierces personnes. Plus encore, «ces appareils rendent possible des communications sur le compte d'autrui», déplore la DAT. Ceci, bien entendu, pour les personnes utilisant des appareils non agréés. Brouilles et taxations préoccupent les PTT.

De quels moyens disposent-ils pour détecter ces téléphones pirates? Ils agissent sur réclamation pour un dérangement

ou lors de contrôles réguliers. Pour les appareils sans fil, ils interviennent aussi sur plainte de personnes qui entendent des conversations venues d'ailleurs dans les colonnes de leur chaîne stéréo. Le dépistage est facilité par le fait que les gens qui téléphonent déclinent leur identité, contrairement aux radio-amateurs.

### SANS PRESSION

Parmi les moyens utilisés, le camion de détection des parasites. La DAT affirme que le camion gonio n'est pas servi dans le canton de Neuchâtel, «bien qu'on pourrait le faire». Le gibier n'est toutefois pas très nombreux. La sanction peut atteindre, selon la DAT, une amende de 200 francs et la confiscation de l'appareil pour les téléphones avec cordon. Idem, l'amende doublée, si l'appareil est sans fil. Les téléphones confisqués sont détruits. Une dépêche de l'ATS parue hier prétend que les contrevenants sont passibles d'une amende de 10.000 francs, voire des arrêts.

Les PTT comptent lutter contre l'abus des téléphones auxquels ils n'ont pas dit amen par «l'augmentation du choix des appareils» et la qualité du service après-vente, réparation et changement sans frais.

Ils affirment n'exercer aucune pression sur les commerces vendant des appareils «pour exportation». «Nous n'en avons pas les moyens légaux», précise la DAT de Neuchâtel. Qui précise: «Il est possible que la loi sur les télécommunications, dont la révision est en cours, donne une telle possibilité».

P. F.

## Monopole et liberté de commerce

Le coup de fil est si facile qu'ils sont nombreux à donner les moyens de le faire. Un gros gâteau, partagé par... les PTT, qui détiennent le monopole en matière de télécommunications.

Les commerçants souhaitent mordre dans ce gâteau «juteux». «Il est scandaleux que les appareils doivent toujours être loués, ce qui, en dix ans, revient à plusieurs fois son prix», estime un revendeur de la place. «C'est une entrave à la liberté de commerce».

Les PTT plaident le service après-vente inclus dans la location. En cas de dérangement, ils sont responsables de l'appareil comme de la ligne. Dans les pays où les téléphones sont vendus, la réparation peut poser problème.

L'exemple de l'étranger et la pression commerciale tendent à libérer la situation helvétique. A la DAT, des voix souhaitent un éclaircissement: que les PTT agrèent davantage d'appareils (fussent-ils made ailleurs) et que soit interdite la vente d'appareils non homologués. Des rumeurs se font persistantes que les PTT seraient sur le point d'autoriser la vente du deuxième appareil. Le monopole de la régie est en jeu. (pf)

## Glissade intempestive

Hier à 17 h. 25, un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. Y.-V. B. circulait sur la rue du Doubs en direction est. Au carrefour avec la rue du Balancier, il a freiné sur la chaussée enneigée perdant ainsi le contrôle de son véhicule. De ce fait, il n'a pas été en mesure d'accorder la priorité de droite et est entré en collision avec la voiture conduite par Mme R. O. de La Chaux-de-Fonds qui circulait normalement sur la rue du Balancier en direction nord. Dégâts.

## ÉTAT CIVIL

### Naisances

Capoferri Vanessa, fille de Maurizio Edoardo et de Christine Yolande, née Fleury. - Herminjard Jérémie Louis, fils de Pierre André et de Pierrette Séverine, née Angéloz. - Spaetti Maude, fille de Claude René et de Nicole, née Lüthi. - Vrbanc Daliborka-Lucille Gisèle Marija, fille de Milan et de Claire-Lise, née Bernard. - Tschannen Jessica, fille de Frédy Pierre-Alain et de Catherine, née Grimm.

### Promesses de mariage

Méreaux Denis et Staebler Sylviane France. - Veldsman Ian Richard et Schwendener Suzanne. - von Arx Jean Claude et Guyot Muriel Jacqueline.

Suite des informations chaux-de-fonniers ► 23

### Galerie de la Plume

## Pasolini à la lumière de la gravure

L'œuvre gravé de Alfred Hrdlicka autour de Pasolini a fait l'objet de plusieurs expositions internationales, Nuremberg, Londres, Ulm, Vienne. Des gravures de cet artiste sont également exposées actuellement au Cabinet des estampes du Centre Pompidou et au Musée d'art moderne de New York, parmi les acquisitions de l'année 1985. L'accrochage de La Plume sera l'unique présentaiton en Suisse. C'est dire son intérêt.

Exécutées à l'eau forte, aquatinte, les quelque quarante gravures d'Alfred Hrdlicka en hommage à Pasolini constituent une série homogène qui, à première vue, semble une récapitulation des principaux thèmes du cinéaste, de Accatone «à Salò».

On y retrouve ce petit monde des faubourgs des grandes villes où Pasolini venait chercher l'inspiration et où il fut assassiné.

Pier Paolo Pasolini fut une personnalité marquante du cinéma italien contemporain. Pas étonnant que Alfred Hrdlicka, un maître de la gravure européenne ait souhaité lui rendre hommage par un portefeuille de 37 eaux-fortes, 30 x 40 à 50 cm. en général, tirage limité à 56 exemplaires.

Chaque œuvre peut-être dissociée de l'ensemble. Le vernissage a eu lieu vendredi soir à La Plume.

D. de C.

● Galerie La Plume, horaire des magasins, jusqu'au 28 février.



Le petit monde des faubourgs où Pasolini venait chercher l'inspiration et, où il fut assassiné. (Photo Impar-Gerber)

## Le Carnaval se prépare au Centre de rencontre Haut les masques et agissons les ciseaux!



Faire son masque pour changer de physionomie. (Photo Impar-Gerber)

Séance d'information hier soir au Centre de rencontre où l'on parlait de confection de costumes et de réalisation de masques. Objectif: le carnaval chaux-de-fonnier du 22 mars qui doit, d'année en année, prendre plus d'ampleur et de magnificence. L'équipe du Centre de rencontre y pourvoiera.

Pour donner l'eau à la bouche, un petit défilé de mode avec quatre exemples probants de déguisements simples et ravissants; une présentation de quelques masques, styles bâlois et vénitien, avec démonstration à la clé. Cela pour annoncer les ateliers qui débuteront incessamment et pour lesquels l'on peut s'inscrire jusqu'au 6 février. On attend un minimum de 13 personnes par atelier pour démarrer. Qu'on se le dise et que l'on prenne note du calendrier.

L'atelier de costumes, compte six séances (dès lundi 10 février) et se tiendra à l'école de couture, Paix 60. Trois coturières aideront à confectionner patrons et modèles, des tissus seront à disposition, ainsi que des machines. Prévoir tout de même son nécessaire de couture. Pour réaliser des ensembles déjà fort coquets et originaux, il faut compter 10 à 12 heures.

Quant aux masques, ils sont aussi l'objet d'un atelier, organisé à Bel-Air 20

le mardi dans le local d'un mouvement de jeunesse. On compte également six séances pour réaliser tout d'abord un moulage de son propre profil et tirer ensuite un négatif, puis un masque définitif de carton pâte à décorer selon son goût. Une technique de professionnel, intéressante en soi déjà. En principe ce sont des masques complets qui seront réalisés, parce qu'il se portent plus facilement et protègent du froid.

Deux montages de diapositives, respectivement sur le carnaval de Bâle et celui de Venise ont donné un aperçu de la fantaisie possible pour ce jour de fête. Il ne suffit plus que de s'annoncer et vite. (ib)

## Entre La Corbatière et La Sagne Collision

Samedi à 15 h., un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. M. Z., circulait sur la route de La Corbatière en direction de La Sagne. A la hauteur du passage à niveau de La Sagne-Eglise, il perdit la maîtrise de son véhicule et heurta avec l'avant de celui-ci le flanc gauche de la voiture conduite par M. C. M. de La Sagne, qui circulait en sens inverse. Dégâts.

cela va se passer

### Sorties Carnaval: la première à Lucerne

Aller voir sur place les Carnavals, à Lucerne (6 février), à Winterthur (le 15), à Bâle (le 17), c'est ce que propose le Centre de rencontre, en guise de préparation et de source d'inspiration pour le Carnaval de La Chaux-de-Fonds. (comm)

### «Le monde ouvrier en 1930»

Jean-Blaise Junod parlera de tous les problèmes liés à la restauration d'un film ancien, aujourd'hui mardi à 20 h. 15. Cette conférence aura lieu, non pas comme prévu antérieurement à l'aula de la SSEC, mais à la Bibliothèque de la ville, salle audio-visuelle. (Imp)

### PUBLICITÉ

## Conférence publique

mardi 4 février 1986 à 20 h. 15 à la Bibliothèque communale, Ancien Gymnase (Salle audio-visuel)

### restauration d'un film ancien

Film par Jean-Blaise JUNOD

Organisation: Commission scolaire et C-E-O. 2925

## NAISSANCE

### CYNDIE

a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

## THIERRY

le 1er février 1986

Maternité - Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Yvette et Sylvain CORNU  
Les Breuleux

2891

# LE LOCLE

et son district

Race tachetée rouge Le Locle - Les Brenets

## Un nouveau secrétaire au service des vaches

Le suspense était de taille hier après-midi à l'assemblée générale du syndicat d'élevage de la race tachetée rouge, section Le Locle - Les Brenets et environs. Il s'agissait en effet de nommer un nouveau secrétaire teneur des registres généalogiques après la démission de Robert Feuz qui a assumé cette fonction durant 15 ans.

Six candidats étaient en liste. Le vote a eu lieu au bulletin secret et c'est finalement au deuxième tour, à la majorité relative, que le nouveau secrétaire a été désigné en la personne de Charles Santschi des Rez.

Cette assemblée fut l'occasion aussi pour le président Gérald Heger de retracer les principales activités qui ont marqué 1985.

Robert Feuz a siégé durant 40 ans au comité du syndicat d'élevage de la race tachetée rouge, section Le Locle - Les Brenets et environs, dont 15 ans comme secrétaire, caissier. Hier il a été vivement remercié de son activité au sein du comité dont il connaissait tous les rouages. Très consciencieux, il a obtenu des résultats excellents pour la tenue des registres, a relevé aussi le président Charles Heger en remettant un présent à M. Feuz en guise de souvenir.

Au chapitre toujours des démissions et nominations soulignons aussi que Charles Jeanmaire, contrôleur laitier a été remplacé par Roger Vermot du Crozet alors que Jacques-André Choffet a succédé à Frédy Vuille au secrétariat des vacheries. MM. Jeanmaire et Vuille ont été remerciés de leur dévouement et du travail fourni au sein du syndicat. Par ailleurs, Gérald Heger a été nommé délégué du district du Locle au comité de la Fédération neuchâteloise, et succède ainsi à Gabriel Cuenot.

### UN BON MILLÉSIME

Sur le plan agricole, 1985 peut être considéré comme un bon millésime. Le printemps a été humide puis suivi alternativement de soleil et de pluie. Cela a permis de faire les foins - qui étaient de qualité - de bonne heure. Par ailleurs, le regain a pu être récolté dans des conditions idéales. Le meilleur baromètre reste toutefois les livraisons de lait qui ont été importantes en 1985. C'est ce qu'a relevé en substance Gérald Heger dans son rapport présidentiel.

Rappelons aussi que ce syndicat réunit une cinquantaine de membres alors que 823 bêtes sont inscrites sur les registres généalogiques. A titre comparatif, sur le plan suisse la race tachetée rouge est représentée par 262.142 femelles et 4204 mâles.

M. Heger a parlé encore de la productivité élevée de cette race ainsi que du contingentement laitier «ce mal nécessaire qui défavorise les zones de montagne». Et il a déclaré sur ce point que tous

les espoirs se tournent maintenant vers le nouvel arrêté actuellement à l'étude et dont l'application interviendra en 1987.

### UNE ASSOCIATION...

Parmi les activités qui ont marqué 1985 au sein du syndicat Le Locle - Les Brenets et environs, figure l'élaboration de nouveaux statuts sanctionnés par le Conseil d'Etat en avril. Par ailleurs ce syndicat a demandé à se retirer du registre du commerce. Dorénavant il ne fonctionne plus comme société coopérative mais en tant qu'association. Cette radiation a entraîné quelques frais financiers qui ont eu une incidence sur les comptes 1985. Ceux-ci bouclent avec un déficit de près de 1400 francs.

Relevons enfin que dans les divers Michel Zurbuchen et Charles Santschi ont proposé qu'une motion soit déposée à l'assemblée des délégués de la Fédération neuchâteloise, pour demander que



Charles Santschi (à gauche) a succédé à Robert Feuz (à droite) au poste de secrétaire teneur des registres généalogiques. (Photo Impar-cm)

les bêtes exposées hors du canton soient d'origine neuchâteloise. Une proposition qui a été acceptée à la majorité.

Soulignons pour terminer que le doyen du Locle et membre honoraire du syndi-

cat Fernand Aellen, 99 ans révolus en automne prochain, a animé musicalement l'avant et l'après assemblée, en jouant de l'accordéon.

C. M.

Part communale pour une sécurité accrue

## Demande de crédit de 42.000 francs

Dans le cadre du crédit routier adopté par le souverain neuchâtelois en décembre 1984 figurait la réalisation d'un passage souterrain à la rue des Girardet.

Sa construction a débuté l'an dernier. Le gros œuvre de la partie sud sous la chaussée est terminé. Dès les premiers beaux jours celui de la partie nord, qui se conclura par la jonction de ce mini-tunnel, se poursuivra.

Ces travaux entraîneront également par la commune des dépenses. Le conseiller communal Francis Jaquet l'avait annoncé lors de la séance du Conseil général de l'adoption du budget.

Or, pour leur prochaine séance les membres du législatif devront précisément discuter de l'octroi d'un crédit, somme toute minime de 42.000 francs. Minime en effet lorsqu'on songe à la réelle et indispensable augmentation de la sécurité des enfants que cette réalisation apportera.

La construction des rampes d'accès nord du passage souterrain pour piéton de la rue des Girardet exige en effet le détournement sur environ 50 mètres des conduites d'eau et de gaz se trouvant dans le trottoir.

La commune a choisi d'adopter un nouveau tracé pour ces conduites tout en ménageant une place disponible pour le canal égoût. Cette manière de faire faci-

litera de plus le raccordement d'un immeuble.

Le coût total de ces travaux s'élèvera donc à 42.000 francs. Soit 9000 francs pour la conduite de gaz, 15.000 francs pour celle d'eau tandis que le génie civil commun aux deux postes d'élévation à 18.000 francs.

L'ensemble de cette dépense sera partagé de manière quasiment égale: 18.000 francs sur le compte gaz et 24.000 francs sur le compte eau.

Le Conseil communal précise que «les propriétaires privés des parcelles touchées acceptent sans restriction que ces conduites publiques traversent leur terrain».

En outre durant les travaux quelques

tubes vides destinés au passage des câbles électriques seront posés en prévision du chantier souterrain de cette réalisation. (jcp)

### Marc Ogeret au Cercle ouvrier Poète jusqu'au bout de la voix

Oui, il est possible de réunir un public un dimanche en fin d'après-midi pour entendre un récital où la poésie transparaît jusqu'au bout de la voix de l'interprète. La preuve en a été faite ce dernier dimanche où toutes les chaises du Cercle ouvrier étaient occupées de spectateurs venus entendre Marc Ogeret, invité de La Grange.

Barbe fleurie, les yeux brûlant d'images, la voix chaleureuse, Marc Ogeret est le poète tel qu'on se l'imagine. Pourtant il n'est qu'interprète mais il marque de sa forte personnalité les textes d'Aragon, de Jean Genet, de Francis Blanche, de Lino Léonardi, les musiques de Ferré, Féral ou autre Hélène Martin.

Chansons de vie, chansons d'espoir, mais aussi chansons qui dénoncent l'intolérance, la misère, la famine. Actualité brûlante, actualité de toujours. Et encore brin d'humour avec ce «Général à vendre» ou dramatique poème dédié à un jeune condamné à mort.

Avec Patrick Givaud au piano, Marc Ogeret retourne aux sources de la chanson, il est troubadour qui vient dire l'amour ou la détresse, la joie ou la tendresse. Conteur de talent, il fait partager ses émotions et ses ferveurs à son auditoire.

Un excellent moment de bonne chanson de France apprécié à sa juste valeur par un public sensible à la chaleureuse présence d'un grand bonhomme très convainquant. (dn)

Samedi soir à La Brévine

## Récital chant et guitare

La Société d'embellissement de La Brévine a opéré un choix judicieux en affichant au menu de son concert annuel: chant et guitare. Mireille Weber-Balmes, soprano et Marie-Claire Pignolo, guitare nous ont proposé un récital des plus variés: passant du folklore britannique aux mélodies espagnoles avec quelques détours par l'Allemagne et la Suisse, elles nous promèneront également à travers les siècles.

Une quarantaine de personnes sont venues les applaudir, dont plusieurs enfants. L'ambiance détendue permit aux interprètes de donner le meilleur d'elles-mêmes, malgré une acoustique, hélas, pas très heureuse.

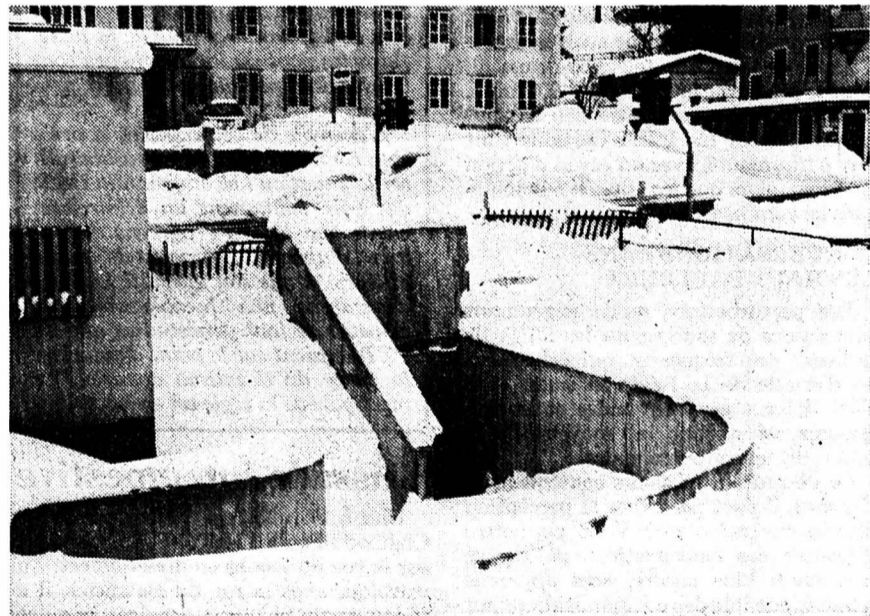
Les chants proposés étaient tous très courts, plaintes d'amour aux accents langoureux ou mélodies populaires con-

tant l'aventure d'un marin ou autre paysan andalou, chaque pièce revêtait son originalité propre que la soprano genevoise a bien su rendre. La voix se faisait implorante, très chaude dans les mouvements lents, coquise à souhait dans les airs plus joyeux. Mireille Weber-Balmes est une soprano à la voix colorée et offrant de grandes possibilités. Elle possède en outre une excellente diction et maîtrise les particularités des langues étrangères: l'anglais des chants harmonisés par Benjamin Britten ou des mélodies de John Dowland, l'allemand des Lieder de Karl-Maria von Weber ou encore l'espagnol des chansons mises en musique par Federico Garcia-Lorca. La langue française était aussi au programme; le public put apprécier des pages du compositeur suisse Julien-François Zbinden ainsi que des mélodies françaises bien connues, harmonisées par Matyas Seiber.

Marie-Claire Pignolo, professeur au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, assurait l'accompagnement musical. Elle possède une technique sûre, le son est clair, net, le mariage avec la voix harmonieux. Comme la chanteuse, la guitariste passe de la culture germanique au répertoire français, des airs traditionnels d'Outre-Manche aux accents hispanisants avec beaucoup de sûreté. Marie-Claire Pignolo est allée au-delà du simple accompagnement, notamment dans les mélodies de B. Britten où elle a montré qu'elle maîtrisait parfaitement les difficultés techniques.

Excellente initiative de la part de la Société d'embellissement qui compte plusieurs manifestations culturelles à son actif et qui, espérons-le, renouvellera l'expérience.

(m.n.)



L'accès, enneigé et encore inaccessible pour l'instant, de la rampe sud. (Photo Impar-Perrin)

### FRANCE FRONTIÈRE

## A Morteau: RGD est ressuscitée

R. G. D. (Radio Grande Diffusion) installée aux Arces, en-dessus de Morteau, est ressuscitée depuis le 20 janvier au terme de deux mois de silence.

Jean-François Bland l'un des responsables de la station appartenant désormais à une direction collégiale préfère parler de «renaissance» car «R. G. D. horizon neuf» ce n'est plus tout à fait la radio d'avant le 25 novembre 1985.

Au niveau du contenu déjà changement de cap à 180 degrés avec la diffusion d'un programme exclusivement musical qui arrive toujours sur la fréquence 103, occupée 24 heures sur 24.

Malgré l'élaboration d'une grille de programmes plus ouverte dans les prochaines semaines R. G. D. entend rester une station divertissante avant tout. Vingt-huit animateurs dont quatre salariés se relayent au micro précise Jean-François Bland qui a pour ambition de conférer une envergure régionale à «R. G. D. horizon neuf».

La question que tout le monde se pose dans le Val de Morteau concerne évi-

demment le financement de R. G. D. Comment en deux mois cette radio a-t-elle pu trouver les fonds nécessaires à sa résurrection. La réponse n'est à l'évidence pas à rechercher du côté des auditeurs qui, sollicités la veille de l'interruption ont versé seulement 1850 ff.

A cette question J.-F. Bland refuse de répondre précisément, se bornant à déclarer: «Nous avons trouvé des fonds privés qui ne viennent pas du Val de

Morteau». Quant au montant de ses apports, là encore rien de transparent sinon qu'une partie a servi à l'achat de nouveau matériel pour une dépense située entre 250.000 ff et 400.000 ff.

Cela dit, J.-F. Bland se targue d'avoir pu jouer son va-tout et sa crédibilité comptable au chômage. Aussi, il précise à l'intention des auditeurs qu'il n'a aucun ressentiment pour qui que ce soit (allusion aux conflits qui l'ont opposé sur l'antenne à un certain nombre de personnes) et que dorénavant «la radio ne servira plus d'intérêts déplacés».

En tout cas, «R. G. D. horizon neuf» va jouer son va-tout et sa crédibilité dans les prochaines semaines car de nouvelles bavures oratoires à l'antenne ou convulsions internes signifieraient cette fois son arrêt de mort définitif. (pr. a.)

### Liaison d'eau La Chaux-de-Fonds - Le Locle Débranchée!

Les employés des Services industriels du Locle ont démantelé hier la conduite provisoire d'amenée d'eau reliant Le Crêt-du-Locle (et dépendant du réseau d'adduction de La Chaux-de-Fonds) au Locle. Cette conduite n'a en effet plus sa raison d'être compte tenu du fait que les sources et les puits alimentant le réseau de la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises sont revenus à leurs débits et niveaux normaux.

Les problèmes d'alimentation du Locle sont par conséquent et maintenant écartés. Les réserves d'eau accumulées dans les forages permettent de penser que la ville pourra passer le reste de l'hiver sans aucun problème.

Cette information ne signifie toutefois pas que les habitants peuvent se sentir autorisés à abuser d'eau et à ne plus du tout prêter garde à leur consommation.

Mais il est devenu évident que les dernières précipitations tombées sous forme de pluie ou de neige très humide ont éloigné les risques de pénurie. A titre d'exemple relevons que les puits des Rondes, à l'ouest de la ville sur la route de La Molière, qui était descendu de 28 mètres est revenu à son niveau normal.

Ceci et d'autres éléments ont justifié le retrait de la conduite provisoire entre les deux villes. Les Services industriels ont profité des bonnes conditions météorologiques d'hier pour effectuer ce travail. (jcp)

bravo à

### MM. Laurent Brossard et Germain Aebischer...

...qui viennent tous deux d'être félicités par le Conseil communal pour 25 ans d'activité au sein de la commune.

Le premier, commandant de police et par ailleurs commandant du bataillon des sapeurs pompiers a également célébré cet anniversaire avec les hommes du corps parmi lesquels figurent aussi le caporal Germain Aebischer qui a lui aussi fêté son quart de siècle de présence au sein du personnel communal. (comm-jcp)

### PUBLICITÉ TRANSFORMATIONS

#### CHEZ AUBERT

Rue Bournot 17 - Le Locle  
Le magasin SERA FERMÉ DU 3 AU 6 FÉVRIER 1986.

Réouverture: 7 février 1986 dans un cadre nouveau et sympathique.

2894 Fam. B. Aubert



**BIJOUTERIE**  
**Mayer Stehlin**  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
**Léopold-Robert 57**  
**039/23 41 42**

**TOUTOU-PALACE**  
 Le salon de beauté pour chiens de toutes races  
*Toiletage chats persans*  
 Coupes et soins prodigués par Mme Monti, toiletteuse diplômée.  
 ☎ 039/23 08 32  
 boutique prêt-à-porter pour chiens  
 Jaquet-Droz 16 (derrière le cinéma Corso) - Fermé le lundi

La SEAT IBIZA peut être bien ma prochaine voiture. Voulez-vous faire passer votre documentation sur cette voiture musclée et compacte qui accélère de 0 à 100 km/h en moins de 12,2 grâce à la souplesse de ses 1401 cm<sup>3</sup>?  
 Nom Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 NPA (Localité): \_\_\_\_\_  
 À renvoyer à Spancar Automobile AG, Bahnhofstrasse 12, 8007 Buchs/ST

**LE LOCLE**

**APPELEZ... nous vous répondrons!**

Electricité générale  
 Vente - Installations  
 Agencements de cuisines  
**MICHEL BERGER**  
 Daniel-JeanRichard 25 **31 30 66**

**CONTI & CIE** La Claire 1  
 Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois et bois-métal, escaliers, boîtiers et cabinets de pendulettes **31 41 35**

**CLAUDE JEANNERET**  
 Plâtrerie - Peinture  
 Envers 39 **31 37 61**

**NARCISSE TONDAT**  
 Tous systèmes de chauffages  
 Installations sanitaires  
 Envers 55 **31 35 04**

Installation sanitaire - Ferblanterie  
 Couverture - Etanchéité  
**RENÉ VERNETTI**  
 Envers 17a **31 24 39**

**MARTINE DUBOIS**  
 Institut d'Esthétique  
 Alexis-Marie-Piaget 12 **31 56 70**

**DRING DRING!**

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

**Le poids du cochon du HC-Le Locle est de: 98,500 kg.**

**RESTAURANT DU DOUBS**  
 Les Brenets  
 Deux truites Maison pour Fr. 12.- - Cuisses de grenouilles Fr. 6.50 la douz. - Feuilleté aux morilles Fr. 9.-, Tous les soirs, fondue chinoise à gogo Fr. 17.-  
 Veuillez réserver svp: ☎ 039/32 10 91.  
 Fermé le lundi.

**STÉPHANE COSANDEY**  
 SCULPTEUR  
 Tous travaux en pierre, petite maçonnerie en tous genres  
 Travaux funéraires  
 ☎ 039/31 42 57

**OFFRES D'EMPLOIS**

Famille région Le Locle, cherche  
**jeune personne**  
 de confiance, pour garder 2 enfants en bas âge.  
 ☎ 039/36 13 30.

Maintenant **3 POUR 2**

**net PRESSING**  
 Le Locle: angle Côte - Henry-Grandjean.  
 Nouveau dépôt: Epicerie Simon Vermot, Crêt-Vaillant 3, Le Locle.

**La nouvelle SEAT**  
**Je vous présente volontiers ma SEAT IBIZA.**



Car dans ma nouvelle battante, je peux emmener mon petit François, notre chien, tous les achats du samedi et même une foule de bagages lorsque nous partons en vacances. Conçue par l'italien **Giugiaro**, équipée d'un puissant et sobre, elle est habillée d'une carrosserie robuste et sûre du constructeur allemand **Karmann**. Diverses motorisations jusqu'à 85 CV et une vitesse de pointe de 175 km/h.

Modèles IBIZA à partir de Fr. 10690.-.

La maison d'édition ouest-allemande Springer a attribué son «Volant d'or 1985» à la SEAT IBIZA pour son design, sa sécurité et son excellent rapport prix/qualité.

Technologie sans frontières

Prestations spéciales du fabricant et de la Spancar. Buchs, en faveur de leurs clients: ● 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion ● 2 ans d'assurance voyage Spancar-Intertours-Winterthur incluse dans le prix ● 1 an de garantie sans limitation kilométrique

**LE LOCLE Jeanneret 45**  
**3 1/2 pièces**  
 avec cuisine et salle de bains-WC.  
 À louer pour tout de suite ou à convenir.  
 Loyer Fr. 330.- + charges.  
 Pour visiter: M. Ciocchetti, ☎ 039/31 53 69.

**cogestim**  
 Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

Superbe **Opel Manta de Lux 2,5 coupé, 3 portes**  
 inj. automatique, bleu-métallisé, Radio-cassettes. Seulement 18400 km. Expertisée. Garantie totale. Fr. 380.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.  
**Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions, ou au comptant.**  
 M. Garau  
 case postale 772  
 2502 Bienne  
 ☎ 032/51 63 60

**Provisoirement à court d'argent? Peu importe! Nous vous aiderons.**

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

**Oui, j'aimerais un crédit de** \_\_\_\_\_ **Mensualité désirée** \_\_\_\_\_ **env. Fr.** \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ 3/D/383  
 NPA/Localité \_\_\_\_\_

Rue/No. domicile \_\_\_\_\_ N° de la maison \_\_\_\_\_  
 si depuis \_\_\_\_\_ précédent \_\_\_\_\_ né le \_\_\_\_\_  
 nationalité \_\_\_\_\_ profession \_\_\_\_\_ état civil \_\_\_\_\_

employeur \_\_\_\_\_ revenu \_\_\_\_\_ déposé? \_\_\_\_\_  
 salaire mensuel Fr. \_\_\_\_\_ conjoint Fr. \_\_\_\_\_ foyer mensuel Fr. \_\_\_\_\_  
 nombre d'enfants mineurs \_\_\_\_\_ signature \_\_\_\_\_

**Banque Rohner**  
 1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 15

**ANDRÉ BESSON**  
**Julie la chance**  
 Roman  
 Droits réservés: Editions Mon Village SA, Vulliens

Une sympathique ambiance régnait déjà dans la vaste salle de séjour. Une lumière tamisée, diffusée par des spots en partie dissimulés dans des niches, éclairait discrètement la pièce. En outre, un feu de bûches flambait sous le manteau d'une cheminée d'angle et projetait sa clarté sur le miroir d'un sol pavé de marbre rose.

On avait repoussé tous les sièges contre les murs et dégagé une large piste de danse. Plusieurs couples s'y déhanchaient en cadence dans la pénombre, au son d'un rock endiablé transmis à plein volume par les «baffles» d'une chaîne Hi-fi.

D'autres jeunes gens s'activaient à préparer

les éléments solides et liquides d'un buffet campagnard, dans la cuisine attenante. On les entendait rire, s'interpeller joyeusement.

Sophie Piguet vint accueillir les nouveaux arrivants.

- Eh bien dis donc, remarqua-t-elle en voyant Jiji, tu t'es fait tremper comme une soupe ?

- Oui. Et il n'a pas fallu longtemps. T'as choisi un drôle de temps pour ta boum de fiançailles !

- Tu sais ce qu'on dit: fiançailles pluvieuses, épousailles heureuses...

- C'est le bonheur que je te souhaite.

- Merci ma chérie.

Sophie se retourna alors et interpella son fiancé occupé à tartiner des toasts dans la cuisine:

- Roland, viens voir. Julie vient d'arriver ! Agent de recouvrement à la Perception de Dombleur, Roland Sermet était un garçon sympathique. Petit, brun, râblé, il était très connu et apprécié dans la région par les supporters de l'équipe de football du Bas-Revermont où il exerçait ses talents de goal.

- Salut Jiji ! dit-il en embrassant familièrement l'arrivante sur les deux joues. C'est chouette d'être venue. On avait peur du con-

traire car il paraît que ton paternel est plutôt du genre casse-pieds.

- Oui. Ça n'a pas été sans mal.

- Si t'avais pas pu venir, Sophie et moi on aurait été déçus. D'autant qu'on t'a réservé une petite surprise...

Julie avait été tellement contrariée par la mauvaise volonté de son père qu'elle avait complètement oublié les propos énigmatiques tenus par son amie au moment de l'invitation.

- Une surprise ? Oui, Sophie m'en a parlé hier soir. Qu'est-ce que c'est cette surprise ?

Sans répondre, Roland Sermet prit la jeune fille par le bras et l'entraîna vers le fond de la salle. Elle le suivit docilement, amusée par ce mystère. Ils gagnèrent ainsi un coin dans la pénombre, à côté de la cheminée qui dispensait à l'entour une agréable sensation de chaleur et de bien-être.

Un garçon solitaire était assis à cet endroit, dans un grand fauteuil mexicain en osier. Il regardait les couples s'agiter sur la piste de danse en fumant une cigarette. Jiji ne le reconnut pas immédiatement.

- Denis, fit Roland, voilà la surprise dont je t'avais parlé. C'est Julie, la meilleure copine de Sophie. Si j'en crois mon petit doigt, il y a longtemps qu'elle a le béguin pour toi !

Le jeune homme se leva. Il était grand, souple, élégant dans un costume de cuir bleu foncé dont le blouson ouvert découvrait une chemise rose agrémentée d'un foulard à pois. Il s'agissait de Denis Berthoud, le garçon auquel elle pensait souvent depuis plusieurs mois. Elle fut si étonnée de se trouver brusquement en face de lui qu'elle ne songea même pas à protester en entendant l'affirmation taquine de Roland Sermet. Elle resta coite mais sentit son visage s'empourprer jusqu'à la racine des cheveux. Heureusement, dans la pénombre, personne ne remarqua son trouble.

- Bon, à présent que les présentations sont faites, dit le fiancé de Sophie Piguet, je vous laisse en tête à tête. Il faut que j'aille continuer à tartiner !

Roland s'esquiva sur ces mots et regagna la cuisine.

- C'est vrai ce qu'il a raconté ? Tu me connais ? demanda Berthoud avec un sourire mi-intrigué mi ironique.

Jiji était paralysée par une violente émotion. Comment Sophie avait-elle pu deviner qu'elle éprouvait un penchant pour ce garçon ? Certes, elle lui avait demandé à deux ou trois reprises, comme incidemment, des renseignements sur lui.

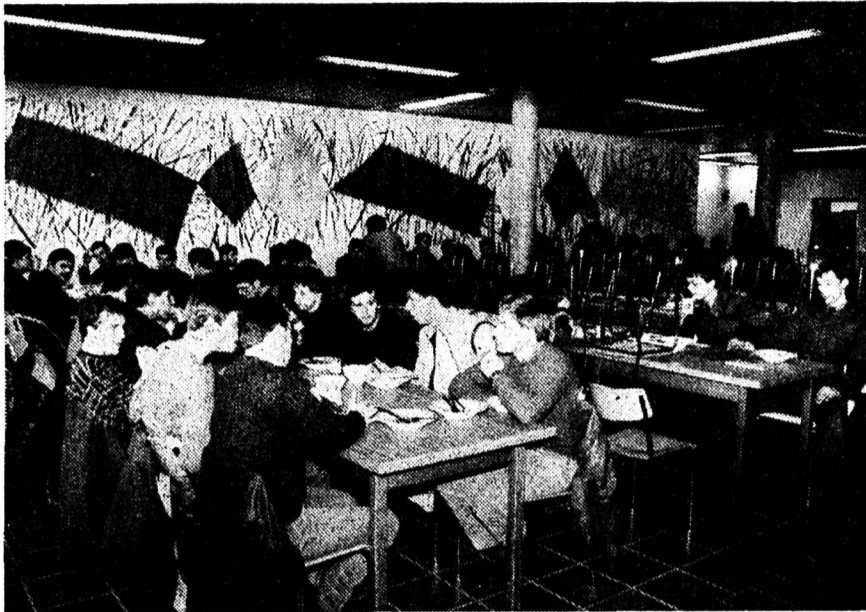
(à suivre)

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

### Ecole de recrues de Colombier

## Quatre mois pour la patrie



Le premier repas à la caserne de Colombier, devant la fresque de l'artiste chaux-de-fonnrière Marieke Kern. (Photo Impar-ao)

Des 473 jeunes annoncés, 444 sont rentrés hier matin à la caserne de Colombier. 18 ont été renvoyés pour des raisons médicales, et il reste ainsi 426 jeunes hommes qui vont découvrir l'armée suisse de l'intérieur. Ils sont en majorité Genevois (152 convoqués-136 rentrés) et les Neuchâtelois sont 115 (sur 117 attendus) à être rentrés en caserne.

La volée du début de l'année est régulièrement plus petite que celle d'été. De nombreux étudiants renvoient leur école de recrue à la belle saison, afin de ne pas couper leur formation universitaire.

Les jeunes qui entrent dans l'infanterie à Colombier sont issus de tous les cantons romands - y compris la partie française du canton de Berne - sauf le Valais. Ils sont entourés de 19 officiers, 9 sous-officiers supérieurs et 91 sous-officiers. Le commandant d'école, le colonel Emg Charbonney, mènera cette école, comme les deux précédentes. Une autorité qui devra s'exercer dans le respect - très important - des recrues à leurs supérieurs, et vice-versa.

A. O.

### Rapport annuel de la Direction d'arrondissement des télécommunications

## Essor réjouissant en 1985

La Direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel a tenu son rapport annuel le 30 janvier 1986, sous la présidence de M. André Rossier, directeur. Cette manifestation qui réunit le personnel de la circonscription, les représentants des associations de personnel ainsi que les retraités, a eu lieu à la Cité Universitaire à Neuchâtel.

Dans son tour d'horizon sur l'actualité, M. Rossier aborde les points suivants:

**Redressement économique.** - Amorcée à la fin de l'année 1983, poursuivie en 1984, la reprise économique s'est largement confirmée en 1985. Cette évolution ne pouvait qu'influencer favorablement le domaine des télécommunications où, pour la première fois, dans l'arrondissement des télécommunications de Neuchâtel, le cap des 100 millions de recettes a été dépassé.

**Projets de construction.** - Les trois projets de construction à Neuchâtel, qui entraîneront des investissements de près de 100 millions de francs, sont en bonne voie. Pour le centre principal de télécommunications de Clos-Brochet, les travaux pourront débuter en octobre 1986. Les chantiers pour le bâtiment administratif des Ravières (Vauseyon) et pour le bâtiment du matériel et des transports aux Péreuses devraient s'ouvrir au printemps 1989.

**Le Monopole des PTT en question.** - Actuellement, le secteur des télécommunications est contesté. Les fabricants de matériel à l'étranger aimeraient bien avoir le libre accès au marché suisse. Nombreux sont ceux qui sont mus par l'appât seul du gain. Privatiser, comme cela a été fait dans différents pays, n'est apparemment pas très difficile.

Ce qui l'est davantage, c'est peut-être d'éviter la surcapacité coûteuse de réseaux parallèles; d'assurer l'égalité de traitement et d'accès de toutes les catégories d'utilisateurs; de maintenir un fonctionnement irréprochable et sûr, du ou des réseaux de télécommunications.

Toute entreprise à caractère monopolistique pourrait avoir tendance à s'endormir, ce qui n'est pas le cas dans les services des télécommunications où l'on enregistre une évolution technologique fulgurante depuis bien des années. La réorganisation des DAT permettra de servir encore mieux la clientèle et d'être plus efficace.

Grâce à des mesures de rationalisation, le passage de 44 à 42 heures par semaine au 1er juin 1986 sera possible sans augmentation de personnel à la DAT de Neuchâtel, avec une petite exception pour les téléphonistes des services manuels.

**Bilan de l'exercice écoulé.** - Le bilan de l'exercice écoulé est très bon, favorablement influencé par la reprise économique dans le canton. La DAT compte actuellement quelque 85.000 abonnés au téléphone et 132.000 concessions de radio et de télévision, ainsi que 720 raccordements télex. Le trafic international ainsi que le nombre des appels au No 111 ont augmenté de 12,5%. Dans le domaine des téléphones et des concessions réceptrices de télévision, l'augmentation est la plus haute enregistrée depuis 1975.

Parmi les événements importants de 1985, relevons la mise en service du central téléphonique de Fleurier, d'un centre de faisceaux hertziens au Grand-Sommartel et d'un réémetteur de télévision au Pâquier (NE). Le premier câble à fibre optique interrurbain de Suisse a été posé entre Neuchâtel et Berne et le système de recherche de personnes Eurosignal introduit à Chasseral. (comm)

### A Saint-Blaise et sur RTN-2001

## Jazz éternel



Le jazz restera toujours jeune. Il maintient la jeunesse des musiciens, comme celle de M. Henry Du Pasquier, sax-ténor et compositeur des Amis du Jazz

### NEUCHÂTEL

#### Jeune cyclomotoriste blessée

Hier à 17 h. 10, un conducteur de Saint-Aubin, M. J.-J. B., circulait sur l'avenue Edouard-Dubois avec l'intention de se rendre au centre-ville. A la hauteur du Vauseyon, il est entré en collision avec le cyclomotoriste Vincent Roduit, né en 1972, de Neuchâtel, qui venait de la rue des Mille-Boilles. Sous l'effet du choc, le jeune Roduit a été projeté sur la chaussée. Blessé, il a été transporté à l'Hôpital Pourtalès en ambulance.

### Ciné-Club de Cernier et environs

## La seule «toile» du Val-de-Ruz

Le district du Val-de-Ruz ne possédant malheureusement plus de salle de cinéma, les seuls loisirs cinématographiques «actifs» et publics sont proposés par le Ciné-Club de Cernier et environs, présidé cette année par M. Philippe Aubert. Il se veut donc offrir quelque chose d'autre que ce qui est présenté à la télévision ou dans les salles de projection, tout en ne tombant pas dans le piège du cinéma d'Art et d'essais souvent trop élitaire.

Se seront ainsi six films qui constitueront le programme de la saison qui débutera mercredi prochain. Comme l'an passé, toutes les projections se dérouleront dans la salle du Foyer FHF, à Fontainemelon, un endroit qui se prête bien à l'exercice. Ces six films ont été regroupés en trois cycles de deux films traitant du même thème, mais avec une forme et un éclairage différents.

A la fin de chacun de ces cycles, une discussion sera ouverte sur les divers problèmes abordés par le cinéaste, mais aussi sur le langage cinématographique en général. Le premier thème sera le cinéma «musical» avec l'admirable *Amadeus*, de Milos Forman (le 5 février), la musique et le personnage de Mozart interprétés par un Forman provocateur; et le non moins intéressant *Fame*, d'Alan Parker (19 février), où comment devenir un artiste de renom par le passage obligé des écoles spécialisées à l'américaine.

Le second cycle abordera le cinéma politique au travers de *La Grève*, de

Serge Eisenstein (5 mars), tourné en 1924 dans la Russie bolchévique, suivi de *La Plaisanterie*, de Jaromil Jires (19 mars), réalisé à la faveur du Printemps de Prague en 1968. Deux événements chauds, traités à chaud... Le dernier thème met en scène des films joués par des enfants avec *Cria Cuervos*, de Carlos Saura (16 avril), une histoire de famille assez déconcertante et *Le Tambour*, le chef-d'œuvre de Volker Schlöndorff (30 avril), l'histoire de cet enfant qui refuse de grandir et qui vit avec une certaine cruauté la montée du National-socialisme en Allemagne.

A relever que la plupart des films sont en version originale sous-titrée et qu'il faut être membre du Ciné-Club pour assister à ces projections; une formalité dont on peut s'acquitter facilement lors de la première séance. Elle sera du reste précédée d'une brève assemblée générale afin de nommer le comité du Club.

M. S.

● Toutes les séances ont lieu à 20 heures précises. Première projection: mercredi 5 février.

### Soirée musicale et théâtrale à Cernier

## «L'Épervier» vole de succès en succès

Pour la seconde année consécutive, la Société d'accordéonistes «L'Épervier» de Cernier, avait mis au programme de sa soirée annuelle une partie théâtrale à la suite de son concert. Une formule particulièrement appréciée du public qui s'était déplacé en nombre samedi soir à la halle de gymnastique du village.

Dans son allocution de bienvenue, M. Serge L'Éplattenier, président de la société, a surtout mis en évidence la jeunesse des exécutants puisque la moyenne d'âge est la plus basse de toute la Fédération neuchâteloise; ce qui finalement n'a pas constitué un handicap, à entendre avec quelle maîtrise les accordéonistes sont venus à bout des nombreux pièges qui les guettaient au fil des sept partitions du programme dirigé tour à tour par la directrice, Mme Chevalier, et la sous-directrice Mme Francine Soguel.

Le président a également annoncé que sa société était chargée d'organiser la Fête cantonale des accordéonistes en juin 1987: un honneur qui n'avait plus été dévolu au chef-lieu depuis 1975.

Dans le but de fournir à cette occasion une prestation de haut niveau, il a lancé un appel au recrutement, seul moyen de maintenir une société bien vivante et d'assurer ainsi sa pérennité et une réelle motivation.

#### LES BÂTARDS

Invitée à terminer (fort tard) cette soirée, la troupe théâtrale chaux-de-fonnrière du Club littéraire de la SSEC a interprété avec un rare bonheur les cinq actes de la comédie policière de Robert Thomas: «Les Bâtards». Une intrigue «noire et rose» sur fond de meurtres et de «gays» moments qui a pour cadre un hôtel particulier à Neuilly.

Feu M. le Duc a de nombreux bâtards et un fils unique. Ce dernier est condamné à avoir un héritier s'il entend toucher la fabuleuse fortune familiale, sous peine de voir ces milliards passer en mains des bâtards paternels dont la liste est déposée chez le notaire. L'annonce du prochain mariage va subitement réveiller les bâtards...

Le temps d'une nuit, la situation va peu à peu se décanter, à mesure que les concurrents à l'héritage se feront, bien malgré eux, rares. Suspens et humour garantis, les acteurs et la pièce valent largement le déplacement.

M. S.



Cernier: l'accordéon dans un décor de théâtre. (Photo Schneider)

### Atelier théologique du Louverain

## Des clés pour comprendre le christianisme

Projet ambitieux et attrayant à la fois, en créant l'Atelier théologique du Louverain, les organisateurs ont voulu offrir aux laïcs de Suisse romande une possibilité d'acquérir une vision d'ensemble de la théologie dans son essence. Cette formation spécifique, qui durera deux ans, se fera sous la forme de séminaires spécialisés, 15 au total, consacrant chacun une réflexion à un thème concret et formeront ainsi une vision globale de la perception de la Bible et de la théologie vues de l'intérieur.

Différents intervenants traiteront de la dogmatique, de spiritualité, d'histoire, d'éthique, de l'Ancien et du Nouveau Testament; un «parcours» théologique qui sera animé par Denis Müller, directeur du Louverain et pasteur, et Paul Favre, membre du collège du Louverain.

L'ATL veut avant tout proposer une méthode active d'acquisition et de réflexion d'où le recours au travail de groupes et à des travaux personnels nécessitant

le concours des spécialistes. Elle veut donc offrir des clés pour mieux comprendre le christianisme sans vouloir l'enseigner de manière docte et passive.

Samedi s'est ouverte la première journée de travail de l'ATL en présence des 36 participants laïcs provenant de toute la Romandie, et des intervenants. Denis Müller s'est montré très satisfait de l'écho qu'avait rencontré cette nouveauté dans le domaine de la formation des laïcs dans le canton de Neuchâtel, d'autres cantons et d'autres centres de formation le pratiquant déjà mais sous une autre forme, en annonçant que l'on avait même dû refuser du monde.

A souligner deux tiers des participants sont des femmes, mais que toutes les catégories d'âge sont représentées ce qui est déjà moins courant. Le prochain rendez-vous de l'ATL est fixé au 8 mars, mais le point final à cette formation originale sera mis seulement en septembre 1987. (ms)

## NAISSANCE

Coucou me voilà !

Je suis né le 2 février 1986  
et je m'appelle

### JONATHAN

Maman est très heureuse.  
Papa en est très fier.

Hôpital - Maternité  
Saint-Imier

Pierre HIRSCHI-CATTIN  
Épervier 8 A - 2053 Cernier

2959

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

### Tribunal du Val-de-Travers

## Porno: au fond des choses

Le suspense est à son comble. Les cassettes saisies chez un importateur fleurisan sont-elles porno? Seul le juge Schneider peut le dire. Il en a visionné une vingtaine pour forger son opinion. C'est ce qui s'appelle aller au fond des choses. Pour rien peut-être. Pendant l'audience du Tribunal du Val-de-Travers, un argument de taille a été soulevé par le prévenu: les cassettes, en traversant la frontière, étaient contrôlées par les douanes et le ministère public fédéral. Qui n'aurait rien trouvé à redire. On vérifiera. Audience suspendue. Parties renvoyées au vestiaire.

Cette enième audience commence par l'audition de deux témoins. Le premier a racheté l'affaire de J. L., accusé de publications obscènes et de déconfiture (sic). Il lui a versé 20.000 francs à la signature du contrat. Le reste, soit 35.000 fr. a été encaissé par l'Office des faillites. L'avocat du prévenu avait laissé entendre, pendant une précédente audience, que son client n'aurait pas fait faillite si l'acheteur avait libéré rapidement les sommes dues. Le témoin s'est porté en faux contre ces accusations. Il a respecté les conditions.

Second témoin: un ancien conseiller communal fleurisan, administrateur unique de la société important les cassettes en Suisse. Il a démissionné depuis.

«J'étais administrateur, j'avais la signature, mais je ne m'occupais que de «bricoles». La LPP, acheter un extincteur. Je n'ai jamais assisté à une assem-

blée générale. Quant à J. L., il était simple employé. Il revendait les cassettes que lui envoyaient les deux actionnaires français de la société».

Donc personne n'est responsable de la déconfiture. L'administrateur n'administrerait rien; le directeur J. L. ne dirigeait rien. Le juge devra trancher.

### PORNO OU PAS?

Il devra aussi dire si les cassettes vidéo étaient obscènes, mais est-ce de sa compétence? Les paquets de cassettes passaient la douane, étaient ouverts et contrôlés. Un document portant le timbre de révision du ministère public fédéral autorise l'importation de certaines cassettes. D'autres ont-elles passé entre les gouttes? S'agissait-il de simples pointages des douaniers? Des questions qu'il s'agit d'éclaircir. L'audience a été renvoyée pour complément de preuves. JJC

## Recensement au Val-de-Travers en 1885 Petits villages: un siècle d'agonie

C'était il y a un siècle au Val-de-Travers. La population atteignait 16.801 habitants contre 11.499 au dernier recensement. Le plus petit village d'aujourd'hui. Les Bayards (290 habitants) en comptait plus de mille! L'agonie dure depuis un siècle.

Le recensement de 1885 était le suivant:

Môtiers	1138	(769)
Couvet	2317	(267)
Travers	2112	(1155)
Noiraigue	857	(421)
Boveresse	552	(311)
Fleurier	3285	(3518)
Buttes	1410	(600)
La Côte-aux-Fées	1237	(512)
Saint-Sulpice	1064	(476)
Les Verrières	1810	(771)
Les Bayards	1009	(290)

Total ..... 16801 (11499)

Si les deux gros villages d'aujourd'hui, Couvet et Fleurier, ont vu leur population augmenter pendant ces cent dernières années, avec un maximum, pour Fleurier, de 4269 en 1969, les autres localités ont perdu des plumes.

### 3,5 FOIS MOINS

Pour certains petits villages, c'est même l'agonie depuis un siècle. La plus impressionnante hemorrhagie est enregistrée aux Bayards: 1009 habitants pour 290 aujourd'hui, soit 3,5 fois moins!

A l'époque, le village comptait deux fromageries (aujourd'hui aussi).

Celle des Jordans fabriquait 900 pièces par an; celle de la Combe (Grand-Bayards) 500 pièces.

On trouvait une boucherie et une boulangerie (en 1885 également) mais une demi-douzaine de magasins d'épicerie étaient ouverts - il n'en reste plus un seul.

Un certain nombre d'agriculteurs étaient en même temps horlogers. Sinon, ils voituraient les bois.

L'industrie essentielle était la fabrication des échappements à ancre. On y rencontrait, comme à La Côte-aux-Fées, des pivoteurs, des sertisseurs et des acheveurs.

En 1892, Quartier-la-Tente écrivait: «Il est incontestable que l'industrie horlogère a contribué et contribue encore pour une large part au bien-être de la population».

Dans ce village, l'horlogerie a disparu depuis longtemps. Ce qui peut expliquer en partie la diminution de la population. Mais une question se pose: où logeaient les 1009 habitants de 1885?

Ils devaient s'entasser dans les maisons. Il y a cent ans, les quatre classes ouvertes au village et celle de La Chaux accueillait 217 élèves... (jjc)

### Dix-septième édition de la course Chasseron - Buttes

## Le record a tenu le coup

Conditions d'enneigement idéales pour la 17e édition d'une course disputée par 264 skieurs qui dévalèrent 836 mètres de dénivellation sur une piste longue de 7200 mètres. Au sommet, malheureusement, le brouillard enveloppait la ligne de départ. Il fallut interrompre l'épreuve vers 13 h. Un skieur trompé par la mauvaise visibilité, venait de se planter dans le tronçon supérieur. Il y eut encore un autre accident, plus bas, et quelques chutes douloureuses.

7'09"90; 4. Daniel Juvet, Buttes, 7'14"91; 5. Bruno Dort, Noiraigue, 7'15"47; 6. Tiziano Naoni, Vouvy, 7'29"14; 7. Jean-Pierre Fluck, Travers, 7'31"87; 8. Steves Filipe, Couvet, 7'35"40; 9. Jean-Claude Marguet, Cerneux, 7'35"48; 10. Yves Landry, Fleurier, 7'36"74.

**Catégorie Juniors-messieurs:** 1. Stéphane Cattin, Villeret, 7'32"36; 2. Yvan Lambercier, Bullet, 7'43"69; 3. Cédric Stuedler, La Chaux-de-Fonds, 7'50"19; 4. Jacques Meillard, Bôle, 7'50"93; 5. Fabian Zaugg, Buttes, 7'54"04, etc.

**Catégorie garçons:** 1. Jean-Marc Tondini, Couvet, 8'36"57; 2. Christophe Gurtner, Pesieux, 8'55"18; 3. Yvan Paccasi, Buttes, 8'57"53; 4. Thierry Jorod, Buttes, 9'15"20; 5. Yvan Favarger, Colombier, 9'23"89, etc.

**Catégorie dames:** 1. Yvonne Juvet, Buttes, 8'58"82; 2. Sylvie Dellenbach, Leysin, 9'17"64; 3. Cathy Huguenin, Les Bayards, 9'51"34; 4. Bernadette Jacques, La Chaux-de-Fonds, 10'25"99; 5. Michel Minder, Fleurier, 10'44"18.

**Catégorie juniors-filles:** 1. Fanny Minder, Fleurier, 7'57"65; 2. Isabelle Jacot, La Chaux-de-Fonds, 9'10"14; 3. Régine Adam, Couvet, 9'15"68; 4. Anne-Catherine Aebi, Chevroux, 9'15"80; 5. Anouchka Goetz, Buttes, 9'15"80, etc.

**Catégorie filles:** 1. Valérie Minder, Fleurier, 9'37"05; 2. Magali Droz, Couvet, 12'04"41; 3. Sandra Zigerli, Fleurier, 12'24"66; 4. Amel Souallili, Couvet, 12'49"02; Nadine Krebs, Buttes, 13'47"96, etc.

JJC



Fanny Minder a remporté la catégorie des juniors-filles avec près d'une minute trente sur sa suivante. (Photo Impar-Charrère)

### VAINQUEUR SURPRISE

Enfin, c'est avec 30 minutes de retard que s'élançèrent les meilleurs skieurs de la catégorie messieurs. Christian Rossetti, de Couvet, septième l'an dernier, passa comme une bombe sur la bosse des Couellêts. Quelques secondes plus tard apparurent les frères Juvet et Monero Bourquin. Comme les coureurs partaient toutes les 15 secondes, il était bien difficile, à ce moment-là, de dire qui avait gagné Chasseron-Buttes. D'autant que les chronométrateurs ne dévoilèrent pas les temps immédiatement. La course ayant été retardée, ils durent se livrer à de savants calculs avant de donner leur verdict.

Surprise: Christian Rossetti fut déclaré vainqueur. Suivi de Moreno Bourquin, éternel second. Et des frères Juvet qui avaient inscrit leur nom au palmarès chaque fois depuis 5 ans.

### UNE CONSOLATION

Daniel Juvet, vainqueur l'an dernier, se consola en applaudissant son épouse, Yvonne, qui remporte pour la seconde fois l'épreuve en catégorie dames.

Course populaire, Chasseron-Buttes est ouverte à tous et à toutes. En particulier aux skieurs âgés. André Steiner, de Lignières, 20e, avec 8'06"17, est le premier des plus de 40 ans.

### LES RÉSULTATS

**Catégorie messieurs:** 1. Christian Rossetti, Couvet, 7'01"46; 2. Moreno Bourquin, La Chaux-de-Fonds, 7'07"93; 3. Jacques-Eddy Juvet, Fleurier,



### Concert de la fanfare à Môtiers

La fanfare L'Harmonie de Môtiers donnera deux concerts à la salle des conférences, le vendredi 7 et samedi 8 février à 20 heures.

Le directeur Jean-Pierre Bourquin fils, qui dirige cette excellente fanfare, a mis sur pied un concert très varié.

En fin de soirée, quelques membres de la société présenteront une comédie en un acte, alors que le Duo Evard mènera le bal. (lr)

### Concours de ski de fond à Couvet

Mercredi 5 février, le Ski-Club de Couvet organise un concours de ski de fond. Il est ouvert à tous les jeunes de la région, âgés de 8 ans au moins. Ils devront s'élaner sur des pistes longues de 2 à 5 km, selon les catégories.

Bernard Brunisholz, l'un des organisateurs, précise que des skis pourront être prêtés à ceux qui n'en possèdent point.

Rendez-vous à 13 h. 30 sur la place des Collèges de Couvet ou à 14 h. au chalet du Ski-Club, à La Nouvelle-Censière.

Le goûter sera offert à tous les fondeurs en herbe. (jjc)

### Rencontre à ski de l'ASPN

L'Association sportive des policiers neuchâtelois organisera sa traditionnelle rencontre à ski aujourd'hui mardi 4 février 1986 dans la région de Tête-de-Ran.

La course de fond débutera à 9 h. 30 et le slalom géant, disputé en deux manches, à 14 h. 30. (comm)

### Société philatélique du Val-de-Travers

## L'engouement des jeunes

La société philatélique du Val-de-Travers publie périodiquement un petit bulletin. Dans celui du mois de janvier, elle tire le bilan de l'année écoulée et présente ses projets pour 1986. L'activité des philatélistes, discrète, n'en est pas moins riche et variée. En particulier en faveur des jeunes passionnés par les timbres.

L'an dernier, la société s'était fixé quelques objectifs: cours des jeunes, cours pour seniors, stamm, 3e âge, concours de dessins avec comme thème la philatélie et Pro-Juventute.

C'est le cours des jeunes qui a le mieux marché. Joli succès: sept philatélistes en herbe y ont participé. Ils continueront leur apprentissage en 1986. Avec les sept débutants d'une nouvelle volée.

Les cours auront lieu, en principe, à l'hôtel du Pont, dès 9 h. 30 pour les «anciens» et des 10 h. 30 pour les nouveaux. Les dates: 8 et 22 février, 8 et 22 mars, 12, 19, 26 avril, 10 et 14 mai.

### LES AÎNÉS AUSSI

En ce qui concerne le 3e âge, la société animera le «club du mardi» du Centre de rencontre de Fleurier qui se déroulera le 18 février. Elle présentera des films sur la philatélie et quelques enveloppes. Dans le courant du mois de février, un concours de dessin sera lancé. Les enfants du Vallon devront dire ce que représente pour eux la philatélie à travers les timbres Pro-Juventute.

Belle activité donc. Malheureusement, les moyens financiers font défaut. La société se verra obligée de prendre des mesures pour assainir ses finances: augmentation des cotisations, port des circulaires payé par les sociétaires. D'autres solutions seront proposées. (jjc)

● Société philatélique du Val-de-Travers. Albert Pasquier, Hôpital 27, 2114 Fleurier.

## Décès

### FLEURIER

M. Johannes Kemmt, 83 ans.

### SAINT-AUBIN

M. Joaquin Padilla, 1936.

### NEUCHÂTEL

Mme Hilda Durmi, 1900.

M. Manuel Pedro Barreto, 1947.

Marion Gummy, 1982.

### COLOMBIER

M. Jean Monard, 1915.

### FONTAINES

Mme Antoinette de Tribolet, 1893.

### PESEUX

Mme Marguerite Magnin, 1904.

### BOUDRY

Mme Laure Bähler, 1906.

### BEVAIX

Mme Margrit Matthey, 1945.

### Première manche du Robella-Schuss

## Record battu: 114,285 km/h

Course de vitesse pure, Robella-Schuss s'est disputé dimanche matin sur la piste des Chamois, à La Robella. Le record de l'an dernier a été battu par Walter Sacco. Il a dépassé les 114 km/h...

La vitesse est mesurée entre deux celules au bas de la piste. Chaque concurrent peut faire plusieurs essais entre 10 h. et midi. Les deux prochaines manches auront lieu les dimanches 16 et 23 février. Voici les résultats:

**Catégorie messieurs:** 1. Walter Sacco 114,285; 2. Olivier Courvoisier

113,924; 3. Christian Rossetti 113,564; 4. Jacques-Eddy Juvet, Yves Landry et Michel Rossetti 112,149 (ex-aequo); etc.

**Catégorie OJ garçons:** 1. Raphaël Mesgolit 106,194; 2. Fabien Leuba 104,956; 3. Stéphane Belet 104,651; etc.

**Catégorie dames:** 1. Colette Mojon 104,956; 2. Anouchka Goetz 101,956; 3. Nicole Zurbuchen 100,00.

**Catégorie OJ filles:** 1. Christelle Maillefer 84,905.

**Vétérans:** 1. Charles Haertel 111,801; 2. Jean-Louis Pétremand 104,347; 3. Michel Quadri 95,490. (jjc)

### TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

## Ça n'arrivera pas !

Nous l'avions oublié: au départ de leur fusée, les astronautes sont pour ainsi dire assis (ou plutôt couchés) sur des bombes... Le drame survenu à l'équipage de Challenger nous le rappelle cruellement.

La plupart des journaux l'ont souligné: quand un risque d'accident est minime, on oublie qu'il existe réellement. Ce petit risque, on l'oublie à mesure que les victoires s'accumulent. C'est en grande partie heureux. A trop craindre les risques, on n'avancerait plus. Sans un solide optimisme et un puissant dynamisme, aucune grande réalisation ne verrait le jour.

Les risques? Il faut les maîtriser et non les craindre. Les maîtriser? On ne le peut jamais totalement. Ce qu'on peut faire, c'est les réduire. Le réduire tellement qu'on ne les «voit» plus. Mais les

calculs nous informent qu'ils existent encore, hélas! Froideur des chiffres... Aussi implacable que la réalité de ce 28 janvier.

L'explosion d'une grande centrale nucléaire? On en débat, on n'ose pas y penser. Périseraient alors non pas sept, mais des milliers de personnes. Le risque est-il moins grand que pour une fusée? Si petit soit ce risque, il existe. Et - terriblement - il existe juste assez pour qu'on ne puisse jamais dire: ça n'arrivera pas!

Quand un risque implique non plus sept, mais quantité d'êtres humains, a-t-on encore le droit de le courir?

C'est, à mon avis, l'une des questions que pose à sa manière le drame de Challenger.

Jean-Philippe Calame  
Saint-Martin

# JURA BERNOIS

la voix  
d'une région

## Encouragement de l'assurance-maladie volontaire Huit millions de contribution au paiement des primes

Dans le canton de Berne, le 97 pour cent environ de la population est assuré contre les risques de la maladie. Restent plus de 20.000 personnes qui ne sont pas assurées ou assurées auprès d'assurances privées. La part du Jura bernois est de quelque 1500 personnes. La population du troisième âge est la plus nombreuse à ne faire partie d'aucune caisse-maladie. Pourtant, en vertu de la loi concernant l'assurance en cas de maladie, l'Etat doit encourager l'assurance-maladie. Il le fait d'ailleurs largement puisque pour 1985, sa contribution aux primes sera d'environ 8 millions de francs. Cette contribution est un droit pour toutes les personnes à revenu modeste. Et qu'on se le dise: rien à voir avec une quelconque assistance.

L'Inspection cantonale des œuvres sociales du canton le rappelle: «Les cas de maladie ou séjours à l'hôpital peuvent entraîner des conséquences lors du défaut d'une couverture d'assurance. En matière d'assistance publique, il n'est pas rare du tout d'être confronté aux suites fâcheuses et malheureuses d'un tel manque de prévoyance». En effet, plus souvent qu'à son tour, l'Assistance publique doit venir à la rescousse de personnes imprévoyantes.

Les sommes dépensées pour combler l'absence de caisse-maladie atteignant des proportions inquiétantes, une loi cantonale a été mise sur pied en 1964. Elle permet à l'Etat de prendre en charge une partie des primes de caisse-maladie dues par des personnes au revenu modeste. Par revenu modeste, on entend un revenu, après déduction, de 13.000 francs. Nombre de citoyens bernois profitent déjà de ce droit, soit environ 45.000 selon les chiffres de l'Office cantonal des assurances.

«Mais», comme le relève M. Alfred Müller, responsable du versement des subsides, «bien plus de gens y auraient droit. Malheureusement, ils croient devenir assistés alors qu'ils font simplement usages d'un droit. Cet argent ne doit jamais être rendu».

### SUR LE BIAIS DES CAISSES-MALADIE

La démarche à suivre est la suivante: la personne ayant droit à la contribution

de l'Etat le signale à son assurance qui lui accorde une réduction de primes. L'Etat rembourse ensuite la différence à l'assurance. Selon M. Vallon, de la Fédération des caisses-maladie du canton de Berne, les caisses rendent leurs clients attentifs à ce droit. «Malheureusement, les clients lisent rarement les informations que leur donne la caisse».

Il y a quelques années encore, les caisses-maladie avaient des caissiers dans chaque commune. Ces derniers signalaient eux-mêmes les ayants-droit. Aujourd'hui, tout passe par le siège central des assurances, ce qui complique un peu les choses. Dans le Jura bernois, il semble que «La Jurassienne», section locale, soit la dernière à présenter ses demandes directement au canton.

### LE PROBLEME DU TROISIEME AGE ET DES MARGINAUX

Dans la partie francophone du canton de Berne, les plus de 55 ans représentent environ le quart de la population. Or, il apparaît que c'est dans cette classe d'âge qu'on trouve le plus grand nombre de personnes sans caisse-maladie. Selon M. Vallon, dans certains homes pour personnes âgées, le taux des non-assurés peut dépasser les 30 pour cent.

La loi fédérale stipule que les caisses-maladie ont l'obligation d'assurer les ressortissants suisses jusqu'à l'âge de 55 ans. Nombre de caisses n'acceptent plus les gens dépassant cet âge ou alors à des conditions peu avantageuses. Une possi-

bilité existe cependant chez Pro Senectute, qui offre une assurance collective, ainsi qu'auprès de la Cantonale Bernoise (CMB).

Le problème est également en cours d'étude à la Fédération des communes du Jura bernois. Un groupe de travail, composé de représentants de Pro Senectute, de Pro Infirmis ainsi que de secrétaires communaux se penche actuellement sur la possibilité de créer une assurance collective qui permettrait aux communes d'affilier leurs citoyens non-assurés.

D'autre part, une initiative cantonale a été lancée pour que l'assurance maladie devienne obligatoire. «Non-sens», estime M. Vallon de la Fédération des caisses-maladie du canton de Berne. «Le taux des non-assurés va en diminuant et il serait démesuré de mettre sur pied une nouvelle infrastructure pour rendre obligatoire l'assurance maladie». Enfin, un nouveau genre de personnes non assurées voit le jour depuis quelque temps: les drogués. Dans bien des cas, cependant, les Œuvres sociales prennent les primes à leur charge. Quant aux personnes subissant une peine, elles peuvent avoir des surprises: certaines caisses stipulent dans leur contrat qu'elles ne paieront plus pour les prisonniers.

C. D.

## Affaire Hafner: on continue...

Pour les citoyens bernois, les élections cantonales d'avril ne marqueront pas la fin de l'affaire Hafner. Malgré la démission de deux conseillers d'Etat touchés par les révélations du contrôleur des finances sur l'existence des caisses noires, l'enquête se poursuivra bien au-delà de la présente législature, a confirmé hier, devant le Grand Conseil bernois, le nouveau président de la commission d'enquête, le démocrate-chrétien Claude Gay-Crosier.

Le président de la commission d'enquête a tout d'abord pu rassurer les membres du Grand Conseil qui commençaient à s'inquiéter des rebondissement sans fin du scandale.

Contrairement à ce qu'avait pu affirmer un quotidien, Rudolf Hafner, l'ex-contrôleur des finances, n'a pas gardé par devers lui de dossier explosif. Il aurait révélé l'essentiel de ce qu'il connaît aux enquêteurs.

La commission a eu à s'occuper de 93 «dénonciations» ou réclamations. Mais 34 seulement devront être réexaminées par la commission, les autres problèmes ayant déjà fait l'objet d'un examen ou d'une proposition d'amélioration lors de la précédente session du Grand Conseil. La plupart de ces cas ont été signalés par le contrôle des finances et concernent des manquements à la loi cantonale sur les finances. Il s'agit principalement de dépenses injustifiées par la loi, l'utilisation de la procédure urgente pour l'obtention des crédits au lieu de la procédure ordinaire, l'étalement des affaires afin d'éviter un dépassement des compétences financières.

D'autres problèmes examinés relèvent du non-respect des délais par le Conseil exécutif, dans ses réponses aux remarques du contrôleur des finances, du dépassement dans l'engagement du personnel sans autorisation, de défauts d'investissements, de lacunes administratives, etc.

La commission examinera également les privilèges accordés à certaines personnes ou à des groupements.

A noter que le Grand Conseil bernois a accepté par 77 voix contre 34 une subvention de 962.900 francs à Radio Jura bernois pour la période 84-88. Présentée par André Ory au nom de la commission de gestion, la subvention a été contestée par Simone Strahm, du psa, ainsi que par quelques députés de l'ancien canton, au nom de l'égalité de traitement entre les diverses radios locales du canton. Les partisans de la subvention ont souligné le cas particulier du Jura bernois, l'importance politique et culturelle d'une telle radio, estimant que celle-ci était un moyen propre à panser les blessures et à refaire l'unité du Jura bernois après les affrontements de ces dernières années. (yp)

## Heureux événement à Saint-Imier

# Le nouveau-né est arrivé...

Il est arrivé avec un peu d'avance sur le programme. A la fin de la semaine passée il est monté jusqu'à Saint-Imier, lieu de son futur domicile. Là, ses parents ont terminé de l'habiller pour la réception des autorités municipales vendredi en fin d'après-midi. Il? Oui, c'est bien du nouveau camion tonne-pompe du Service de défense que je vous parle. Une petite retour en arrière s'impose.



C'est un garçon... (Photo car)

### UNE COURSE CONTRE LE FEU

— 20 juin 1985, le Conseil général accepte par 28 voix contre 7 un crédit de 176.315 francs pour l'achat d'un camion tonne-pompe.

— 22 septembre 1985, le corps électoral de Saint-Imier accepte un emprunt de 68.420 francs par 935 oui contre 300 non.

— Fin novembre 1985, l'état-major du Service de défense est convoqué à la Carrosserie Geser, à Littau près de Lucerne, pour l'agencement intérieur du véhicule.

— 17 au 26 janvier 1986, le camion est exposé à Genève au Salon des véhicules utilitaires.

— 31 janvier 1986, durant l'après-midi plusieurs tests de bon fonctionnement de la pompe ont été préparés par l'expert moto-pompes, le major B. Wiesmann d'Orvin. A 18 heures réception officielle du véhicule en présence des autorités municipales et de divers invités.

— 1er février 1986, instruction de base sur le fonctionnement du nouveau véhicule, pour les premiers-secours.

### RÉCEPTION OFFICIELLE

Vendredi soir en présence du préfet M. Monnier, des autorités municipales, de M. R. Simon de la police cantonale, de M. W. Trameaux, inspecteur des sapeurs-pompiers du district de Courtelary, de M. B. Wiesmann expert moto-pompes, de M. et Mme T. Bucher de la Carrosserie Geser de Littau, de MM. E. Anderhub et P. Jaquier représentants suisses de la Maison Iveco Magirus, de l'état-major du Service de défense ainsi que divers invités, les clefs du nouveau

empressé de les transmettre au commandant du Service de défense, le cap Lehmann.

A l'occasion d'un petit discours le cdt Lehmann fit part de sa satisfaction à toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à l'achat de ce tonne-pompe.

### PLUS PETIT QUE L'ANCIEN, MAIS...

Si le nouveau véhicule est plus petit que l'ancien, il est aussi plus maniable, plus puissant et il possède la traction sur les quatre roues. Le poids de ce véhicule est de 8,5 t. (12 t.; entre parenthèses les données de l'ancien), sa puissance est de 160 CV (110 CV), il transporte avec lui 1500 l. (2400 l.) d'eau d'extinction, cette différence sera largement compensée par la vitesse. A titre d'exemple l'ancien monte la route de Mont-Soleil à 18 km/h., le nouveau à 60 km/h. Une bien grande différence.

Le nouveau tonne-pompe possède une attaque rapide de 40 m. (30 m.), des tuyaux, des extincteurs, des appareils de protection de la respiration, du petit matériel d'extinction.

Samedi matin à 8 h. 30 retentissait la sirène d'un véhicule prioritaire. Immédiatement les premiers-secours qui se trouvaient à l'intérieur du hangar sortirent pour voir ce qui se passait. Quelle ne fut pas leur surprise de voir le sgt R. Aebi dévaler la rue du Chasseral sur son vélo équipé d'un klaxon prioritaire ainsi que de matériel de premiers secours. Il a voulu démontrer à tous qu'avec un peu d'argent et beaucoup de bonne volonté on arrive à quelque chose.

Après ce petit divertissement apprécié de tous, l'instruction sur le fonctionnement du nouveau véhicule reprit sérieusement. A entendre la plupart des hommes des premiers-secours, ce nouveau tonne-pompe est un véritable bijou pour eux. (car)

## Enseignants de Cormoret Trois titulaires reconduits

La Commission d'école de Cormoret propose aux citoyens de reconduire dans leurs fonctions et pour une nouvelle période de six ans, les trois titulaires actuels, soit Mmes Christine Monney, Jocelyne Maire (poste à mi-temps) et Irène Müller (poste à mi-temps). A partir du 21 janvier, les citoyens peuvent demander, deux semaines durant, que la proposition soit soumise au scrutin populaire.

Les citoyens doivent cependant être assez nombreux pour représenter un vingtième au moins du corps électoral. (cd)

Suite des informations  
du Jura bernois

► 23

## Laurence Semonin, alias Madeleine Proust attire le monde à Tavannes

### Univers rétréci à la dimension d'une cuisine!

Elle était en forme samedi soir «La Madeleine Proust», invitée par le Centre d'animation pour vivre, devant un parterre bien garni, le quotidien d'une ménagère veuve et banale, qui comble sa solitude par un bavardage incessant comme il y en a tant. A la fin du spectacle, on sait tout sur les voisins, la famille, le curé, le facteur et le boulanger. Un univers rétréci à la dimension d'une cuisine avec fenêtre sur rue. Le quotidien mis en scène entre le rire et la nausée, ça porte!

Le public marche, se retrouve et rit

aux éclats. Un peu volûtée, remplie de tics et de gestes répétitifs, la Madeleine banalement Proust, nous a eu, on est entré dans sa cuisine, nous nous sommes penchés avec elle à la fenêtre, avons goûté à sa soupe de légumes et de ragots, mais avouons-le quelle chance de pouvoir en sortir!

### COMPARAISON N'EST PAS RAISON

Inutile de comparer Laurence Semonin à Zouc, elle nous offre aussi le quotidien mais sans la densité dramatique des sketches de Zouc.

Laurence Semonin veut faire rire, détendre et dérider son public et elle y réussit bien. Si bien qu'à un moment donné, alors que dans le scénario elle ne savait plus où elle en était dans son bavardage, une dame parmi le public lui rappela: «Vous en étiez au cerfeuil!» Bien vrai, qu'elle avait sarclé le cerfeuil avec le reste, croyant que c'était du «chenil».

Parions que la dame dans le public était assise sur sa chaise comme dans la cuisine de la Madeleine, si bien que c'est l'actrice qui s'est mise à applaudir son double. Belle réussite, par ma foi!

GyBi

## Candidats au Grand Conseil de La Neuveville

### Cinq noms sont déjà connus

Le Parti socialiste du district de La Neuveville présentera une liste commune pour le chef-lieu et le Plateau de Diesse. Deux noms y figurent: celui de Mme Marceline Althaus, conseillère de ville à La Neuveville, et celui de M. Jean-Louis Racine, conseiller municipal de Diesse, délégué à la FJB.

Le parti radical, de son côté, n'a pour le moment que les noms qui figureront sur la liste de La Neuveville. Ces noms sont ceux de Paul Matti, député au Grand Conseil. Et de Marcel Schori. Le 12 février, l'assemblée du district du parti décidera si elle lance une deuxième liste. Chez les agrariens, deux listes sont souhaitées.

A ce jour, seul le nom du député Jean-Pierre Schertenleib, de Nods, est avancé. L'assemblée de l'udc se tiendra le 10 février. Quant au parti évangélique, il n'établira pas de liste. (cd)



### Rencontre du 3e âge à Tramelan

Mercredi 5 février à 14 h. 30, à la maison de paroisse réformée à Tramelan, aura lieu la rencontre des personnes du 3e âge. M. Willy Noirjean parlera de l'état des forêts, de son travail dans le terrain et accompagnera son exposé de diapositives. A la suite de cette présentation l'on pourra comme d'habitude se retrouver autour d'une tasse de thé ou d'un tapis de jass... (comm/vu)

### Carnet de deuil

TRAMELAN. — C'est dans l'intimité de la famille que l'on rendra aujourd'hui mardi les derniers honneurs à Mme Germaine Leuzinger née Gindrat. Domiciliée à la Grand'Rue 92, la défunte s'en est allée après une longue maladie. Elle partageait sa retraite avec son époux M. Alfred Leuzinger et avait eu l'occasion de seconder son mari durant de nombreuses années lorsque ce dernier exploitait un commerce de confection à la Grand'Rue.

Son départ laissera le souvenir d'une personne aimable et tranquille et sera unanimement regretté. (vu)

**Publicité intensive**  
**Publicité par annonces.**

# CANTON DU JURA

## la voix d'une région

### Les éleveurs discutent de l'avenir de l'élevage chevalin Réussir l'adaptation ou... mourir!

L'élevage chevalin doit trouver rapidement une nouvelle place au sein de la production agricole. Ils étaient pas moins de deux cents éleveurs à s'être réunis, vendredi soir, à Glovelier pour examiner les différentes possibilités à même de redonner au cheval un attrait économique réel. Car tout le monde en est conscient, le seul soutien des pouvoirs publics ne suffit pas. Et comme devait le dire le ministre Jean-Pierre Beuret, chef du Département de l'économie publique, l'atout le plus important du cheval, ce sont les éleveurs.

Avant que ne s'ouvre une discussion générale, le ministre Beuret, Henri Cuttat, chef de service de l'économie rurale, Joseph Annaheim, vétérinaire cantonal, président du jury du Marché-Concours, Bernard Beuret, directeur de l'École d'agriculture de Courtemelon, ont esquissé quelques solutions. A l'évidence, la Fédération jurassienne d'élevage chevalin, présidée par Raymond Baume, ne s'est pas trompée: il était indispensable de faire le point.

#### VIANDE CHEVALINE: OUVRIR LE MARCHÉ

Partout en Europe, l'élevage du cheval de trait s'est effondré. En Suisse, de 1911 à nos jours, le cheptel a diminué de moitié. Le canton du Jura a bien résisté. Le cheval reste «roi» dans les fermes, la carte de visite du monde rural. La rentabilité de cette production reste toutefois faible, la plus faible des autres productions.

Bernard Beuret s'est livré à une analyse tout à fait remarquable de la situation actuelle et des perspectives d'avenir. Premier constat, les trois quarts des chevaux de moins de trois ans finissent à la boucherie. Inutile de se voiler la face, on ne changera pas cette réalité. La production de viande chevaline indigène couvre à peine les 27 % des besoins. Des besoins en constante diminution. Alors que la consommation de viande de porc a quadruplé, la consommation de viande chevaline a stagné passant de 600 grammes par personne en 1945 à 500 grammes en 1983. Mais est-ce étonnant? Non. On ne trouve pas de viande chevaline! Ainsi à Zurich, ville qui compte près d'un million d'habitants, on ne dénombre que trois boucheries chevalines alors qu'il y en a une centaine à Lausanne. Les bouchers et l'Union suisse des paysans se sont opposés à la généralisation de la vente de viande chevaline, limitant des points de vente.

Bernard Beuret estime que l'on peut renverser cette situation, d'autant que la viande chevaline est diététique et bénéficiera à coup sûr des faveurs des consommateurs. Mais attention: une simple amélioration des prix de boucherie ne suffira pas à assainir la situation d'une production excédentaire pour le cheval de race Franches-Montagnes et déficitaire s'agissant du demi-sang.

#### AGIR SUR QUATRE PLANS

Pour avoir un attrait économique réel, le cheval de race Franches-Montagnes doit conserver son caractère-mixte et pouvoir satisfaire quatre créneaux; la boucherie, l'armée, les loisirs et l'agriculture. Atout majeur pour le cheval de race Franches-Montagnes: il est le seul type de cheval d'Europe pouvant satisfaire ces quatre exigences.

Bernard Beuret a présenté toute une série de mesures concrètes qui vont de l'élargissement de la distribution de la viande de cheval, à l'encouragement à l'exportation (actuellement il y a disparité entre les bovins et les chevaux), à l'augmentation des primes octroyées aux juments poulinières sans oublier la formation des éleveurs.

#### ÉVOLUTION DES ESPRITS

Henri Cuttat l'a relevé très justement: il y a quinze ans, les éleveurs auraient sifflé l'orateur parlant de la boucherie comme partenaire obligé de l'élevage... L'évolution des esprits est donc énorme: on admet de parler du cheval en termes de rentabilité économique. A l'heure des contingents sectoriels, l'élevage chevalin peut devenir une production de diversification rentable.

Sur le plan législatif, l'arsenal en faveur du cheval est relativement complet et le système d'aide a été qualifié de «bon». Jusqu'à l'an 2000 au moins, l'armée continuera à acheter une centaine de chevaux par année et à verser des primes de garde. Mais le plus dur

sera de convaincre la Confédération de l'importance économique du cheval de race Franches-Montagnes. La tâche est ardue si l'on sait que le dernier rapport sur l'agriculture ne lui consacre que 14 lignes et qui plus est ambiguës.

Le canton du Jura doit jouer un rôle de premier plan dans les efforts visant à revaloriser cette production agricole. Mais les clefs du succès sont entre les mains des éleveurs et il leur appartient de s'adapter aux nouvelles possibilités des marchés, à améliorer leurs connaissances pour affiner une sélection qui sera toujours plus sévère. Un discours qui a une parenté évidente et fort intéressante à celui prononcé dans les milieux industriels...

P. Ve

### Abus dans le secteur locatif Maintien de l'arrêté fédéral préconisé

Le Gouvernement jurassien a indiqué lundi qu'il a demandé au Département fédéral de l'économie publique (DFEP) de maintenir le régime en vigueur dans le canton du Jura concernant l'assujettissement des communes à l'arrêté fédéral du 30 juin 1972. Cet arrêté, auquel sont assujetties les 82 communes du canton, institue des mesures contre les abus dans le secteur locatif.

Dans sa consultation, le DFEP envisage de soustraire 27 communes à l'assujettissement. La Confédération propose de n'assujettir que les communes enregistrant un taux de vacance de logement

### Carnaval de Bassecourt Un grand coup pour le 30e

Le carnaval de Bassecourt sera particulièrement faste cette année, à l'occasion du 30e anniversaire de cette manifestation. Au cours d'une conférence de presse, le comité que préside Mme Verene Allemann, et dans lequel les femmes occupent la majorité des postes, a présenté les grandes lignes de la manifestation qui se déroulera du vendredi 7 au mardi 11 février.

Le premier jour est prévu le lancement du journal satirique, le samedi étant réservé au feu des brandons allumés et préparé par les autorités locales, suivi du bal dans la salle de gymnastique. Dimanche ce sera le cortège groupant 40 chars et formations diverses, avec une forte délégation de l'extérieur - Bienne, Fleurier, Héricourt, Bâle - et la participation d'une clique nombreuse. Le lundi est prévu un concours de masques et un «bal des vieilles» et le mardi un carnaval des enfants qui auront pu prendre part à un

concours de dessin doté de plusieurs prix.

Parmi la douzaine de chars prévus pour le cortège, les évocations de l'actualité politique seront nombreuses, des caisses noires à Mme Kopp, conseillère fédérale, des vins autrichiens frelatés à l'affaire greenpeace. On compte aussi sur la présence des princes et présidents de l'organisation des années antérieures et sur l'apport de la «pata-clique», ensemble musical haut en couleurs, près de cent personnes participent à l'élaboration du carnaval dont le budget roule sur près de 70.000 francs, les recettes diverses devant couvrir ces frais pour autant qu'un temps un peu clémente ne contrarie pas la participation populaire.

Le carnaval de Bassecourt contient encore d'autres animations de détail que nous renonçons à présenter. Le mieux est encore d'y participer, durant les cinq jours que dure la fête...

(vg)

#### LES BOIS

#### Equipe renforcée

Donner l'image la plus complète possible d'une commune aussi vaste et diverse que celle des Bois, au travers de son actualité quotidienne, de son passé et de ses projets d'avenir, n'est pas une sinécure. C'est pourquoi, afin de satisfaire toujours mieux les désirs légitimes de ses lecteurs, «L'Impartial» a renforcé son équipe de correspondants.

M. Jean-Marc Boichat, en poste depuis de nombreuses années, sera plus spécifiquement chargé de suivre les activités des sociétés du village.

M. Paul Boillat traitera lui de la vie politique et paroissiale. Passionné par tout ce qui touche à sa région, il s'efforcera également d'en donner des reflets diversifiés, tant en puisant dans son passé qu'en évoquant les problèmes de l'heure. (Imp)

#### FONTENAIS

#### Trois blessés

Hier vers 17 h., sur la route de Courgenay à Fontenais une automobiliste descendant ladite rue freina pour faciliter le croisement avec un véhicule venant en sens inverse. Comme la chaussée était verglacée, la voiture s'est déportée sur la gauche et est entrée en collision frontale avec l'autre véhicule. Trois blessés furent transportés à l'hôpital, les dégâts sont de l'ordre de 15.000 francs.

inférieur à 0,5 %. Pour l'exécutif jurassien, ce taux semble arbitraire «car il ne repose sur aucun élément véritablement objectif», un taux supérieur à 0,5 % n'indiquant pas la nature des logements libres.

Le Gouvernement jurassien émet des doutes quant à l'opportunité de modifier rapidement les dispositions actuelles de l'arrêté fédéral dans la mesure où il pourrait être remplacé par une loi. (ats)

#### Légère diminution du chômage

Une diminution de six chômeurs par rapport à fin décembre 1985 a été enregistrée à fin janvier dans le canton du Jura, indique le Service cantonal des arts et métiers et du travail.

Le canton compte 552 chômeurs (272 hommes et 280 femmes), soit un taux inchangé de 1,8%. (ats)

## L'IMPARTIAL

— informe  
— distrait  
— commente

**AVIS**  
L'Hôtel Bellevue à Saignelégier n'est pas vendu et n'est pas à vendre.

**1936**  
Les contemporaines désirant se joindre à notre amicale, et participer à la sortie des 50 ans, sont les bienvenues. Réunion au Cercle de l'Ancienne le 5 février à 20 h 15.  
Pour des renseignements, contacter la présidente, Mme Rita Sapin au No de tél. 23 43 42

**Champéry**  
**Ski en Mars**  
7 jours de ski en demi-pension Fr. 962.- par personne. y.c. abonnement Portes du Soleil 200 installations, 700 km de pistes  
\*\*\*\* Hôtel de Champéry  
Fam. Gilbert und Christine Jenni  
1874 Champéry, 025/79 10 71  
TOGA Hotels International

**Conférence publique**  
mardi 4 février 1986 à 20 h 15 à la Bibliothèque Communale ancien Gymnase (Salle audio visuel)  
**restauration d'un film ancien**  
**Film**  
par Jean-Blaise JUNOD  
Organisation: Commission scolaire et C-E-O.

**Autolocation Hertz No.1 Utilitaires**  
Garage René Gogniat  
15, rue de la Charrière  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/285228  
Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

**Traductions**  
techniques et commerciales français-anglais.  
☎ 038/25 93 27 le soir

Publicité intensive, publicité par annonces

**CFF**  
**Vente des objets trouvés CFF**  
Le samedi 8 février de 9 à 12 heures et dès 13 h 30 à la grande salle de la Maison du Peuple, La Chaux-de-Fonds.  
Direction du 1er arrondissement CFF

Région Saint-Bernard  
**Forfait ski**  
7 jours 1/2 pension + ski dès fr. 392.-  
2 jours 1/2 pension + ski dès fr. 77.-  
Demandez nos prospectus Auberge des Alpes 1931 Liddes/VS  
☎ 026/4 13 80

**Attention**  
Vendredi  
**GRAND MATCH AU LOTO**  
de l'Aéro-Club à l'Ancien-Stand

**Problèmes d'argent ?**  
Contactez-moi vite!  
**PRÊTS dans les 24 heures.**  
Discrétion absolue  
☎ 039/28 74 60 (de 8 h à 20 h)

**Café de l'Univers**  
**L'Univers de la raclette**  
Fondues  
Croûtes au fromage  
Viande froide...  
**Brocante à l'Etage**  
Tous les jours de 18 h à 24 h  
Parc 37 ☎ 039/23 40 17

**Maigrir**  
Mme Riard toujours à votre disposition! excellents résultats en 13 jours. Qualité et facilité des programmes d'amincissement et de stabilité prouvées. Sérieuses références individuelles.  
☎ 021/36 23 81/24 96 27

A vendre au centre ville  
**joli appartement de 5 1/2 pièces**  
conviendrait comme cabinet médical, bureau, institut, pédicure, etc.  
Nécessaire pour traiter: Fr. 25 000.-  
☎ 038/42 50 30.

**Argent comptant**  
jusqu'à Fr. 30 000.-.  
Service exprès, sans caution. Discrétion absolue.  
☎ 021/35 97 10.

**Besoin d'argent**  
(Prêts) jusqu'à Fr. 30'000.- à salariés, dans les 48 h. Sans garantie. Renseignements 8h-12h/13h-17h  
☎ 027/22 86 07 83 17 59, le soir

depuis 1969 vite résolues  
**dettés**  
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.  
2072 NEUCHÂTEL  
038 33 69 70

**SENSATIONNEL**  
**FISHER**  
Beautiful technology.  
- Double vitesse 4-8 heures.  
- Accélérateur. Ralenti.  
- Dolby.  
- Arrêt sur image.  
- Timer 9 programmes sur 14 jours.  
- Commande à distance infrarouge. (au lieu de Fr. 2 198.-)  
**PRIX CHOC Fr. 1 690.-**  
Demandez une démonstration gratuite au magasin. A l'essai pendant 1 semaine gratis. Service après-vente garanti. Facilités de paiement.  
VIDEO TV Frésard  
HI-FI  
Léopold Robert 21, La Chaux-de-Fonds

**Vente - Echange Crédit**  
VOITURES EXPERTISÉES - GARANTIES

Fiat Panda 45	1981	Brune	51 000 km
Fiat 127 Sport	1979	Noire	51 000 km
Fiat Uno 55 S	1983	Verte	14 000 km
Fiat 131 Racing	1980	Grise	62 000 km
Fiat 132 - 2000	1981	Brune	44 000 km
Alfasud 1500 Super	1982	Rouge	59 000 km
Alfetta 1,8	1979	Rouge	89 000 km
Giulietta 1,3	1978	Bleue	73 000 km
Giulietta 1,6	1979	Bleue	70 000 km
BMW 528 i Hartge 5	1983	Bleue	23 000 km
Citroën CX 2400 GTI	1979	Bleue	60 000 km
Ford Mustang	1970	Bleue	92 000 km
Lancia Monte-Carlo	1976	Blanche	97 000 km
Mercedes 190 E	1985	Rouge	8 000 km
Opel Kadett D 1300	1982	Bleue	33 000 km
Opel Rekord E 2000 Aut.	1982	Bleue	35 000 km
VW Golf Turbo Diesel	1985	Rouge	35 000 km
VW Passat Variant	1977	Bleue	65 000 km

**Garage du Versoix**  
Campoli & Cie, Charrière 1a, 2300 La Chaux-de-Fonds.  
Agences: FIAT - LADA

## Britannia Pub

Léopold-Robert 11 - La Chaux-de-Fonds  
**Club sandwich frais maison**  
**Nos spécialités par étage**  
 Avec les 10 annonces ayant paru ces derniers jours, on vous construit votre propre gratte-ciel en sandwich.  
 Du lundi au samedi de 12 à 14 heures.

## PRÊTS

discrets et rapides jusqu'à  
**Fr. 30 000.-**  
 pour salariés.  
 ☎ 039/23 27 72

## TROUVÉ

un marchand de meubles qui vend «en-dessous» des prix !  
 Meubles Graber -Serre 116  
 La Chaux-de-Fonds

## OFFRES D'EMPLOIS

## Mazda 323 GL

1981, exceptionnelle, expertisée, garantie  
**Garage**  
 du Val-de-Ruz  
 Vuarraz SA  
 Boudevilliers  
 ☎ 038/36 15 15

Votre journal: L'IMPARTIAL

Fabrique d'horlogerie de réputation internationale, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une

## secrétaire

bilingue, français-anglais.  
 Cette personne devra être capable de rédiger seule, posséder de bonnes notions de comptabilité, ainsi qu'être au courant des formalités d'exportation.  
 Il s'agit d'une activité variée dans des bureaux modernes et une ambiance sympathique.  
 Veuillez soumettre vos offres, avec les documents d'usage, sous chiffre 87-1614 à ASSA, Annonces Suisses SA, case postale 950, 2301 La Chaux-de-Fonds.

## LIBRE EMPLOI

Grand-Rue 1a, 2000 Neuchâtel  
 Nous recrutons:

### secrétaires trilingues

Français-allemand-anglais, parlés et écrits.  
 Age idéal: 25 à 40 ans.  
 Prenez contact avec Mlle Chauré ou envoyez votre dossier complet.

**038/24 00 00**

On cherche

## pâtissier

capable de prendre des responsabilités.  
 Congé tous les lundis et 1 dimanche sur 2. Possibilité d'être logé.

Faire offres écrites ou téléphoner à la Confiserie Tea-Room Nicolas Carrel  
 Grand-Rue 16, 2114 Fleurier ☎ 038/61 10 31

## Département de l'Agriculture

Par suite de mutation de la titulaire, un poste d'

## employé(e) d'administration

(à mi-temps)  
 est à pourvoir au Service cantonal des forêts, à La Chaux-de-Fonds.

**Exigences:**  
 - formation complète de commerce,  
 - connaissances de comptabilité

**Obligations et traitement:** légaux.  
**Entrée en fonction:** 1er mai 1986 ou date à convenir.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 14 février 1986.

## CALORIE

Nous cherchons pour les bureaux techniques de notre entreprise spécialisée dans les domaines du chauffage, de la ventilation et des économies d'énergie

## TECHNICIEN EN GÉNIE CLIMATIQUE

au bénéfice de quelques années de pratique et ayant l'expérience de la conduite de projets et d'exécutions.

**Nous offrons:**  
 - une activité intéressante pour personne capable d'assumer des responsabilités et pouvant faire preuve d'une bonne qualification dans le domaine du chauffage et/ou de la ventilation;  
 - place stable avec possibilité d'évolution et d'avancement.

Faire offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à CALORIE, Prébarreau 17, 2000 Neuchâtel  
 ☎ 038/25 45 86  
 Neuchâtel, Genève, La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier.

## AVIS MORTUAIRES

Jésus dit: Venez à Moi vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.  
 Matthieu 11, v. 28.

Monsieur et Madame Pierre Schneeberger-Meyrat:  
 Natalie Schneeberger et Patrick Lehmann,  
 Réjane Schneeberger;

Monsieur et Madame Auguste Froidevaux et famille;  
 Monsieur et Madame André Meyrat et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Alice MEYRAT née FROIDEVAUX

que Dieu a rappelée à Lui lundi, dans sa 80e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 février 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 6 février, à 10 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Pierre Schneeberger, Général-Dufour 30.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

4664

LES BREULEUX



Tu aimais le rose et le blanc, les oiseaux et l'air pur. Maintenant ton cœur vole parmi les nuages. Et ton nom est soudé à nos mémoires.

Monsieur et Madame Pierre Hennin-Scherer, à Saint-Imier, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Louis Hennin-Guyot et leur petite fille;

Madame Paul Hennin-Miserez, à Savièse;

Madame Josephine Hennin-Moret, à Lausanne, ses enfants;

Madame Jean Hennin-Donzé, à Delémont, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Madame Marthe HENNIN née GIGANDET

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a accueilli lundi, dans sa 87e année réconfortée par les saints sacrements de l'Eglise.

LES BREULEUX, le 3 février 1986.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église des Breuleux jeudi 6 février à 14 h. 30, suivie de l'incinération.

Le corps repose à la chambre mortuaire des Breuleux.

Domicile de la famille: M. et Mme Louis Hennin-Guyot, rue de La Charrière 73b, 2300 La Chaux-de-Fonds.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

4558

RENAN



J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.  
 Bossuet.

Madame et Monsieur Alice et Charly Scheffel-Taillard, à Esmonts;

Monsieur Philippe Scheffel, à Esmonts;

Madame et Monsieur Josiane et André Meyer-Scheffel et leur fille Céline, à Chézard,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Odette TAILLARD née GUILLAUME

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, nièce, cousine, décédée dans sa 73e année après une dure épreuve.

L'enterrement aura lieu mercredi 5 février à 14 heures au cimetière de Renan, suivi de la messe au temple.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRES DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

4535

Très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie que nous avons reçus, nous prions toutes les personnes qui ont pensé à nous, d'accepter notre profonde reconnaissance.

## MONSIEUR ET MADAME JEAN-PIERRE CACHELIN-CHÉDEL, À OBERWIL ET LEURS ENFANTS.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 1986.

4478

Nous aimerions compléter le team d'un de nos départements de vente par l'engagement d'une

## employée de commerce

qualifiée, sachant travailler seule, qui s'occupera en tant que responsable d'un service de vente. Entrée immédiate ou à convenir.

Notre nouvelle collaboratrice devrait être de langue maternelle française et posséder des connaissances de la langue allemande (possibilité de perfectionner ces dernières). Les relations écrites et téléphoniques avec la clientèle en Suisse romande, au Tessin et en partie en Suisse alémanique seront à assurer. Un travail varié et riche en contacts lui est garanti.

Les personnes intéressées voudront bien se mettre en rapport avec Monsieur H. Schärer pour d'éventuels renseignements complémentaires, et lui adresser leurs offres avec les annexes habituelles. Après 18.00 h, et le samedi, elles pourront atteindre H. Schärer au no 064 81 25 71.

Fehlmann SA  
 Service de personnel  
 5040 Schöftland, Tel. 064 81 23 33

Seul le

## prêt Procrédit

est un

## Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide  
 simple  
 discret

## AVIS MORTUAIRES

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION, LA DIRECTION ET LES COLLABORATEURS DE LA RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur  
**Jean DUMUR**

directeur du programme de la Télévision suisse romande.

Ils garderont de lui le souvenir d'un grand professionnel et d'un directeur aimé et respecté.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

2960



Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés, et j'attends ceux que j'aime.

Madame Alexis Cour-Boillat:

Monsieur et Madame Vincent Cour-Lo Ricco, leurs enfants Stéphanie et Anthony,

Madame et Monsieur Jean-François Veya-Cour et leurs enfants Isabelle et Cédric,

Madame et Monsieur Michel Ingold et leur fille Kim;

Madame et Monsieur Rodolphe Balmat-Cour, à Genève, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Madeleine Cour, à Marseille, ses enfants et petits-enfants;

Madame Antoinette Mutti-Cour, à Marseille, ses enfants, petits-enfants, et Monsieur Roger Ricard;

Monsieur et Madame Bernard Cour-Tissot, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Norbert Boillat-Donzé, aux Breuleux, et leurs enfants;

Madame Anne-Marie De Nicola et Monsieur Charles Leuthold,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur  
**Alexis COUR**

que Dieu a accueilli lundi dans sa 67<sup>e</sup> année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 février 1986.

La messe de sépulture sera célébrée au Centre funéraire mercredi 5 février à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Bois-Noir 37.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

4591

LA MUSIQUE MILITAIRE  
LES ARMES-RÉUNIES  
ET SON CONSEIL DE FONDATION

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur  
**Alexis COUR**

membre actif, membre d'honneur, médaillé de notre société et frère de notre membre et ami Bernard Cour.

Nous garderons de ce cher camarade un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

2928

LE HOCKEY-CLUB LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur  
**Alexis COUR**

père de Monsieur Vincent Cour.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

2948

LE COMITÉ DE L'AMICALE  
DES VÉTÉRANS MUSICIENS  
NEUCHÂTELOIS

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur  
**Alexis COUR**

vétéran d'honneur et membre de l'amicale.

4467

CONTEMPORAINS 1912

L'amicale a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur  
**Roger JEANMONOD**

dont elle gardera le meilleur souvenir.

2801

## LA CHAUX-DE-FONDS

A l'abonnement de Musica-Théâtre

### Elle s'appelle Emilie Liberté

Plaisante, attachante, jolie, et tout, ainsi se présente la pièce de Maria Pacôme «On m'appelle Emilie», qu'elle interprétait dimanche soir au Théâtre, dans le cadre de l'abonnement. Avec elle, des comparses, en particu-

lier Ginette Garcin et Nicolas Sempé. «Le trio infernal» relève-t-on dans le texte parce que, tous trois ont choisi de vivre librement comme l'air.

Jaja, «la seule authentique clocharde» du groupe, passe d'un abri à l'autre, son

pliant sous le bras, son litron dans le panier d'osier. Elle est heureuse, sans problème, intouchable. Tandis qu'Emilie et Henri, le jeune homme qu'elles ont quasiment élevé, se laissent tenter par une vie différente, faite de travail, d'un toit sûr et de gadgets de consommation. Le mal est arrivé avec un journaliste jurant sur les conditions des squatters et une photographe. Henri sera peut-être récupéré par le conformisme tandis que Emilie, devenue grave tout à coup, réalise que «quelque chose de fragile s'est cassé»; elle remet sa jupe de gitane, fait sa valise et s'embarque avec Jaja pour la Normandie et... la liberté.

Ce texte a tout l'allure d'un petit conte philosophique moderne, truffé de jolies trouvailles et drôleries pertinentes.

Mais, on ne sait trop pourquoi, il y manque le souffle du large, cet air vivifiant qui devrait, justement, avoir le ton délirant d'un salutaire anti-conformisme, la force entraînant à briser les garde-fous.

Emilie, qui se perd dans ses histoires qu'elle invente, dans la ennemie version de son enfance particulière, est amusante mais point désoyante. Maria Pacôme n'avait peut-être pas la forme; on l'a vu à d'autres reprises rayonnante et autrement pétulante. Quant à Jaja (Ginette Garcin) elle était remarquablement bien dans la note de son personnage, avec la bonne mesure.

Dans l'ensemble, la leçon a porté et le spectacle aura certainement ouvert des horizons sur un monde de marginaux qu'il est heureux de voir occuper aussi les scènes de théâtre. (ib)

### La France à la veille des élections On cherche génie politique pour la cohabitation

A la veille des élections de mars chez nos voisins français, le Club 44 invitait jeudi soir M. Hans-O. Staub, directeur de la «Weltwoche» de Zurich à venir évoquer ce temps d'incertitude. «La France entre la Ve et la VI<sup>e</sup> République», tel était le titre de son exposé et un accompagnant de marque assurait la présentation et menait le débat, M. François Gross, rédacteur en chef de «La Liberté» de Fribourg.

En observateur pertinent de la vie politique et intérieure française, Hans-O. Staub cerna les points actuellement douloureux, dans ce pays de «conservateurs contestataires» dit-il en citant Alain Peyrrefitte.

Le problème de l'immigration tout d'abord «ce spectre qui hante les esprits». La France n'existerait pas sans cet apport extérieur mais jusqu'à présent, les nouveaux arrivants, de même culture, de même religion, se sont parfaitement assimilés. Aujourd'hui, cette nouvelle population, de race, de culture, de religion différentes, située de plus au bas de l'échelle sociale, s'intègre mal et repli logique, s'accroche à sa propre identité, à ses croyances. L'Islam est la deuxième religion, les mosquées se multiplient. «Et quand 10 à 12 pour cent d'une population ne vit plus d'une culture commune, perce un réel danger».

Le chômage, autre point crucial. D'aucune façon le péché des immigrés et leur départ massif obligerait plutôt à rattrapper le retard en automation et robotique. Le chômage pourrait être le couperet décisif de la perte des élections par la gauche et même si certaines dispositions ont favorisé un semblant de relance économique, «la perte d'emplois continue et c'est inquiétant». Les péchés originaux du socialisme français tout comme la gestion timorée de la droite,

avant 81, en sont des causes connues. Les socialistes redressent un peu la barre, mais sera-ce suffisant?

Et pour entrer dans le vif du sujet, la grande interrogation de la cohabitation, avec un président qui ne serait plus l'émanation de la majorité et un premier ministre qui ne serait pas du même bord. Est-elle possible? Difficile «dans un Etat de droite qui est plus un Etat de fait» et dont la Constitution le permet alors que la pratique s'en annonce déjà inextricable. François Mitterrand, secret comme à son habitude, semble laisser les portes ouvertes dans ce sens et s'en accomoder. Pourrait-il s'y maintenir? Hans-O. Staub appelle cela «le piège de la cohabitation», sachant toutefois que le président peut encore faire valoir quelques armes, référendum, etc. Les semaines à venir nous éclaireront.

«Il faudrait réellement un génie politique pour sauver la France», dit Hans-O. Staub en conclusion d'un exposé remarquable. (ib)

## JURA BERNOIS

Conseil scolaire à Corgémont

### Les enseignants réélus

Réunis en Conseil scolaire sous la présidence du maire M. Roland Benoit, le Conseil municipal et les commissions des écoles ont reconduit dans leur fonction les membres du corps enseignant de l'école enfantine, l'école ménagère et l'école primaire. Actuellement l'effectif des élèves par classe varie de 15 à 19 élèves.

Sous réserve de modifications imposées par la Direction de l'instruction publique du canton, le nombre de classes restera le même pour la prochaine période scolaire.

La composition du corps enseignant se présente comme suit:

Ecole enfantine: Mlle Suzanne Grosjean.

Ecole ménagère: Mme Irène Bechtel.

Ecole primaire: 1<sup>re</sup> année scolaire, Mlle Anne Bessire; 2<sup>e</sup> année scolaire, Mlle Françoise Widmer; 3<sup>e</sup> année scolaire, Mme Madeleine Giglio-Hugi; 4<sup>e</sup> année scolaire, M. Claude Rohrer; 5-6<sup>es</sup> années scolaires, Mme Luce Kneubuhler; 7<sup>e</sup> année scolaire, M. Raoul Ribaud (directeur); 8-9<sup>es</sup> années scolaires, M. Pierre Amstutz.

Le poste d'enseignant itinérant pour les communes de Cortébert, Corgémont et Sonceboz est occupé par M. Denis Kohler.

Mlle Rosalie Prêtre enseigne les travaux à l'aiguille, ainsi que du dessin.

Dans les branches à option, les élèves de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> année ont la possibilité de suivre des cours de flûte donnés par Mme Edith Jolidon.

En branche à option également, pour élèves de 5<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année: travaux sur bois enseignés par M. Eric Stöckli.

Le désir a été émis qu'il soit possible à l'avenir de coordonner les vacances pour l'ensemble des élèves du village. Les dispositions sont déjà prises dans ce sens. (gl)

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE  
LA FABRIQUE DE CADRANS RUBATTEL ET WEYERMANN SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame  
**Maria VALCESCHINI**

leur fidèle employée dont ils garderont le meilleur souvenir.

2950

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le fils de l'homme viendra.

Marc 13. v. 37.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.

II Timothée IV, v. 7.

Madame Clara Jeanmonod-Spiller;

Monsieur René Jeanmonod, à Saint-Légier;

Madame et Monsieur Roland Zehnder-Jeanmonod, leurs enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Hélène Spiller;

Madame Marthe Kohler-Spiller, à Berne, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Henri Spiller,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Roger JEANMONOD**

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui mercredi, subitement, dans sa 74<sup>e</sup> année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 janvier 1986.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille, suivie de l'incinération.

Domicile de la famille: 22, rue du Crêt.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-660-8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

2763

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.  
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailod.  
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:  
Willy Brandt, Mondes. - Pascal Brandt, Régional. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Düruns, Sports. - Raymond Düruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortleib, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Pagnat, Suisse. - Marie Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Jura.

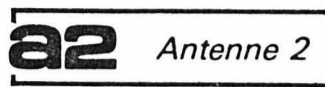
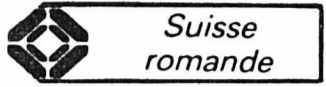
Stagiaires:  
Christiane Ory, Jacques Hourlet, Pierre Arletaz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL  
Suisse: Publicitas

mardi

TELEVISION RADIO



- 9.55 Ski alpin Slalom spécial dames, 1er manche, en Eurovision de Piancavallo.
11.55 Ski alpin Slalom supergéant messieurs, en Eurovision de Crans-Montana.
13.00 Ski alpin Slalom spécial dames, 2e manche, en différé de Piancavallo.
13.25 Rue Carnot Le déchirement.
13.50 Petites annonces
14.00 Télévision éducative Chaîne alémanique:
14.00 Ski acrobatique En Eurovision de Tignes.
14.30 Petites annonces
14.40 Gribouille Film de M. Allégret.
16.00 Petites annonces
16.10 Spécial cinéma
17.00 Flashjazz
17.35 Victor
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Astro le petit robot
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Vice à Miami Faits l'un pour l'autre.

- 7.30 Régie française des espaces
11.15 Antiope 1
11.45 La une chez vous
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le journal à la une



A 13 h 50 Dallas Le dossier rouge (1re partie). Avec Larry Hagman, Jim Davis, Charlene Tilton, etc. Julie Grey a décidé de se venger de JR qui, pense-t-elle, l'utilise sans lui témoigner la moindre considération. Photo: Charlene Tilton. (tf1)

- 6.45 Télématin
10.30 Antiope vidéo
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
11.35 Les carnets de l'aventure Torrent du Mont-Blanc à la nage; la décision.
12.00 Midi informations Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 La vallée des peupliers Gravement handicapée à la suite d'un accident de voiture, Roberta ne sait pas encore si elle pourra marcher.
14.00 Aujourd'hui la vie Bistouri ou laser?
15.00 Châteauvallon
15.55 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2 Image, imagine; C'est chouette; Superdoc; Latulu et Lireli, etc.
18.00 Ma sorcière bien-aimée Les enfants s'amusent.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 La trappe
20.00 Le journal



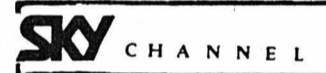
A 20 h 35 La chèvre Film de Francis Veber (1981), avec Pierre Richard, Gérard Depardieu, Corinne Charby, etc. De nos jours entre la France et le Mexique. Deux détectives très particuliers partent à la recherche de la fille d'un grand patron. Durée: 90 minutes. Photo: Gérard Depardieu et Pierre Richard. (a2)

- 13.30 Ski acrobatique
17.02 L'âge en fleur
17.15 Dynasty Les vacances.
18.00 Télévision régionale
18.55 La panthère rose
19.00 Flash infos
19.05 Télévision régionale
19.35 Opération Condor
19.55 Les Entrechats
20.04 Jeux de 20 heures Avec J.C. Massoulier, Agnès, G. Cuvier.
20.35 La dernière séance Présentation: A. Souchon.



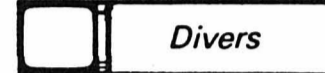
A 20 h 45 Le rendez-vous de Hongkong Film d'Edward Dmytryk (1955), avec Clark Gable, Susan Hayward, etc. A Hongkong, Macao et Canton. Aidée par un aventurier, une Américaine entreprend de sauver son mari détenu. Durée: 95 minutes. Photo: Susan Hayward et Clark Gable. (fr3)

Réclames de l'époque; Tom et Jerry; Droopy chasseur; Fabienne Guyon, attractions.
22.50 Soir 3
23.15 Sur la Riviera Film de W. Lang (v.o., 1950). Durée: 90 minutes.



- 8.45 Sky Trax
14.15 Skyways
15.05 The Down Under Show
16.00 Sky Trax
18.30 The Brady Bunch
19.00 The Lucy Show
19.30 Green Acres
20.00 Charlie's Angels
21.00 A Country Practice
21.55 Wagon Train
22.50 US College Football 86
0.15 Sky Trax

- 9.30 Tevideco
10.25 Gelosia
11.30 Taxi
12.05 Pronto... chi gioca?
13.30 Telegiornale
14.00 Pronto... chi gioca?
14.15 Quark
15.00 Colloquio sulla prevenzione
16.00 Ski
16.30 Pac Man
17.05 Magic
18.10 Spaziolibero
18.30 Italia sera
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Spot
21.50 Telegiornale
22.00 Notturmo
23.05 I concerti di sotto le stelle
23.40 TG 1-Notte
24.45 Il primo anno di vita



- Suisse italienne
9.55, 11.55 et 12.35 Ski alpin
16.00 Téléjournal
16.05 Nautilus La famille Mayer
17.45 TSI jeunesse
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 TTT Penser l'impensable.
21.45 Mardi sport Téléjournal

- Suisse alémanique
9.00 TV scolaire
9.30 La maison des jeux
10.00 TV scolaire
11.30 Ski alpin
13.55 Bulletin - Télétexte
14.00 Ski acrobatique
15.40 Tiparade
16.10 Téléjournal
16.15 TV scolaire
17.00 La maison des jeux
17.30 TV scolaire
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Visite médicale
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Derrick Le secret du HLM.
21.10 Rundschau
22.20 Téléjournal
22.35 Sport
23.20 Ziischtings-Club

- Allemagne 1
13.15 Vidéotexte
16.00 Téléjournal
16.10 Histoires de femmes
16.55 L'humour du mardi
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Donnerlippchen
21.00 Reportage
21.45 Dallas Semences de haine.
22.30 Le fait du jour
23.00 Le monde culturel
0.10 Téléjournal

- Allemagne 2
16.00 Informations
16.05 Pinnwand
16.20 Piff
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Tom et Jerry
18.20 Mit dem Kopf durch die Wand
19.00 Informations
19.30 Reportage Les Philippines.
20.15 Journal du soir - Sport
22.05 Walkman Blues Téléfilm d'A. Behrens.
23.35 Informations

- Allemagne 3
18.00 Rue Sésame
18.30 Peter et les hirondelles
18.35 Fauna Iberica
19.00 Journal du soir
19.25 Das Sandmännchen Les histoires de Gigi.
19.30 Conseils pour la santé
20.15 Aujourd'hui à...
21.15 Ich vertraue dir meine Frau an, film.
22.40 Cours d'anglais

À PROPOS

Les dieux de l'Inde

Donner une image cohérente et satisfaisante du panthéon hindou en 50 minutes est une gageure. A moitié tenue par les auteurs de l'émission «Les dieux de l'Orient» Boenders et Coppens (TVSR).

La moitié positive: le téléspectateur saura, s'il l'ignorait, qui est Shiva, Vishnou et Krishna et il aura une idée des cultes que leur rendent les fidèles. Il aura aussi, s'il n'a pas eu le tournis, un petit aperçu de la complexité de son monde divin où chaque dieu est le Dieu unique. Car, disent les écritures, Dieu est un, mais il a une multitude de visages.

Il saura aussi, le téléspectateur, distinguer physiquement les fidèles de Shiva - les trois raies - de ceux de Vishnou - le trident.

Mais c'est à peu près tout et c'est, au fond, bien peu.

Le commentaire parle de la proximité des dieux, qui est sans doute une des choses qui frappe le plus l'Occidental en Inde, où il n'existe guère de séparation entre le sacré et le profane. Les images n'ont qu'imparfaitement rendu cette imprégnation et elles se sont limitées à un folklore théologique.

Dire de Krishna qu'il est un «Jésus galant» est peut-être une jolie formule, mais si on peut concevoir qu'elle choque les chrétiens, elle est un peu courte pour qualifier l'Amant divin. Et tomber, dans le domaine des religions, dans des comparaisons de ce genre est un piège qu'il aurait été élémentaire d'éviter.

L'approche la meilleure - ou disons la moins sommaire - a peut-être été celle de Shiva. Mais encore, on est guère sorti de l'anecdote: le sacrifice à Durga, le taureau Nandi, le lingam, les offrandes, sans que soit mis en lumière ce que représente le dieu de la vie et de la mort, créateur et destructeur, dieu de tous les contraires.

Parler des dieux de l'Inde sans mentionner, une seule fois, les Vedas, montre les limites d'une telle émission. Les dieux sont passés en revue, sans que ne soit jamais rendue l'attitude religieuse et la base philosophique qui imprègne la dévotion des fidèles. On évoque, en passant, la Bhakti (la dévotion, la délivrance et la transmigration des âmes et on ajoute une allusion à la Bhagavad-Gita - sans rien en dire: «c'est un peu court et désinvolte».

Mais imaginons qu'on accorde moins d'une heure à un Brahmane pour donner une image du christianisme et de notre si belle civilisation. Avec les Lieux saints, le Pape et Lourdes, qu'aura-t-il dit?

Maryse Cavaleri

note brève

Marion

Six épisodes pour «Marion» (TF1 - la semaine passée / c'est maintenant au tour des «Années d'illusion»), réalisation signée par Jean Pignol, mettant en scène une femme à la quarantaine solide (Mylene Demongeot) qui exerce un métier pas courant; elle mène des enquêtes pour le compte d'une compagnie d'assurance.

Six récits indépendants, plutôt moyens en raison des scénarios d'inégales valeurs avec des plans répétitifs souvent mal amenés et pas toujours utiles.

Le personnage de Marion est bien servi par Mylene Demongeot mais reste très superficiel. Et si le sujet était accrocher au départ, les enquêtes, menées sans grand entrain, n'ont rien de bien enthousiasmant.

(cat. gr.)



A 21 h 05 La griffe du Griffon

Portrait d'un homme-orchestre: Marcel Joray, fondateur des Editions du Griffon, qui furent les premières à consacrer une monographie à Vasarely. Photo: le peintre Vasarely. (tsr)

- 22.05 Cadences
22.35 Téléjournal
22.50 Hockey sur glace
23.50 Dernières nouvelles Bulletin du télétexte.

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 12.30, 17.30, 18.30 et 22.30. 9.05 Petit déjeuner. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 17.05 Première édition. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Passerelle des ondes. 22.40 Paroles de nuit: Plumards, de cheval, de G. Marx. 22.50 Relax. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 Séquences. 10.00 Points de repère. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 Les visages de la musique. 20.30 Ioana Bentoiu et Jean-François Antonoli, duo. 21.15 Notes et post-scriptum. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. 14.00 Mosaïque. 14.30 Le coin musical. 15.00 De la cuisine de l'âge de la pierre à la bouillie de millet du Moyen Age. 15.30 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme. 20.00 Pays et gens. 21.00 Résonances populaires. 22.00 Sport. 23.00 Tonspur. 24.00 Club de nuit.

France musique

9.05 Le matin des musiciens. 12.10 Le temps du jazz: les aventures de Sidney Bechet. 12.30 Ensemble orchestral de Paris. 14.02 Repères contemporains. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Côté jardin. 15.30 Après-midi de France musique. 19.12 Interlude. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Ensemble Sequentia. 22.00 Les soirées de France musique.



Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100.6

- 6.00 Biscottes et café noir
6.55 Journal
8.00 Titres et revue de presse
8.35 Naissances
8.55 Espace 5
11.30 Déjeuner-show
11.55 Les titres du journal
12.15 Journal, Magazine, Jeu
13.00 Dédicaces
13.55 2000 et un après-midi
17.30 Derrière les lignes
18.00 Les titres du journal
18.02 Magazine BD
19.00 Journal
19.15 A suivre
21.00 A vous Le Locle

La griffe du Griffon dans l'édition de livres d'art

TSR, à 21 h 05

C'est presque dans l'intimité que la famille Joray poursuit un travail fabuleux d'édition de livres d'art. Une gageure tenue à la fois dans le monde des livres et dans le monde de l'art, tant ces deux domaines demandent de l'acharnement et de la ténacité. Qualité doublées de clairvoyance et Marcel Joray confirme encore mieux, avec le recul, son adéquation parfaite avec la mouvance des tendances artistiques. Son goût pour la sculpture en général, et la sculpture suisse en particulier, a contribué grandement à la connaissance de cette expression; sa sensibilité à l'art cinétique, au pop'art (Soto, Vasarely) en ont fait un précurseur

dans notre pays. Travaillant d'une manière artisanale, sachant que ses livres ont à vivre sur la durée, Marcel Joray met un perfectionnisme tout helvétique à leur facture: photos remarquables glanées souvent de par le monde, textes clairs et d'intelligente information, ouvrages qui sont en soi des œuvres d'art.

Il y a peu, se fêtait le quarantième anniversaire des Editions du Griffon. C'est fort heureux qu'aujourd'hui, une émission circonstanciée leur soit consacrée. Travaillant modestement et discrètement, les Joray ont à se faire connaître de leurs concitoyens proches et lointains; leur travail peut remplir un rôle nécessaire de vulgarisation, en conservant toute ses exigences. (ib)